CDIC
Canada Deposit
Insurance Corporation

SUMMARY OF THE CORPORATE PLAN
2010/2011 TO 2014/2015

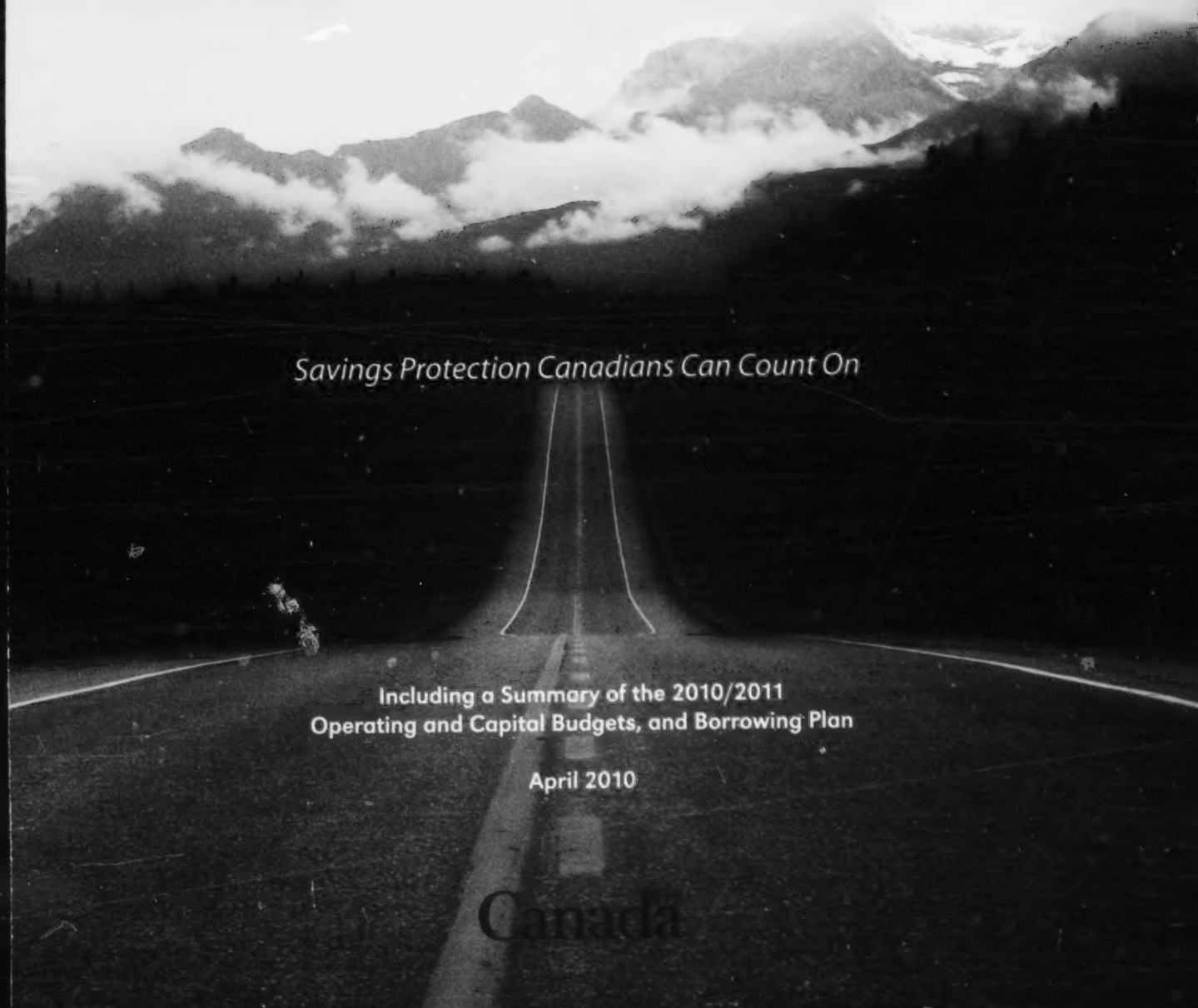

Savings Protection Canadians Can Count On

Including a Summary of the 2010/2011
Operating and Capital Budgets, and Borrowing Plan

April 2010

Canada

2. **Promoting Depositor Awareness**—Our awareness efforts will build on our initiatives from past years. We will focus on at least maintaining last year's targets of awareness of CDIC and of the $100,000 deposit insurance ceiling among both the general public and those in the 50+ age group. CDIC's new Long-Term Public Awareness Strategy and Plan, introduced in 2009/2010, includes television ads and a strong Internet presence.

3. **Sustaining Efficient Governance and Operational Capacity**—We will continue to reflect in our activities the importance of our employees, the information they need to perform their duties and the technology they require to use that information effectively. Our outdated data centre (Ottawa) will be replaced. Efforts will also focus on monitoring, assessing and mitigating our risks, and on the transition to the new International Financial Reporting Standards. Our international efforts and collaboration will continue with both the International Association of Deposit Insurers and individual countries to enhance deposit insurance systems.

Financial Highlights

For 2010/2011, CDIC projects net income after income taxes of $193 million, based on total revenue of $211 million (consisting of $180 million in premium revenue and interest income of $31 million), projected net operating expenses of $33 million, recoveries of amounts previously written off of $14 million, and an income tax refund of $1 million. All of CDIC's premium revenue, as well as the excess of interest revenue over operating expenses net of tax, will increase the amount of *ex ante* funding. Capital expenditures are projected to be $2.25 million, the majority of which will be directed at necessary leasehold improvements. Additional highlights appear in the following table.

Forecast Financial Highlights

($ millions)

	2010 Forecast	**2011 Plan**	2012 Plan	2013 Plan	2014 Plan	2015 Plan
Balance Sheet—as at March 31						
Investments	1,951	2,148	2,353	2,568	2,795	3,036
Provision for insurance losses[a]	800	800	800	800	800	800
Retained earnings	1,159	1,352	1,555	1,770	1,997	2,238
Revenue and Expenses—for the Year Ending March 31						
Premium revenue	198	180	202	212	222	233
Interest on investments	32	31	35	39	42	46
Net operating expenses	(31)	(33)	(33)	(34)	(34)	(34)
Net income before recoveries and income tax	199	178	204	217	230	245
Recovery of amounts previously written off	–	14	–	–	–	–
Income tax recovery (expense)	–	1	(1)	(2)	(3)	(4)
Net Income	199	193	203	215	227	241
***Ex Ante* Funding[b]**						
Level—$ millions	1,959	2,152	2,355	2,570	2,797	3,038
Level—basis points of insured deposits	33	34	36	37	38	39

[a]For financial statement reporting purposes, the provision for insurance losses is calculated each fiscal year.

[b]The *ex ante* funding level is represented by the aggregate of the Corporation's retained earnings and its provision for insurance losses as reported in its financial statements. The target range for the fund is set at between 40 and 50 basis points of insured deposits.

Grandes lignes du plan quinquennal de la SADC

Contexte d'exploitation de la SADC

- Au Canada, la reprise économique est soutenue par les politiques monétaire et budgétaire, de même que par d'autres facteurs, dont l'amélioration de la conjoncture financière, la hausse des prix des produits de base et le regain de confiance des entreprises et des consommateurs. Cependant, la vigueur du dollar canadien, des taux de chômage élevés et la restructuration qui s'opère dans des secteurs industriels cruciaux constituent des obstacles à la croissance.

- Les institutions membres de la SADC ont fait preuve de résilience durant le ralentissement économique, augmentant légèrement leur rentabilité en 2009 en raison de solides résultats au deuxième semestre. L'endettement des ménages demeure préoccupant, mais la principale menace pour les institutions membres est celle d'une chute marquée et prolongée des prix de l'immobilier au pays.

- Près de 80 pour 100 des Canadiens estiment que leurs institutions bancaires se comparent favorablement aux banques des autres pays sur le plan de la stabilité et de la sécurité. Cette confiance se reflète dans le volume des dépôts assurés par la SADC, qui a crû de 15 pour 100 en 2009 par rapport à 2008, et s'élevait à 590 milliards de dollars au 30 avril 2009.

- Des modifications à la Loi sur la SADC qui sont entrées en vigueur le 1er juillet 2009 confèrent à la SADC de nouveaux pouvoirs afin d'accroître la stabilité du système financier canadien. La SADC est notamment autorisée à créer une institution-relais pour préserver l'infrastructure essentielle d'une institution membre qui ne serait plus viable. Par ailleurs, la somme maximale que la SADC peut emprunter est portée à 15 milliards de dollars et sera indexée annuellement sur la croissance des dépôts assurés.

Principales hypothèses et prémisses de planification

- Aucune institution membre ne fera faillite.
- Le nombre d'institutions membres de la SADC ne fluctuera pas beaucoup.
- Le niveau cible du financement *ex ante* se maintient entre 40 et 50 points de base des dépôts assurés. Cela représente une fourchette de 2,4 à 3,0 milliards de dollars environ, d'après le volume des dépôts assurés au 30 avril 2009.
- Le revenu en primes projeté suppose que les taux de prime différentiels en vigueur à l'exercice comptable des primes 2008 augmentent de un tiers à chacun des deux premiers exercices de la période de planification. Jumelée à la hausse de 2009, une telle augmentation aura pour effet de doubler les taux de prime différentiels (par rapport à 2008) à compter de l'exercice comptable des primes de 2011 et pour le reste de la période de planification.

Taux de prime en 2010

Catégorie 1 (meilleure cote)	2,3 points de base des dépôts assurés
Catégorie 2	4,6 points de base des dépôts assurés
Catégorie 3	9,3 points de base des dépôts assurés
Catégorie 4 (moins bonne cote)	18,5 points de base des dépôts assurés

Aperçu des plans et projets à l'appui de nos trois stratégies d'entreprise

1. **Renforcement des compétences fondamentales et de la capacité d'intervention** – La SADC consacrera d'importants efforts au renforcement continu de son savoir-faire et de sa capacité de règlement des faillites par le remboursement des dépôts assurés ou d'autres solutions. Nous tenons aussi à ce que notre capacité de remboursement nous permette de faire face en tout temps à la faillite simultanée de plusieurs institutions membres. L'un de nos principaux objectifs consiste à simuler un remboursement de dépôts assurés à l'égard d'un grand nombre de déposants pouvant aller jusqu'à un million. Nous continuerons de mettre à niveau nos systèmes, nous rendrons nos nouveaux pouvoirs fonctionnels et nous maintiendrons d'étroites relations de travail avec nos partenaires du filet de sécurité financier canadien.

SADC
Société d'assurance-dépôts du Canada

Notre mandat

La SADC a pour mandat de fournir une assurance contre les risques de perte totale ou partielle de dépôts et d'encourager la stabilité du système financier canadien, le tout à l'avantage des personnes qui confient des dépôts assurables aux institutions membres de la SADC et de manière à minimiser les risques de perte pour la Société.

Nos valeurs

- Excellence et professionnalisme
- Intégrité et loyauté
- Communication et travail d'équipe
- Respect et équité

Le personnel de la SADC défend ces valeurs et s'emploie constamment à respecter les normes professionnelles et éthiques les plus élevées dans tous les aspects de son travail.

Renseignements utiles sur la SADC

Vous pouvez nous joindre par courriel, téléphone ou télécopieur, ou encore par la poste. Nous nous sommes engagés à sensibiliser les consommateurs à l'assurance-dépôts et à les renseigner sur la nature du travail de la SADC.

Siège social
Société d'assurance-dépôts du Canada
50, rue O'Connor, 17e étage
C.P. 2340, succursale D
Ottawa (Ontario)
K1P 5W5

Bureau de Toronto
Société d'assurance-dépôts du Canada
79, rue Wellington Ouest, bureau 120
C.P. 156
Toronto (Ontario)
M5K 1H1

Service d'information sans frais :
1-800-461-SADC (7232)
Télécopieur : 613-996-6095
Site Web : www.sadc.ca
Courriel : info@sadc.ca

Numéro de catalogue : CC392-1/2010
Numéro ISBN : 978-1-100-51167-2

FSC
Sources Mixtes
Groupe de produits issus de forêts bien gérées, de sources contrôlées et de bois ou fibres recyclés
Cert no SW-COC-000890
www.fsc.org
© 1996 Forest Stewardship Council

Contents

1 Introduction to CDIC 2

Who We Are 3
What We Do 3
Our Members 4
Our Board of Directors and Officers 4

2 CDIC's Five-Year Plan 6

Operating Environment 7
Significant Risks and Key Planning Assumptions 10
Corporate Strategies and Scorecard for the Planning Period 13

3 Financial and Resource Plans 22

Highlights of the Five-Year Financial Plan 24
Ex Ante Funding 27
Operating Budget—2010/2011 29
Capital Budget—2010/2011 29
Accounting Issues 30
Borrowing Plan 30
Human Resource Requirements 31

4 Performance Against Past Plans 32

Highlights of CDIC's Past Performance—2009/2010 to 2013/2014 33
CDIC Corporate Scorecard—2009/2010 to 2013/2014 34
Past Financial Performance—2008/2009 and 2009/2010 36

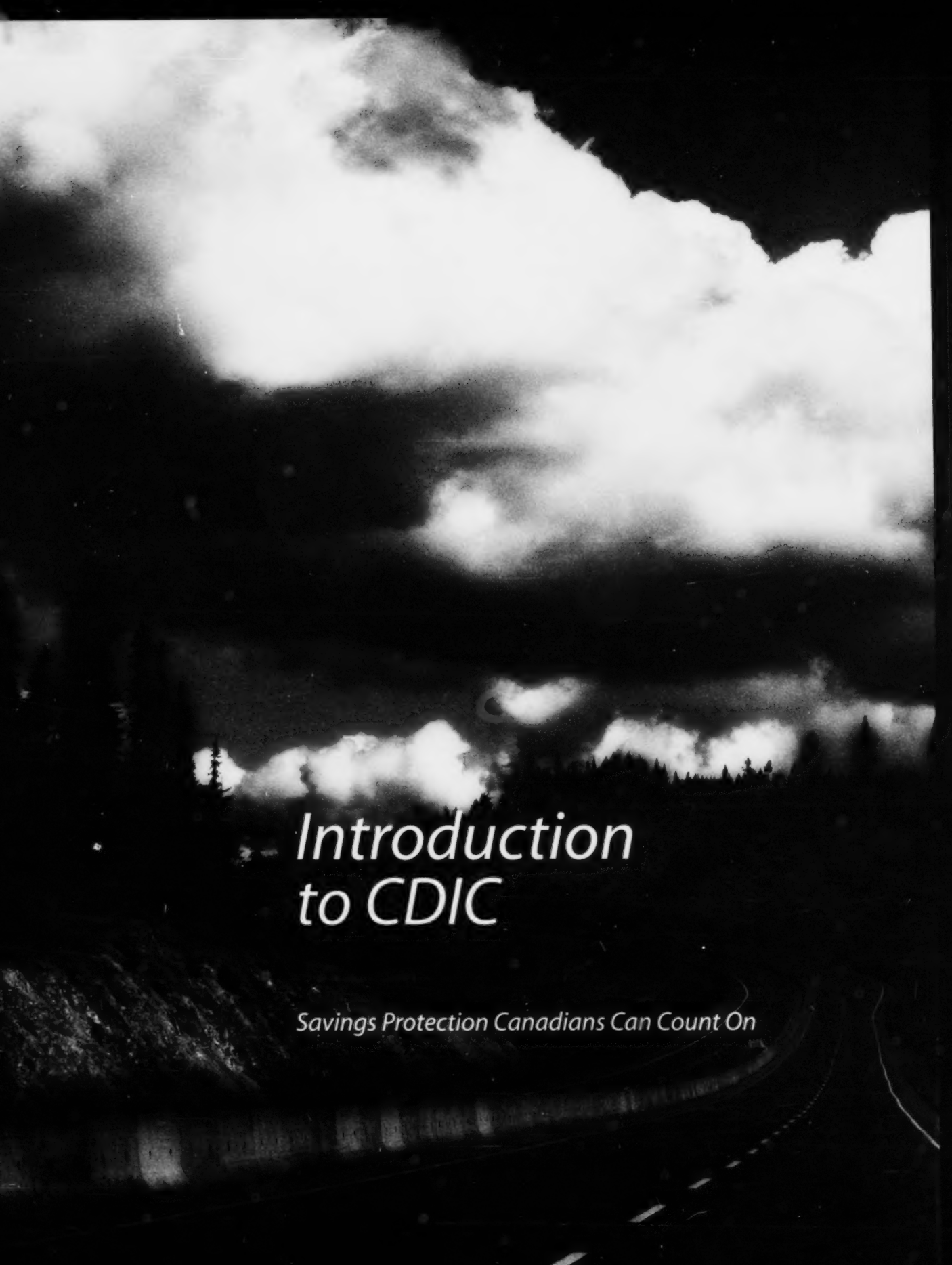

Introduction to CDIC

Savings Protection Canadians Can Count On

Who We Are

The Canada Deposit Insurance Corporation (CDIC) was established in 1967 by the *Canada Deposit Insurance Corporation Act* (the *CDIC Act*). The Corporation is an agent of Her Majesty in right of Canada and is a Crown corporation named in Part I of Schedule III to the *Financial Administration Act*. The Corporation reports to Parliament through the Minister of Finance.

What We Do

CDIC provides insurance against the loss of part or all of deposits held by depositors in Canadian financial institutions that are CDIC members, and promotes and otherwise contributes to the stability of the financial system in Canada, and we do so in a way that minimizes CDIC's exposure to loss.

CDIC provides deposit insurance protection

Under the *CDIC Act* the maximum basic protection for eligible deposits is $100,000 per depositor (principal and interest combined) in each member institution. We provide separate protection for joint deposits, deposits held in trust, mortgage tax accounts, and deposits held in Registered Retirement Savings Plans (RRSPs) and in Registered Retirement Income Funds (RRIFs) in accordance with the *CDIC Act*. Further, the Government has now added eligible deposits in Tax-Free Savings Accounts (TFSAs) as a separate category of deposits insurable by CDIC. In the event of a failure, we reimburse insured depositors, and make claims and recover on assets from the estates of failed member institutions.

History of Premium Rate Changes

(shown as basis points of insured deposits)

1967	3.3
1986	10.0
1993	12.5
1994	16.7
1999	Differential Premiums System
1999/2000 to 2000/2001	Category 1—4.2 Category 2—8.3 Category 3—16.7 Category 4—16.7
2001/2002	Category 1—4.2 Category 2—8.3 Category 3—16.7 Category 4—33.3
2002/2003 to 2004/2005	Category 1—2.1 Category 2—4.2 Category 3—8.3 Category 4—16.7
2005/2006 to 2008/2009	Category 1—1.4 Category 2—2.8 Category 3—5.6 Category 4—11.1
2009/2010	Category 1—1.9 Category 2—3.7 Category 3—7.4 Category 4—14.8

CDIC manages deposit insurance risk

Managing risk is a vital and ongoing function that supports our work. We conduct regular risk assessments of our members and monitor their performance and results through reports and information provided by regulatory authorities, financial information from members, as well as market data and broader indicators of the economy and overall environment. We rely on the Office of the Superintendent of Financial Institutions (OSFI) and the Autorité des marchés financiers (AMF), the supervisor of our sole provincially incorporated member institution, to conduct annual examinations of member institutions on our behalf. Under certain circumstances, we carry out special and/or preparatory examinations of troubled member institutions and work closely with the supervisor to determine an appropriate course of action.

CDIC sets and collects premiums from member institutions

CDIC is funded by premiums that are assessed on insured deposits at our member institutions each year. Based on our differential premiums structure, we assign each member to one of four premium rate categories. In 2009/2010, the rate for each category ranged from 1.9 to 14.8 basis points of insured deposits. Rates for 2010/2011 will range from 2.3 to 18.5 basis points of insured deposits.

Our Members

CDIC membership is limited to banks, federally-incorporated trust or loan companies, provincially-incorporated trust or loan companies, and retail associations to which the *Cooperative Credit Associations Act* applies. At the end of 2009, 83 institutions were members of CDIC. The last time a member institution failed was in 1996. In total, there have been 43 member failures since 1967.

Our Board of Directors and Officers

The CDIC Board of Directors consists of the Chairperson, five private sector Directors and five *ex officio* Directors: the Governor of the Bank of Canada, the Deputy Minister of Finance, the Commissioner of the Financial Consumer Agency of Canada, the Superintendent of Financial Institutions, and a Deputy Superintendent or an officer of OSFI.

CDIC's officers are independent of the Board of Directors. Led by the President and CEO, the officers translate Board direction into action and manage the Corporation's day-to-day operations. The officers are also responsible for supporting the Board in fulfilling its governance responsibilities.

CDIC Board of Directors

(as at December 31, 2009)

Bryan P. Davies
Chair of the Board
Canada Deposit Insurance Corporation

Les Cannam
Chartered Accountant
Saskatoon

Mark Carney
Governor of the Bank of Canada
(ex officio)

Julie Dickson
Superintendent of Financial Institutions
(ex officio)

Pierre Duguay
Deputy Governor, Bank of Canada
(alternate for the Governor of the Bank of Canada)

Michael Horgan
Deputy Minister of Finance
(ex officio)

Nancy Lockhart
Business Executive
Toronto

John McFarlane
Lawyer
Halifax

Ursula Menke
Commissioner
Financial Consumer Agency of Canada
(ex officio)

Ted Price
Assistant Superintendent, Supervision Sector
Office of the Superintendent of Financial Institutions
(ex officio)

Éric Pronovost
Chartered Accountant
Trois-Rivières

Jeremy Rudin
Assistant Deputy Minister
Financial Sector Policy Branch
Department of Finance, Canada
(alternate for the Deputy Minister of Finance)

Shelley M. Tratch
Lawyer
Vancouver

CDIC Officers

(as at December 31, 2009)

Guy L. Saint-Pierre
President and Chief Executive Officer

Michèle Bourque
Executive Vice-President
Insurance and Risk Assessment

M. Claudia Morrow
Vice-President, Corporate Affairs
General Counsel and Corporate Secretary

Thomas J. Vice
Vice-President, Finance and Administration, and
Chief Financial Officer

CDIC's Five-Year Plan

Savings Protection Canadians Can Count On

CDIC develops and maintains a five-year strategic plan. Our plan sets out the activities and initiatives that will enable us to fulfill our mandate. Each year, we review our statutory objects and supporting corporate strategies, taking into consideration the operating environment of CDIC and our membership. We consider the risks CDIC faces and, if necessary, adjust the assumptions on which our plan is based.

Highlights of our strategies and the activities and initiatives that we will undertake over the period 2010/2011 to 2014/2015 are set out below. The financial plan for completing our work is included in Part 3.

Operating Environment

In order to stay on top of matters and risks that may affect depositors, CDIC continuously assesses issues related to the economy and our members' operating environment, as well as key consumer and regulatory matters and international issues. Key issues that have been considered in developing this Plan are:

Economic Environment

Recent indicators point to the start of a recovery in many economies, a shift supported by the efforts of governments around the world to stimulate and stabilize global financial markets—efforts that are expected to be maintained until the recovery is secured.

The beginnings of Canada's economic recovery have been supported by both monetary and fiscal policies, with other factors—such as improving financial conditions, higher commodity prices, and rebounding business and consumer confidence—also contributing to the recovery of economic activity. Nevertheless, barriers to growth persist and include a stronger Canadian dollar, high unemployment rates and ongoing restructuring in key industrial sectors. Although it remains very low, the Bank of Canada projects inflation will return to 2% by the latter part of 2011. Factors beyond our borders are also slowing Canada's recovery, such as vulnerable international financial markets and a weak U.S. economy. In light of these competing factors, the Bank of Canada forecasts are for the Canadian economy to grow by 3.0% in 2010 and 3.3% in 2011 (after contracting by 2.4% in 2009).

Throughout the recent economic turmoil, there have been no bank failures in Canada, nor have Canadian banks required any direct capital infusion from government. The situation is very different in the U.S., where the Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) is implementing a number of costly and never-before-used options to shore up its deposit insurance fund which has borne the cost of more than 140 failures in 2009. Overall, the Canadian financial system remains sound and the Canadian economy appears to be on the road to recovery. The key economic risk over the planning period is that this recovery loses momentum—a possibility if problems in the U.S. housing and financial sectors persist or worsen.

Membership Environment

Operating results for CDIC membership as a whole demonstrate the resilience of our members throughout the economic downturn. At the same time, based on CDIC's experience in previous recessions, there remains a possibility of further deterioration before there is an overall improvement in membership conditions.

For our membership as a whole, profitability in 2009 increased slightly, due to a strong second half of the year, despite some members experiencing deteriorating credit quality and higher provisions for loan losses. Measures of earnings (such as return on average assets) and asset quality for some members are expected to continue to decline until mid- to late 2010. Consumer debt continues to be an area of concern, with both large and small CDIC members facing threats of rising loan defaults in Canada as asset impairment does not typically peak until one to two years after the peak of a recession. Consumer bankruptcy rates have also been on the rise. Although the Canadian real estate correction to date has been mild and short in duration relative to that experienced by the U.S., the possibility of a significant and prolonged decline in Canadian real estate prices is the greatest threat to CDIC membership.

The shift to International Financial Reporting Standards (IFRS) will particularly affect some members, as many off balance sheet securitized assets will be brought back onto the financial institutions' balance sheets, affecting the capitalization of these members.

Consumer Environment

There are clear indications that Canadians remain relatively confident about the future, with most expecting the economy to improve in 2010. Nevertheless, consumer savings levels still reflect the "wait and see" behaviour of 2008/2009, with personal savings deposits in Canadian chartered banks up 14% over the previous year. Similarly, growth in CDIC insured deposits was up 15% over 2008 levels, and stood at $590 billion as at April 30, 2009. Looking ahead, indications are that Canadians will continue to put their money into savings accounts and other less risky deposit products, highlighting the importance of CDIC deposit insurance to Canadians.

The economic turmoil has led consumers to learn more about financial matters, especially strategies for protecting their money. With more than half of Canadians searching for government-related information online (a proportion that is expected to increase), CDIC's Internet presence is more important than ever. Consumers may still want to talk directly with financial advisors, even if only to clarify or confirm information they have found through the Internet; therefore CDIC's outreach efforts with financial advisors and other stakeholders remain essential.

CDIC will continue to gear its public awareness messages to the general public, with an emphasis on those aged 50 years and older, the group holding most deposits and likely to be most adversely affected by a failure.

Legislative Environment

In response to a growing international consensus that some aspects of the recent financial crisis could have been prevented if regulators had had a better view of the financial system as a whole, and better knowledge about some types of financial institutions that were not regulated, Canada's financial safety net agencies, including CDIC, are working to address Canada's G20 commitments in this area.

On July 1, 2009, amendments to the *CDIC Act* under Bill C-10 came into force. The amendments provide CDIC with a range of additional powers to enhance the stability of Canada's financial system. These powers enable CDIC to establish a bridge institution (a "bridge bank") as a resolution tool to preserve the critical infrastructure of a non-viable member institution. The amendments allow the Minister to provide CDIC's Board broader scope of action when systemic concerns arise, to resolve a failure without regard for the Corporation's object of minimizing its exposure to loss. The Minister is also permitted to direct CDIC to undertake specific actions to prevent adverse effects on financial stability. CDIC now has the authority to hold shares in its member institutions, subject to ministerial approval, and has greater flexibility in the timing of preparatory examinations. In addition, the Corporation's borrowing limit was increased to $15 billion, with annual adjustments based on the growth in insured deposits. Tax-Free Savings Accounts (TFSAs) were also designated as a separate category of deposits insurable by CDIC.

A number of federal financial institution statutes, among them the *Bank Act*, the *Trust and Loan Companies Act* and the *Insurance Companies Act*, are to be reviewed and re-enacted by 2012. CDIC is looking at potential amendments to the *CDIC Act*, including possibly simplifying coverage and clarifying certain provisions regarding trust deposits.

Corporate Environment

Of key importance among a range of issues related to CDIC's internal operations over the coming years is the considerable work required to increase and maintain readiness for intervention in the event of the failure of a larger institution or concurrent failures of two or more institutions.

The following changes in CDIC's operating environment will also have a significant impact on CDIC:

- CDIC's additional powers under Bill C-10—working through the implications of these powers and developing the necessary plans to make them operational will require sizeable effort across the Corporation.
- The transition to IFRS—we are required to prepare IFRS compliant financial statements for the year ended March 31, 2012, with interim disclosures required in both 2010 and 2011.

CDIC's Ottawa office will be undergoing renovations to accommodate, among other things, a replacement of the 20-year-old data centre.

In addition, a new CDIC President and CEO will be appointed early in the planning period.

Significant Risks and Key Planning Assumptions

Overview of Our Significant Risks

CDIC's risks are subject to sound governance and management. CDIC's Board of Directors has formalized its risk governance responsibilities in its Board Charter. These are to:

- understand the significant risks to which CDIC is exposed
- establish appropriate and prudent risk management policies for those risks and review these policies on a regular basis
- obtain reasonable assurance, through annual or more frequent reviews, that CDIC has an effective Enterprise Risk Management (ERM) process and that risk management policies are being adhered to

Management's ERM process and results are subject to validation by CDIC's Audit and Consulting Services.

CDIC faces exposure to four categories of risk that stem from its statutory objects and the conduct of its affairs: insurance risk, operational risk, financial risk and reputation risk.

Insurance Risk

In relative terms, insurance risk is CDIC's most significant risk. The failure of a member institution, the worst-case scenario from an insurance risk perspective, has the potential for a major impact on CDIC given the high costs of resolution and the substantial resources required to handle a failure. Within insurance risk, intervention risk continues to be viewed as "cautionary" due to two principal factors: (i) given the difficult economic environment in which our member institutions operate, CDIC faces an increased possibility of being called on to conduct one or more interventions at a time when it is in the midst of a multi-year effort to increase its resolution capacity; and (ii) although the Government provided CDIC with additional resolution powers in 2009, time and resources are still required to fully operationalize these important new powers.

Operational Risk

With the exception of people risk, CDIC's operational risks are assessed as acceptable at this time. Although we continue to enhance our intervention capabilities and capacity and test them through simulations, our approach is to operate with only a core level of employees, some of whom perform multiple intervention roles that require specialized knowledge. We are taking steps to mitigate this risk. For example, new employees were hired recently and are being trained and are receiving hands-on intervention simulation experience. Stand-by agreements have been put in place to engage service providers to ensure that we continue to have access to adequate and ready resources needed to fulfill our mandate.

Financial Risk

CDIC's financial risks (liquidity, market and credit risk) continue to be acceptable and stable. The management of these risks is governed by conservative Board financial risk policies, designed to ensure that funds can be available quickly and without material compromise to their value. Management has taken steps to put in place appropriate practices and controls in order to ensure adherence to these policies. In addition to having the appropriate segregation of duties, oversight of the Corporation's treasury strategy is provided by a Risk Management Unit and an Asset/Liability Committee (ALCO), which reflects a cross-section of CDIC's personnel. All investments meet or exceed the Minister of Finance's *Financial Risk Management Guidelines for Crown Corporations*.

Uncertainties in capital markets during 2008/2009 and 2009/2010 have caused a move toward less risky investments. In turn, this has increased demand for the types of assets in which CDIC invests, thereby somewhat increasing the market value of CDIC's current portfolio and the value at which it is carried on CDIC's financial statements. At the same time, the move to less risky investments has contributed to a reduction in yields on new investments going forward. The portfolio is of high quality and relatively short term in nature which protects its value.

Reputation Risk

CDIC's reputation risk is presently assessed as acceptable. Although public attention to CDIC has generally been positive over recent years, CDIC is aware that it faces a greater possibility of being called on to conduct one or more interventions at a time when expectations are for faster payments of insured deposits. CDIC has not had recent experience in dealing with an actual failure although we continue to perform simulations, developing and upgrading our skills and capacity for a payout.

Assessment and Monitoring of Risk

CDIC management is currently in the process of finalizing its annual assessment of risk and will present a full updated report on CDIC's management of its significant risks to the Board of Directors early in 2010. In addition, in order to provide further assurance as to the integrity of its systems and controls, CDIC is implementing a program of regular review of internal controls over financial reporting, based on risk-based cyclical testing and annual reporting. The testing of CDIC's internal controls over financial reporting is coordinated with the work of CDIC's Audit and Consulting Services group and, as appropriate, with the ERM process.

Key Planning Assumptions

The strategies, plans and supporting resource budgets outlined in this Summary are based on the following planning assumptions:

1. There will be no significant changes to CDIC's statutory objects or the elements of deposit insurance during the planning period.

2. Although risk in the Canadian financial system has been higher in the past few years, the working assumption supporting CDIC's Corporate Plan is that no failures of CDIC member institutions will occur during the planning period. While the overall financial system in Canada remains strong, previous experience suggests that, from time to time and particularly during difficult economic times, individual member institutions will face viability or solvency problems that require intervention by CDIC. The timing and circumstances surrounding such events are difficult to predict, as are the associated internal resource implications. The Corporation can handle a payment of insured deposits of $1.9 billion with existing resources. Payouts or resolution activities involving more than this amount would require CDIC to obtain additional funding through its authorized borrowing capacity.

3. The total number of CDIC member institutions will not change significantly during the planning period.

4. Growth in insured deposits is expected to moderate from the 15% experienced last year to 7% in the first year, and to 5% annually throughout the remainder of the planning period.

5. The target range for the amount of *ex ante* funding is assumed to remain at between 40 and 50 basis points of insured deposits. This translates into a range of approximately $2.4 to $3.0 billion based on levels of insured deposits as at April 30, 2009. In view of the impact that changes in the annual rate of growth in insured deposits have on *ex ante* funding and the time projected to reach the bottom of the target range, the Corporation will review its progress towards the target range for *ex ante* funding regularly during the planning period.

   CDIC estimates that, based on the planning assumptions, the *ex ante* fund will reach the bottom of the target funding range in 2015/2016, one year later than forecast in the 2009/2010 to 2013/2014 Corporate Plan. This is primarily due to the interaction of three variables: a projected annual rate of growth of insured deposits as described at Planning Assumption 4, above; an average investment yield of 1.57% during the planning period (see Planning Assumption 7, next page); and an increase in premium rates as outlined in Planning Assumption 6, below.

6. The premium revenue projection is based on an increase over 2008 differential premium year rates of one third for each of the first two years of the planning period as presented in the table below. When combined with the increase in 2009, such an increase will result in a doubling of the differential premium rates (over those of 2008) for the 2011 premium assessment year, and for the balance of the planning period. These rates would still be at historically relatively low levels.

Assumption for Increased Differential Premium Rates (Rounded to One Decimal Point) over the Planning Period by Fiscal Year (Premium Year)[a]

	Premium Rates (Basis Points of Insured Deposits)					
	2009/2010 (2009)[b]	2010/2011 (2010)[c]	2011/2012 (2011)[d]	2012/2013 (2012)	2013/2014 (2013)	2014/2015 (2014)
Category 1	1.9	2.3	2.8	2.8	2.8	2.8
Category 2	3.7	4.6	5.6	5.6	5.6	5.6
Category 3	7.4	9.3	11.1	11.1	11.1	11.1
Category 4	14.8	18.5	22.2	22.2	22.2	22.2

[a] The membership premium year is May 1st to April 30th.
[b] Rates for all premium categories increased by 33⅓% over 2008 rates.
[c] Rates for all premium categories increase by 66⅔% over 2008 rates.
[d] Rates for all premium categories increase by 100% over 2008 rates and remain unchanged for the remainder of the planning period.

7. CDIC assumes an average yield on cash and investments of 1.57%, derived from the yield curve as at the end of 2009, and applying a weighting of these rates to CDIC's actual investment portfolio and its existing maturity structure.

8. CDIC will not receive government appropriations during the planning period.

Corporate Strategies and Scorecard for the Planning Period

After giving consideration to the current operating environment, as well as to CDIC's significant risks, the Corporation determined that the existing three corporate strategies will continue to guide CDIC's activities over the planning period April 1, 2010, to March 31, 2015:

- Strengthening Core Expertise and Readiness
- Promoting Depositor Awareness
- Sustaining Efficient Governance and Operational Capacity

Highlights of the initiatives and strategic plans that support each corporate strategy are presented below, followed by a Corporate Scorecard that sets out performance indicators for key initiatives. The financial and resource budgets that support plans and initiatives are included in Part 3 of this Summary.

Strengthening Core Expertise and Readiness

CDIC's work over the planning period will continue to focus on key aspects of readiness, including monitoring the risk in our membership, and expanding our payout and non-payout resolution capacity.

Membership Risk Monitoring

It is crucial for CDIC to promptly identify and respond to potential membership risks. The Corporation continuously monitors the economic and financial environment, tracking emerging issues and risks that may affect our members. We also monitor the risk profile and financial performance of individual members and of the membership as a whole. In doing so, we rely primarily on supervisory information from the Office of the Superintendent of Financial Institutions (OSFI) and regulatory filings from our members.

CDIC will participate in the redesign and replacement of the Tri-Agency Data Sharing System (TDS), a system that was initially developed and funded jointly by the Bank of Canada, OSFI and CDIC in 1999 to collect and share financial information from financial institutions. The financial and resource plans presented as Part 3 of this document do not reflect CDIC's share of costs that may be associated with this initiative as the total costs of the project have not yet been fully determined.

Our work with OSFI to update the *Strategic Alliance Agreement*, designed to ensure continued coordination of effort and smooth information sharing between the two organizations, will be completed by 2012 and will include coordination mechanisms for CDIC's new bridge bank resolution powers.

Intervention and Resolution

CDIC must maintain a state of readiness to intervene quickly in the affairs of a troubled member institution, be prepared with appropriate tools to fulfill our mandate and be well coordinated with our partners in the financial safety net. Our methodologies and systems are designed to handle the failure of various types and sizes of members, as well as implementing various forms of failure resolution.

In support of our intervention processes, CDIC maintains current technology and ensures ongoing employee training. We will continue work on updating our valuation model, a key tool for assessing options for failure resolutions. In 2010/2011, we will complete a plan for the model's redesign, with the goal of expanding its use in handling the more complex balance sheets that are typical of larger member institutions, and to support the model's integration into CDIC's member risk assessment process.

Readiness for payout resolutions: Enhancing CDIC's capacity for making a payment in support of a larger member institution failure is a high-priority, multi-year and Corporate-wide initiative. To date, we have successfully conducted simulations of increasingly larger payouts (up to 500,000 depositors with 1,200,000 accounts) and over the planning period we will build on these accomplishments. For example, we will conduct payout simulations for up to one million depositors. We will also continue to invest in secure remote access capabilities for the payout system, and evolve our information portal to handle large-scale team communication, collaboration, document handling and storage. Another initiative underway will improve the speed with which we can load and use member institution deposit data in the event of a failure, information crucial for making quick insurance payments to depositors should a member fail.

Readiness for non-payout resolutions: CDIC is able to facilitate the acquisition of a failed institution by a healthy institution, for example, by providing financial assistance through a loan or guarantee. Non-payout resolutions form an important part of our capacity to protect depositors and contribute to the stability of Canada's financial system. In 2010/2011, CDIC will improve non-payout intervention readiness by enhancing and testing its special examination methodology, and by collecting and analyzing additional information from higher risk members.

Among the new powers CDIC received in 2009/2010 is the power to form a bridge bank institution as a means to preserve institutional value and financial stability in the system in the event that a member is no longer viable. An international best practice, bridge bank resolution has the advantage of minimizing disruption of services to customers of the failed bank while preserving its franchise value to offset the cost of the failure. CDIC is taking steps to operationalize its new bridge bank powers, including working with other federal agencies to develop the regulatory and operational framework to support this work.

Crisis Communication

Being prepared to effectively communicate with depositors and others in the event of a failure is of paramount importance. We will continue to update a website that would be activated in the event of a member failure and to regularly enhance and test our crisis communication systems and materials.

Ensuring Adequate Funding Is Available

In view of the importance of funding where the Corporation is called upon to intervene with respect to a failing member institution, CDIC will conduct ongoing assessments of the sufficiency of its funding sources. Work will include rigorous analyses of our *ex ante* funding methodology and its impact on premium rate decisions. We will also work closely with the Department of Finance to coordinate the logistics of accessing our newly increased borrowing capacity.

Other Plans

Among other readiness activities, CDIC will prepare for the 2012 federal financial legislative review process by developing policy proposals in a number of areas, including insurance coverage, and on issues related to trust deposits. Other ongoing research to support readiness includes investigating options for managing CDIC's insurance fund.

As part of an ongoing review of its by-laws, in 2010/2011 CDIC will complete a comprehensive review of its *Joint and Trust Account Disclosure By-law*, with a view to increasing its effectiveness; and continue to review the *Differential Premiums By-law* (which assigns members to different premium categories), in the context of the Basel II capital adequacy measures and for any implications arising from the transition to IFRS. Other by-laws will be reviewed and amended on an ongoing basis as a result of any statutory changes.

The following corporate key performance indicators will help CDIC monitor its progress on the above key initiatives and activities.

Corporate Strategy: Strengthening Core Expertise and Readiness

PLANNED INITIATIVES 2010/2011 TO 2014/2015	KEY PERFORMANCE INDICATORS
Review *Strategic Alliance Agreement* with OSFI.	Updated *CDIC/OSFI Strategic Alliance Agreement* (including bridge bank considerations) in place by March 31, 2012.
Assess the risk posed by all member institutions at least annually.	An annual review of each member institution is conducted and appropriately documented.
Continue to increase CDIC's payout capacity to address the failure of a member institution with a large number of depositors.	Achieved and tested payout for 750,000 depositors completed by March 31, 2011, and one million depositors by March 31, 2012.
Operationalize CDIC's new bridge bank powers.	Completion of the bridge bank implementation project by March 31, 2011.
	Funding analysis completed by March 31, 2011.
Examine CDIC's financial position, funding adequacy and funding options for a resolution—including under a bridge bank.	Provisioning methodology review completed by March 31, 2011.
	Maximum total funding adequacy determination and documentation of all funding options completed by March 31, 2011.

Promoting Depositor Awareness

CDIC's corporate strategy of promoting depositor awareness is carried out through a range of targeted and multi-year activities intended to increase depositors' awareness and understanding of CDIC deposit insurance, including the $100,000 deposit insurance limit, and the types of financial products that are covered or not covered by CDIC.

Long-Term Public Awareness Strategy and Plan

Public awareness of CDIC and deposit insurance remains a priority, given the current economic environment. We are implementing the first year of our Long-Term Public Awareness Strategy and Plan (developed in 2009/2010). A television advertising campaign will continue to be a major component of our plan and will be supplemented with print, Internet advertising and search-engine marketing.

Our efforts will be aimed at the general public, with an emphasis on the 50+ age group, given this segment's greater vulnerability (they are closer to retirement and the amount and type of products they own could put them at greater risk for loss in the event of a failure with less ability to recover from loss). We will focus on informing the public about CDIC, deposit insurance and the coverage limit, and on promoting confidence in CDIC and Canada's financial system. Our campaign will continue to have a strong call to action aimed at driving the public to learn more from their financial institution, as well as through CDIC's website and call centre.

Building on our results of last year (as at March 2009), with public awareness of CDIC among the general population reaching 54% and unaided awareness of the $100,000 limit reaching 26%, our target for 2010/2011 is to exceed 54% awareness of CDIC and 26% unaided awareness of the $100,000 limit.

For the 50+ age group, building on our results of last year (as at March 2009) with public awareness of CDIC reaching 62% and unaided awareness of the $100,000 limit reaching 31%, our target for this group for 2010/2011 is to reach 65% awareness of CDIC and maintain at least the 2009/2010 unaided awareness level of the $100,000 limit.

Outreach

Working with our partners is key to our communication and outreach activities. Our partners include, among others, the Autorité des marchés financiers (AMF), the Registered Deposit Brokers Association, and other financial and consumer associations.

Other Plans

Other planned activities include the continued production of matte stories to be distributed to newspapers, online publications and radio stations across Canada, and CDIC's participation in consumer shows targeting the 50+ age group.

Key performance indicators that will be tracked are set out below.

Corporate Strategy: Promoting Depositor Awareness

PLANNED INITIATIVES 2010/2011 TO 2014/2015	KEY PERFORMANCE INDICATORS
Implementation of the Long-Term Public Awareness Strategy and Plan developed in 2009/2010.	For the general population: exceed 54% total awareness of CDIC and 26% of unaided awareness of the $100,000 coverage limit. For the 50+ age group: reach 65% awareness of CDIC and maintain a 31% unaided awareness of the $100,000 coverage limit. Conduct public opinion poll research on a quarterly basis during the planned period to ascertain results.

Sustaining Efficient Governance and Operational Capacity

CDIC maintains sound overall governance and strong operational capacity as a foundation for all of its work. As an organization, CDIC keeps abreast of best practices and applies those considered appropriate for the Corporation.

Employee Support

CDIC will implement its new Human Resources Strategy and Plan (HRSP) in 2010/2011, focusing on its commitment to excellence in its employees and as an employer. The new plan will support CDIC in meeting a number of challenges, such as: recruitment and retention in view of anticipated retirements and normal turnover; training and development to maintain key core competencies; and evolving competitive compensation and benefits practices. It also builds on many of the initiatives commenced through our existing HRSP.

Employees are CDIC's key resource and we recognize that satisfied and motivated employees are vital to our ability to achieve our goals. CDIC will continue to monitor and assess employee satisfaction and engagement through regular surveys, and will take appropriate action to address any barriers to a productive work force.

Improving Infrastructure and Operations

In 2010/2011, CDIC will complete renovations to its Ottawa offices, including construction of a new data centre. The renovations will emphasize energy efficiency, conservation, and use of renewable and reusable materials wherever possible. With our Toronto office lease set to expire in the fall of 2011, we will also negotiate a new lease for that office early in the planning period.

Our business continuity management program will focus on maintaining fully operational business continuity plans for each area of the Corporation, and on keeping our pandemic preparedness plans up-to-date. These plans will continue to utilize CDIC's secure remote access solution—which allows employees to work remotely from home or other locations where they can access a computer with an Internet link. We will complete our virtualization technology at our primary and backup data sites, allowing the Corporation to recover its operations more quickly at either site when faced with a business disruption. Key business continuity and pandemic planning information will be regularly shared throughout the planning period with the Bank of Canada, the Financial Consumer Agency of Canada (FCAC) and OSFI.

Strengthening Information Systems

CDIC's Information Systems Strategic Plan (ISSP) reflects the importance of up-to-date technology, knowledgeable personnel and applying sound technical practices in the use of information collected and used by the Corporation. The five-year ISSP supports our investments in technology, people and processes to add long-term value to the Corporation. Revised annually, the ISSP aligns with our Corporate Plan and keeps us current in an evolving technology environment, contributing to our capacity to intervene in the event of a member failure. The ISSP calls upon us to continue to invest in applications that support our mandate and position us as a leader in deposit insurance with a focus on reducing reliance on paper and enhancing security.

CDIC continually invests in its technical infrastructure and IS support framework to stay in line with industry best practices and to maintain flexibility in meeting the high security standards needed to protect our information assets.

Financial Reporting

CDIC will continue its transition from Canadian Generally Accepted Accounting Principles (GAAP) to International Financial Reporting Standards (IFRS), a significant initiative for the Corporation. CDIC will prepare its statement of financial position under the IFRS for the first time as at April 1, 2010. The transition will also see us prepare our March 31, 2011, financial statements under both GAAP and IFRS, an exercise that will require us to track transactions throughout the year to ensure that all data captured is IFRS compliant. The Corporation is required to present IFRS compliant financial statements for the year ended March 31, 2012.

CDIC will need to address its methodology for determining the appropriate provision for insurance losses. The review will ensure that CDIC's provisioning methodology is compliant with IFRS and that it reflects issues identified during recent stakeholder consultations. Transition to IFRS will also call for a range of other work, including amending our accounting policies and upgrading our accounting and treasury systems.

Recently passed legislation requires CDIC to produce and make public quarterly financial reports (including a Management's Discussion and Analysis (MD&A) report) commencing in 2011. CDIC management, in consultation with the Office of the Auditor General, is considering alternatives for the review of such reports prior to public disclosure.

Assessing Corporate Risks and Controls

CDIC will continue its annual Enterprise Risk Management (ERM) process, the outputs from which provide the information needed to review and update risk policies, as well as to focus the Corporation's plans and resources in the future. We will also continue our risk-based cyclical review of internal controls over financial reporting. We will report publicly on the management of our significant corporate risks and on our review of internal controls over financial reporting through the MD&A section of our Annual Report.

Working with Stakeholders and International Collaboration

CDIC has committed to updating the International Association of Deposit Insurers (IADI) guidance document on differential premium systems and will chair the IADI sub-committee responsible for this project. Our CEO will continue to serve on the IADI Executive Council. Work in 2010/2011 will include implementing the *Core Principles for Effective Deposit Insurance* developed by IADI and working closely with the Cross-Border Bank Resolution Group of the Basel Committee on Banking Supervision. We will also continue providing support and assistance to countries developing and/or enhancing deposit insurance systems, taking into account the availability of CDIC personnel.

The key performance indicators to be tracked are set out in the table below.

Corporate Strategy: Sustaining Efficient Governance and Operational Capacity

PLANNED INITIATIVES 2010/2011 TO 2014/2015	KEY PERFORMANCE INDICATORS
Conduct annual assessments of CDIC's significant corporate risks, review and update CDIC's Board and management risk policies as necessary, and provide regular reports to stakeholders about the management of CDIC's significant corporate risks.	Significant risks are assessed at least annually. Appropriate risk management initiatives are undertaken on a timely basis to ensure exposure is within acceptable levels. Annual ERM attestation included in the Annual Report.
Manage transition to International Financial Reporting Standards (IFRS).	Transition to IFRS completed and financial statements audited for the fiscal year ended March 31, 2012.
Monitor employee satisfaction to ensure that there are no impediments to a productive and motivated work force.	Over the planning period, achieve employee satisfaction rates above 75% as measured by the bi-annual employee surveys.
Maintain CDIC's Business Continuity Management Program in a fully current and ready state.	Business Continuity Plan (BCP) and Pandemic Preparedness Plan (PPP) test exercises conducted at least annually with results and any follow-up actions reported to the Audit Committee on an annual basis. An appropriate emergency back-up site is ready and available at all times.
Conduct annual assessments under CDIC's Internal Control Over Financial Reporting Review program, incorporating coordination with CDIC's ERM program and the work of CDIC's Audit and Consulting Services Department. Provide (through the MD&A section of CDIC's Annual Report) regular reports to stakeholders about the state of CDIC's internal controls over financial reporting.	Internal controls are regularly reviewed in accordance with CDIC's Internal Control Over Financial Reporting Review program (consistent with Treasury Board Secretariat (TBS) Guidelines) and the results of this work are reported each year in CDIC's Annual Report. No significant internal control deficiencies are reported.
Implement appropriate procedures to support a quarterly reporting regime (subject to government approval).	Quarterly reporting requirements being fully met pursuant to Treasury Board guidance for CDIC's 2011/2012 fiscal year.

Financial and
Resource Plans
Savings Protection Canadians Can Count On

CDIC's five-year financial plan for 2010/2011 to 2014/2015 is based on the planning assumptions summarized in Part 2, and reflects the resources required to carry out the strategies and related initiatives planned for the period described in Part 2.

CDIC will maintain a stable financial position throughout the planning period. Our operating environment, however, is rapidly evolving and the intervention risk the Corporation faces remains at cautionary levels. In addition, new reporting requirements (such as IFRS and quarterly financial reporting) will become a reality for the Corporation during the planning period. CDIC recognizes, however, the need to exercise fiscal constraint whenever possible, even in the face of a challenging operating environment. The Corporation's financial and resource plans reflect the need to be fiscally prudent while continuing to address the growing demands anticipated over the planning horizon.

The Corporation will continue to manage its operations and costs effectively by regularly reviewing activities and initiatives within the broader context of our changing environment. CDIC will also manage its business plans to focus resources on the most important initiatives.

CDIC's operating budget does not allow for significant contingencies. Whenever possible, costs for unplanned activities are absorbed within the existing operating budget. If CDIC is required to intervene in the affairs of a member institution, or if new initiatives need to be undertaken during the planning period that cannot be absorbed by revising priorities within the existing budget, Board approval will be requested for additional resources and budget.

The Corporation's *Pro Forma* Consolidated Balance Sheet, Statement of Income and Retained Earnings, and Statement of Cash Flows are presented as Figures 1, 2 and 3, respectively.

It should be noted that premium rates are fixed annually by the Minister of Finance after considering recommendations from CDIC's Board of Directors which take into consideration the Corporation's financial condition, the economic and financial environment, the risk profile of its membership, and the actual and projected level of *ex ante* funding relative to the target range. Accordingly, actual retained earnings levels and premium revenue for the planning period may vary from the figures presented in this Plan.

Highlights of the Five-Year Financial Plan

The **premium revenue** for the fiscal years 2010/2011 to 2014/2015 is based on premium rates increasing by one third over 2008 rates in each of 2010 and 2011.

Over the five-year planning period:

- **Premium revenue** is forecast to total $1,049 million over the five-year planning period (Figure 2). **Interest income on investments** is forecast to total $193 million, and **net operating expenses** are budgeted at $168 million over the same period.

- The adequacy of provision for losses is assessed on an annual basis and, if necessary, adjustments are recorded. For the purposes of this Plan, the **provision for insurance losses** is forecast to remain at $800 million throughout the planning period (Figure 1).

- **Cash and investments** are planned to be $2.149 billion as at March 31, 2011, and are expected to increase to $3.037 billion by the end of the planning period at March 31, 2015 (Figure 1).

- **Retained earnings** of $1.352 billion are planned as at March 31, 2011, and are expected to grow to $2.238 billion by the end of the planning period at March 31, 2015 (Figure 1).

The Corporation is subject to federal income tax and is required to pay income taxes on its taxable income.[1] The total income tax expense over the five-year planning horizon is forecast to be $9 million (Figure 2).

[1] Under the provisions of the *Income Tax Act*, the Corporation's premium revenue is not taxable. As such, the Corporation's source of taxable income is its interest revenue on cash and investments. From this amount, allowable expenditures are deducted in order to arrive at its net income for tax purposes.

Figure 1: *Pro Forma* Consolidated Balance Sheet
as at March 31
($ millions)

	2009 Actual	2010 Plan	Forecast 2010	2011	2012	2013	2014	2015
ASSETS								
Cash	–	1	1	1	1	1	1	1
Investments	1,770	1,872	1,951	2,148	2,353	2,568	2,795	3,036
Accounts receivable	2	1	–	–	–	–	–	–
Income tax overpayment	5	4	6	–	–	–	–	–
Capital assets	2	2	2	5	5	5	5	5
	1,779	1,880	1,960	2,154	2,359	2,574	2,801	3,042
Future income tax asset	–	1	1	–	–	–	–	–
	1,779	1,881	1,961	2,154	2,359	2,574	2,801	3,042
LIABILITIES								
Accounts payable	4	3	2	2	2	2	2	2
Income tax payable	–	–	–	–	2	2	2	2
Future tax liability	4	–	–	–	–	–	–	–
Provision for insurance losses	800	650	800	800	800	800	800	800
	808	653	802	802	804	804	804	804
EQUITY								
Retained earnings	960	1,228	1,159	1,352	1,555	1,770	1,997	2,238
Accumulated other comprehensive income	11	–	–	–	–	–	–	–
	971	1,228	1,159	1,352	1,555	1,770	1,997	2,238
	1,779	1,881	1,961	2,154	2,359	2,574	2,801	3,042

Figure 2: *Pro Forma* Consolidated Statement of Income and Retained Earnings
for the Year Ending March 31
($ millions)

	2009 Actual	2010 Plan	Forecast 2010	2011	2012	2013	2014	2015
REVENUE								
Premiums	92	102	198	180	202	212	222	233
Interest on investments	54	36	32	31	35	39	42	46
Other revenue	–	–	–	–	–	–	–	–
	146	138	230	211	237	251	264	279
EXPENSES								
Operating expenses								
Salaries and other personnel costs	12	15	14	15	15	16	16	16
Professional fees	3	6	6	6	6	5	5	5
General expenses	2	3	4	4	4	4	4	4
Public awareness	3	4	4	4	4	4	4	4
Premises	4	4	3	3	3	4	4	4
Data processing costs	2	1	1	2	2	2	2	2
Total operating expenses	26	33	32	34	34	35	35	35
Less cost recovery (FCAC and OSFI)[a]	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)
Net operating expenses[b]	25	32	31	33	33	34	34	34
Adjustment to provision for insurance losses	150	–	–	–	–	–	–	–
	175	32	31	33	33	34	34	34
Net income (loss) before recoveries and income tax	(29)	106	199	178	204	217	230	245
Recovery of amounts previously written off	1	14	–	14	–	–	–	–
Income tax recovery (expense)	(9)	(2)	–	1	(1)	(2)	(3)	(4)
Net income (loss)	(37)	118	199	193	203	215	227	241
Retained earnings, beginning of year	997	1,110	960	1,159	1,352	1,555	1,770	1,997
Retained earnings, end of year	960	1,228	1,159	1,352	1,555	1,770	1,997	2,238

[a]CDIC provides call centre services to the Financial Consumer Agency of Canada (FCAC) and the Office of the Superintendent of Financial Institutions (OSFI) on a cost-recovery basis. These costs are included in the relevant expense categories.

[b]Expense estimates for fiscal years 2011/2012 through to 2014/2015 are subject to further development and will be dependent on specific plans developed for those years.

It should be noted that the *Pro Forma* Consolidated Statement of Comprehensive Income reports on the potential impact on net income as a result of changes in market value of the Corporation's investment portfolio. Such changes would be dependent on future changes in interest rates and market activity. CDIC does not forecast future interest rates and, as a result, a *Pro Forma* Consolidated Statement of Comprehensive Income has not been included in this Financial Plan as it would not provide any material information to the reader.

Figure 3: *Pro Forma* Consolidated Statement of Cash Flows for the Year Ending March 31
($ millions)

	2009 Actual	2010 Plan	Forecast					
			2010	2011	2012	2013	2014	2015
OPERATING ACTIVITIES								
Premium revenue received	92	102	198	180	202	212	222	233
Claims recovered	-	-	-	-	-	-	-	-
Interest revenue received	56	36	32	31	35	39	42	46
Recovery of amounts previously written off	-	14	-	14	-	-	-	-
Other amounts received	1	-	-	-	-	-	-	-
Payment of income taxes	(15)	(4)	(3)	6	1	(1)	(3)	(3)
Payments to suppliers and employees	(25)	(31)	(33)	(32)	(33)	(33)	(32)	(33)
Capital assets purchased	-	(1)	(1)	(4)	(1)	(1)	(1)	(1)
Cash flows from operating activities	109	116	193	195	204	216	228	242
INVESTING ACTIVITIES								
Net cash flows from (used) in investing activities	(109)	(116)	(192)	(195)	(204)	(216)	(228)	(242)
CASH								
Increase during the year	-	-	1	-	-	-	-	-
Balance, beginning of year	-	-	-	1	1	1	1	1
Balance, end of year	-	-	1	1	1	1	1	1

Ex Ante Funding

CDIC recognizes the importance of appropriate financial resources for the proper functioning of a sound deposit insurance system. There must be a high degree of confidence that the resources available to CDIC will be sufficient to address the risks to which it is exposed.

In 2003/2004, the Board of Directors resolved that CDIC, as a matter of prudence, ought to have an amount of advance funding available for possible deposit insurance losses.

The amount of *ex ante* funding considered prudent was derived from assessing the results of hypothetical member failure situations using a Monte Carlo simulation technique. The simulation carefully considered the insured deposits at each member institution, rating agency data with respect to failure probabilities associated with individual member institutions, CDIC's historical loss experience on failed member institutions, and the potential that failure situations may be correlated. By running large numbers of

iterations, the Monte Carlo technique provided an approximation of the range of potential loss scenarios that may be experienced by CDIC. The results of the simulation were assessed for reasonableness against the level of insured deposits in CDIC's portfolio of member institutions.

After careful consideration of this analysis, CDIC's Board of Directors established its *ex ante* funding target at 40 to 50 basis points of insured deposits. Such a level is considered appropriate to allow CDIC to effectively discharge its mandate on an expeditious basis. It was further decided that the amount of *ex ante* funding would be represented by the aggregate of both the retained earnings and the provision for insurance losses as reported in CDIC's financial statements. CDIC plans to again assess its funding methodology in light of recent initiatives undertaken by G20 countries.

The target for the amount of *ex ante* funding currently translates into a range of approximately $2.4 billion to $3.0 billion, based on levels of insured deposits as at April 30, 2009. As at September 30, 2009, the level of *ex ante* funding was $1.9 billion or 33 basis points of insured deposits.

Based on the assumption that premium rates will increase by one third from 2008 levels in each of the 2010 and 2011 premium years, resulting in a doubling of the differential premiums rates (over those of 2008) for the 2011 and subsequent premium assessment years, the bottom of the range is forecast to be reached in fiscal year 2015/2016 (see Figure 4). This is one year later than what was forecast in CDIC's 2009/2010 to 2013/2014 Corporate Plan, and is a result of significant increases in insured deposits and lower-than-expected yields on investments.

Figure 4: *Ex Ante* Funding Progression–Fund Growth Towards Target

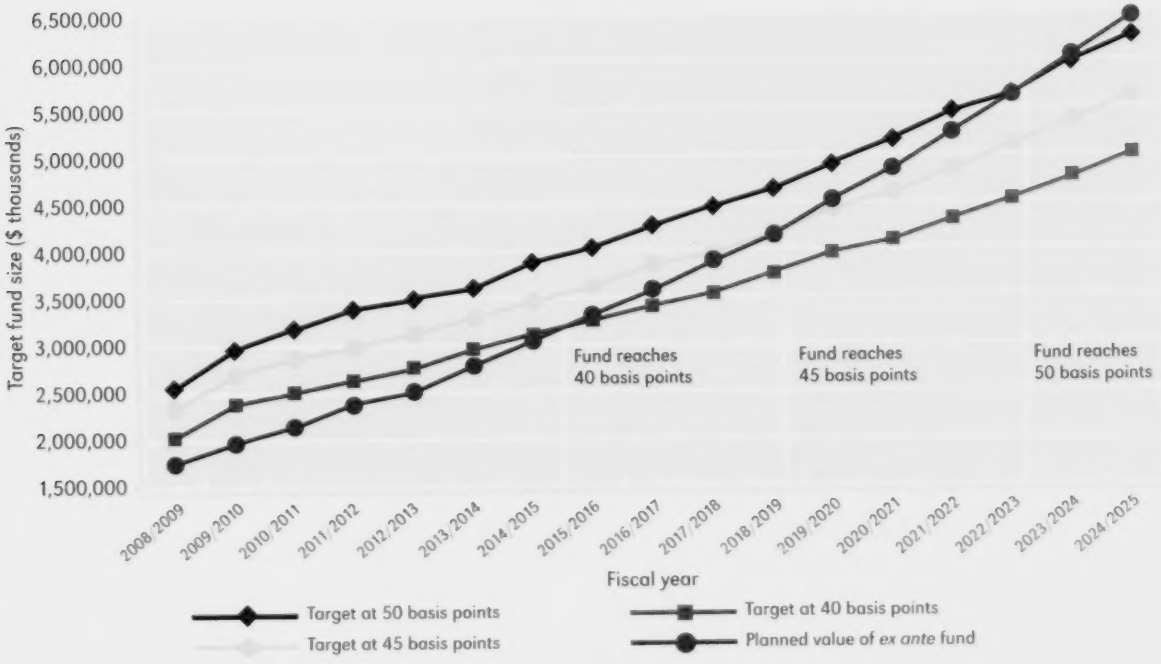

Operating Budget—2010/2011

A summary of the operating budget is set out in Figure 5.

Figure 5: Operating Budget
($ millions)

	2009 Actual	2010 Plan	2010 Revised Budget	2010 Forecast	**2011 Budget**
REVENUE					
Premiums	92.3	101.8	101.8	197.8	180.5
Interest income	53.9	36.1	36.1	31.8	30.6
Other revenue	0.1	–	–	–	–
	146.3	137.9	137.9	229.6	211.1
OPERATING EXPENSES					
Salaries and other personnel costs	12.6	15.0	15.0	13.8	14.7
Professional fees	3.1	5.9	6.7	6.3	6.6
Premises	2.5	3.0	3.0	2.9	3.2
Public awareness	3.6	4.0	4.0	4.0	4.0
General expenses	2.8	3.7	3.7	3.8	3.7
Data processing	1.7	1.5	1.5	1.5	1.7
Total operating expenses	26.3	33.1	33.9	32.3	33.9
Less cost recovery (FCAC, OSFI, AMF)	(0.9)	(1.0)	(1.0)	(1.0)	(1.0)
Net operating expenses	25.4	32.1	32.9	31.3	32.9
Adjustment to provisions	150.0	–	–	–	–
	175.4	32.1	32.9	31.3	32.9
Net income (loss) before recoveries and income tax	(29.1)	105.8	105.0	198.3	178.2
Recovery of amounts previously written off	0.5	13.8	13.8	–	13.8
Income tax recovery (expense)	(8.5)	(1.6)	(1.6)	0.5	0.5
Net income (loss)	(37.1)	118.0	117.2	198.8	192.5

Capital Budget—2010/2011

The budget for capital expenditures in 2010/2011 is $2.25 million. The capital budget is summarized in Figure 6.

Figure 6: Capital Budget
($ thousands)

	2009 Actual	2010 Plan	2010 Forecast	**2011 Plan**
Furniture and equipment	143	100	100	100
Computer hardware	671	650	650	650
Data centre	–	1,500	1,500	–
Leasehold improvements	–	–	–	1,500
Total	**814**	**2,250**	**2,250**	**2,250**

Data centre enhancements and leasehold improvements represent the largest components of the capital budget.

Accounting Issues

The Corporation's financial statements are prepared in accordance with Canadian Generally Accepted Accounting Principles (GAAP).

CDIC's conversion to International Financial Reporting Standards (IFRS) from GAAP is being completed in five phases: diagnostic; detailed scoping; drafting policies and procedures; implementation and review; and full adoption of IFRS. The diagnostic phase has been completed, and CDIC is currently in the detailed scoping and drafting policies and procedures phases of the conversion project. Of note, many of the standards that will affect CDIC are subject to change before the implementation date. CDIC is completing position papers on each of the relevant IFRS. CDIC will be required to report under IFRS for the year ended March 31, 2012, with IFRS compliant comparatives for the year ended March 31, 2011, and an opening statement of financial position as at April 1, 2010.

On another front, in December 2009, Bill C-51 was given Royal Assent, requiring, among other things, Crown corporations to file quarterly financial reports. The coming into force date is April 1, 2011, with the first quarterly report required for the period ended June 30, 2011. The quarterly reports will be prepared in the form and manner provided for by the Treasury Board.

Borrowing Plan

As at December 31, 2009, CDIC had no debt outstanding.

Pursuant to section 10.1(1) of the *CDIC Act*, at the Corporation's request, the Minister of Finance can make loans to CDIC from the Consolidated Revenue Fund (CRF) on such terms and conditions that the Minister may establish. The *CDIC Act* also provides that CDIC can borrow by means other than the CRF. Total principal indebtedness from all sources is not to exceed $15 billion (which amount is adjusted annually based on insured deposit growth, and therefore increases to approximately $17 billion at January 1, 2010), or such greater amount as may be authorized by Parliament under an appropriation act. The *CDIC Act* also allows the Minister to charge CDIC a credit enhancement fee in respect of any borrowings.

CDIC's working assumption is that no borrowing will be required. However, if an intervention were required (or if a member institution were to fail), available funding options include: divestiture of the investment portfolio; borrowing from the CRF; or borrowing from capital markets.

Funding of an intervention would require a case by case analysis to determine optimal funding strategies. CDIC's investment portfolio may or may not be used as a first call on liquidity depending on the circumstances. Future liquidity requirements and asset-liability matching would need to be considered, among other things, in the development of funding strategies. Nevertheless, the need for capital preservation and potential liquidity requirements imply that the investment portfolio is positioned toward low-risk and highly liquid instruments.

CDIC has in place credit facilities with its banker for up to $10 million for cash management purposes. The Corporation does not anticipate drawing on its credit facility over the planning period.

Significant financial risks that arise from transacting and holding financial instruments include credit, liquidity and market risks. Formal policies are in place for all significant financial risks to which CDIC is exposed. The policies are reviewed, at least annually, in order to ensure that they continue to be appropriate and prudent.

Human Resource Requirements

The Corporation anticipates no significant changes to the overall person-year count during the period. Figure 7 reflects the person-years for the planning period.

Figure 7: Human Resource Requirements
(person-years)

	2009/2010 Approved Plan	2010/2011 to 2014/2015 (Proposed)
Corporate Total	101	101
Less: Assigned to FCAC and OSFI	(5)	(5)
Total	**96**	**96**

CDIC operates with a core of expert employees, augmenting them as necessary to deal with specific challenges—either by mobilizing a larger work force (directly through outsourcing or indirectly through liquidators or receivers), or through workout or wind-down arrangements. The latter may include contract personnel, consultants, insolvency and legal professionals, and other service providers as necessary.

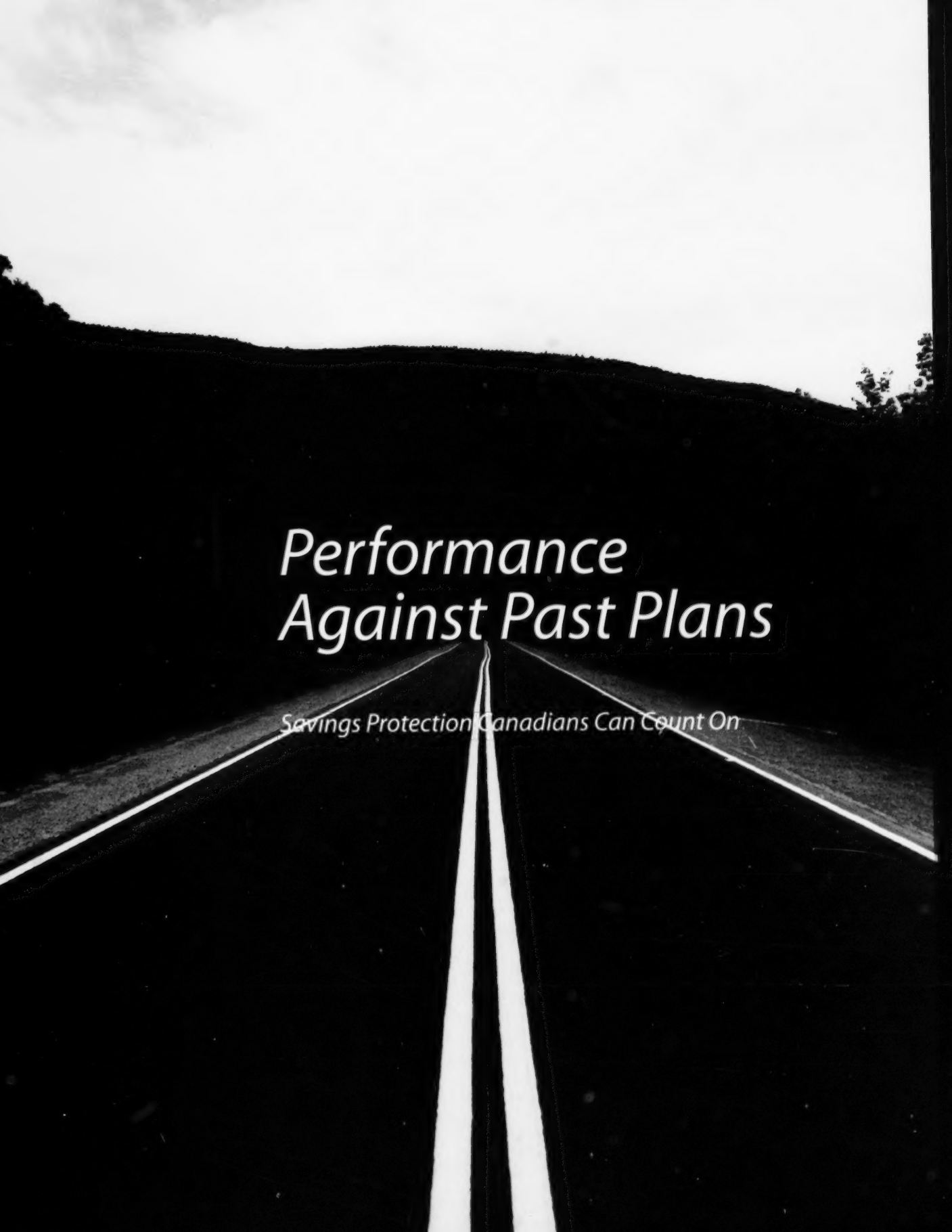

Performance Against Past Plans

Savings Protection Canadians Can Count On

Highlights of CDIC's Past Performance—2009/2010 to 2013/2014

CDIC's *Corporate Plan 2009/2010 to 2013/2014* identified three corporate strategies that reflect the Corporation's assessment of its operating environment and risks, and that support our business objects:

- Strengthening Core Expertise and Readiness
- Promoting Depositor Awareness
- Sustaining Efficient Governance and Operational Capacity

CDIC's performance to date against these strategies is summarized in the following Corporate Scorecard. The Scorecard shows that CDIC's progress against all but two of these key performance indicators is proceeding as planned and that the Corporation expects to achieve the majority of its key performance targets for 2009/2010.

The two indicators not proceeding as planned are:

- With respect to the timing of the implementation of a plan to obtain information on deposit systems and data from all members by March 31, 2010—this significant initiative was intended to be a multi-phase plan that will continue to evolve over the planning period. It has been excluded from the planned initiatives and performance indicators for the planning period as presented in this Corporate Plan pending CDIC Board approval of changes that would be required by member institutions.

- Although power and climate problems have been temporarily addressed in the existing Ottawa data centre, construction of the new long-term data centre has been delayed from the end of 2009 until the spring of 2010.

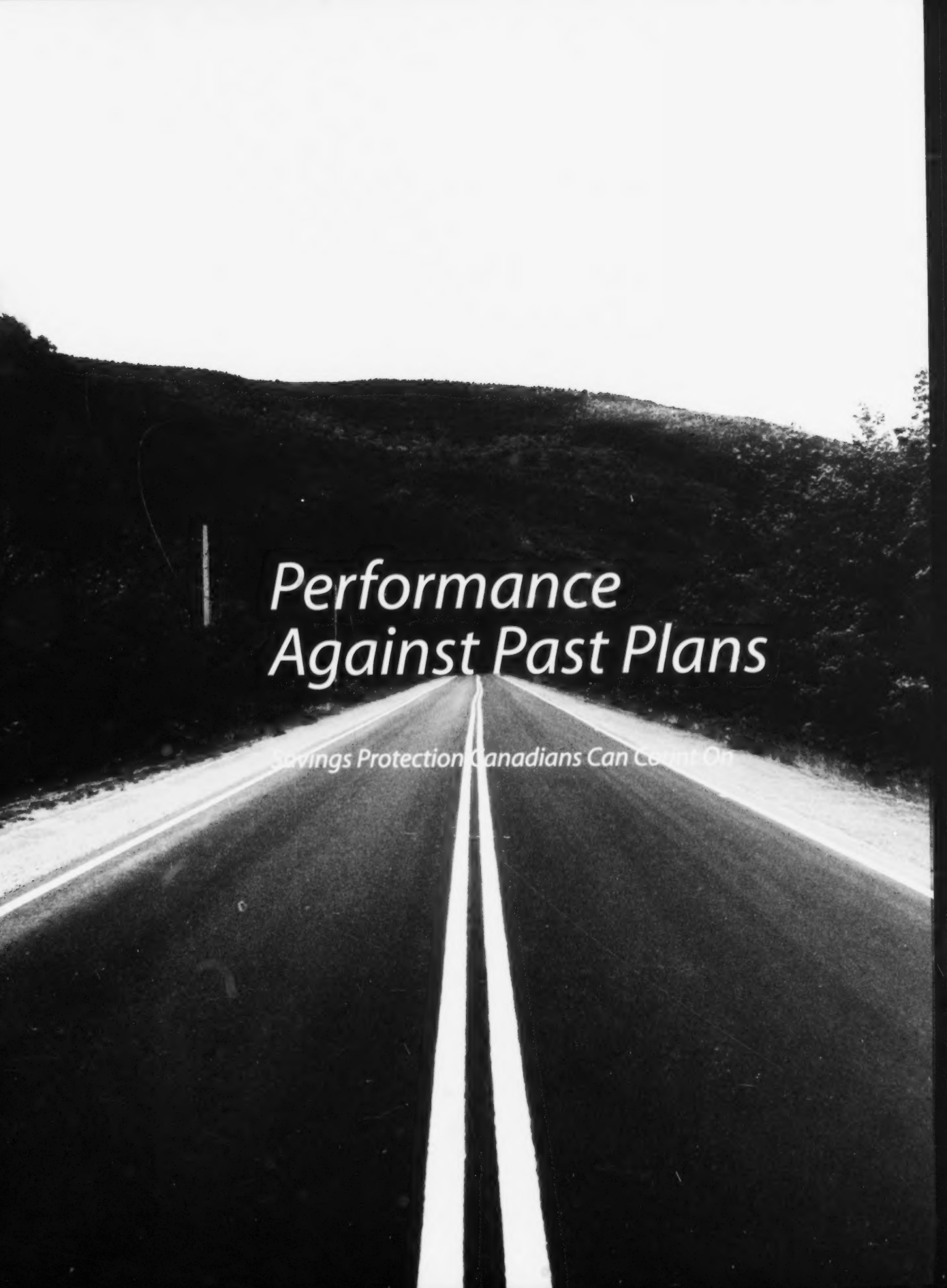
Performance
Against Past Plans
Savings Protection Canadians Can Count On

Highlights of CDIC's Past Performance—2009/2010 to 2013/2014

CDIC's *Corporate Plan 2009/2010 to 2013/2014* identified three corporate strategies that reflect the Corporation's assessment of its operating environment and risks, and that support our business objects:

- Strengthening Core Expertise and Readiness
- Promoting Depositor Awareness
- Sustaining Efficient Governance and Operational Capacity

CDIC's performance to date against these strategies is summarized in the following Corporate Scorecard. The Scorecard shows that CDIC's progress against all but two of these key performance indicators is proceeding as planned and that the Corporation expects to achieve the majority of its key performance targets for 2009/2010.

The two indicators not proceeding as planned are:

- With respect to the timing of the implementation of a plan to obtain information on deposit systems and data from all members by March 31, 2010 – this significant initiative was intended to be a multi-phase plan that will continue to evolve over the planning period. It has been excluded from the planned initiatives and performance indicators for the planning period as presented in this Corporate Plan pending CDIC Board approval of changes that would be required by member institutions.

- Although power and climate problems have been temporarily addressed in the existing Ottawa data centre, construction of the new long-term data centre has been delayed from the end of 2009 until the spring of 2010.

CDIC Corporate Scorecard—2009/2010 to 2013/2014

CDIC Objects: Provide deposit insurance and contribute to the stability of the financial system, for the benefit of depositors, and while minimizing the Corporation's exposure to loss.

Corporate Strategies	Planned Key Initiatives	Key Performance Indicators
Strengthening Core Expertise and Readiness CDIC must stay alert to developments that affect the Corporation and its membership. The Corporation must also ensure that it has the ability to anticipate and react to events and to manage insurance risk. CDIC will focus on solidifying expertise in our core operation areas of insurance, risk monitoring, intervention and resolution.	**Membership Risk Monitoring**	
	• Review *Strategic Alliance Agreement* with OSFI.	• Updated *CDIC/OSFI Strategic Alliance Agreement* in place by the end of the planning period. ▲
	• Ensure employee training in support of changes reported by member institutions respecting Basel II and International Financial Reporting Standards (IFRS).	• Training programs ongoing throughout the planning period. ▲
	Readiness for Payout	
	• Continue to increase CDIC's payout capacity to address the failure of a member institution with a large number of depositors.	• Achievement of annual Large Capacity Enhancement Project milestones for each year as evidenced by CDIC's ability to conduct a large payout simulation—through March 2012. ▲
	• Undertake work to facilitate the collection, review and validation of member institution deposit data and system information to support a quicker insurance determination in the event of failure.	• Implementation of a plan to obtain information on deposit systems and data from all members—by March 2010. ▼
	Readiness for Non-Payout Resolutions	
	• Review and update the valuation model.	• Valuation model reviewed and updated as necessary during the planning period. ▲
	• Ensure all employees are trained on non-payout resolutions and key intervention tools.	• Risk managers involved in intervention up-to-date on the use of current non-payout strategies, special examination methodologies and the valuation model via ongoing training program. ▲
	Communications	
	• Update and maintain a cloaked website for depositors that would be activated upon the failure of a member institution.	• Cloaked website upgrades completed by the end of the planning period. ▲
	Insurance Program and Powers	
	• Amendments if needed to CDIC differential premiums system to reflect Basel II data and IFRS transition.	• Consultation with members completed and appropriate amendments made to the differential premiums system for the 2012 premium year. ▲

Legend: ▲ Planned progress on schedule and within budget.
▼ Slippage in terms of time to completion, and/or budget variances.
● Cancelled or deferred.

CDIC Corporate Scorecard—2009/2010 to 2013/2014

CDIC Objects: Provide deposit insurance and contribute to the stability of the financial system, for the benefit of depositors, and while minimizing the Corporation's exposure to loss.

Corporate Strategies	Planned Key Initiatives	Key Performance Indicators
Promoting Depositor Awareness CDIC must work to increase public awareness of deposit insurance and of its benefits and limits. Through our targeted, long-term strategy, CDIC will carry out public awareness initiatives that build on past years' initiatives.	• Implementation of an expanded long-term public awareness strategy and plan.	• 55% awareness of CDIC and 30% awareness of the $100,000 deposit insurance coverage limit. ▲
	• Increase outreach to other government and private partners as appropriate to enhance awareness of CDIC deposit insurance.	• Increased outreach initiatives undertaken with partners. ▲
	• Monitor the public awareness strategy and plan to determine its effectiveness and make adjustments if necessary.	• Conduct public opinion poll research as required during the planning period. ▲
Sustaining Efficient Governance and Operational Capacity To maintain the public's confidence, CDIC must demonstrate that it is fulfilling its mandate in an efficient and effective manner. To achieve this objective, CDIC will take steps to manage its significant risks, maintain sound governance and continue to work actively with all its key stakeholders. Such stakeholders include member institutions, the depositing public, employees, Financial Institutions Supervisory Committee (FISC) members, regulators, parliamentarians, other deposit insurers in Canada and around the world, and relevant international organizations with an interest in deposit insurance issues.	**Governance**	
	• Continue to conduct annual assessments of CDIC's significant corporate risks, review and update CDIC's Board and management risk policies as necessary, and provide (through the MD&A section of CDIC's Annual Report) regular reports to stakeholders about the management of CDIC's significant corporate risks.	• Significant risks are assessed at least annually. Risk management initiatives are undertaken on a timely basis to ensure exposure is within acceptable levels. Annual ERM attestation included in the Annual Report. ▲
	• Negotiate new lease for the Toronto CDIC office (existing lease expires in 2011).	• New long-term lease for Toronto office in place by 2011. Premises satisfy CDIC's human resource and operational requirements. ▲
	• Complete enhancements to the Ottawa office data centre.	• Ottawa office data centre enhancements addressing all space, power and climate control issues completed by the end of 2009. ▼
	• Manage transition to International Financial Reporting Standards (IFRS).	• Transition to IFRS completed and audited by the end of the planning period. ▲
	• Continue to implement Information Systems Strategic Plan (ISSP).	• Initiatives specified in the ISSP implemented in accordance with timelines set out in that Plan. ▲
	• Develop a new Human Resources Strategy and Plan (HRSP).	• A new HRSP is designed and implemented by the end of the planning period. ▲
	• Monitor employee satisfaction to ensure that there are no impediments to a productive and motivated work force.	• An employee survey to be undertaken and the survey results analyzed and addressed during the planning period. ▲

Legend: ▲ Planned progress on schedule and within budget.
▼ Slippage in terms of time to completion, and/or budget variances.
● Cancelled or deferred.

CDIC Corporate Scorecard—2009/2010 to 2013/2014

CDIC Objects: Provide deposit insurance and contribute to the stability of the financial system, for the benefit of depositors, and while minimizing the Corporation's exposure to loss.

Corporate Strategies	Planned Key Initiatives	Key Performance Indicators
Strengthening Core Expertise and Readiness CDIC must stay alert to developments that affect the Corporation and its membership. The Corporation must also ensure that it has the ability to anticipate and react to events and to manage insurance risk. CDIC will focus on solidifying expertise in our core operation areas of insurance, risk monitoring, intervention and resolution.	**Membership Risk Monitoring**	
	• Review *Strategic Alliance Agreement* with OSFI.	• Updated *CDIC, OSFI Strategic Alliance Agreement* in place by the end of the planning period. ▲
	• Ensure employee training in support of changes reported by member institutions respecting Basel II and International Financial Reporting Standards (IFRS).	• Training programs ongoing throughout the planning period. ▲
	Readiness for Payout	
	• Continue to increase CDIC's payout capacity to address the failure of a member institution with a large number of depositors.	• Achievement of annual Large Capacity Enhancement Project milestones for each year as evidenced by CDIC's ability to conduct a large payout simulation through March 2012. ▲
	• Undertake work to facilitate the collection, review and validation of member institution deposit data and system information to support a quicker insurance determination in the event of failure.	• Implementation of a plan to obtain information on deposit systems and data from all members by March 2010.
	Readiness for Non-Payout Resolutions	
	• Review and update the valuation model.	• Valuation model reviewed and updated as necessary during the planning period. ▲
	• Ensure all employees are trained on non-payout resolutions and key intervention tools.	• Risk managers involved in intervention up-to-date on the use of current non-payout strategies, special examination methodologies and the valuation model via ongoing training program. ▲
	Communications	
	• Update and maintain a cloaked website for depositors that would be activated upon the failure of a member institution.	• Cloaked website upgrades completed by the end of the planning period. ▲
	Insurance Program and Powers	
	• Amendments if needed to CDIC differential premiums system to reflect Basel II data and IFRS transition.	• Consultation with members completed and appropriate amendments made to the differential premiums system for the 2012 premium year. ▲

Legend: ▲ Planned progress on schedule and within budget.
■ Slippage in terms of time to completion, and/or budget variances.
● Cancelled or deferred.

CDIC Corporate Scorecard—2009/2010 to 2013/2014

CDIC Objects: Provide deposit insurance and contribute to the stability of the financial system, for the benefit of depositors, and while minimizing the Corporation's exposure to loss.

Corporate Strategies	Planned Key Initiatives	Key Performance Indicators
	• Implementation of an expanded long term public awareness strategy and plan.	• 55% awareness of CDIC and 30% awareness of the $100,000 deposit insurance coverage limit. ▲
	• Increase outreach to other government and private partners as appropriate to enhance awareness of CDIC deposit insurance.	• Increased outreach initiatives undertaken with partners. ▲
	• Monitor the public awareness strategy and plan to determine its effectiveness and make adjustments if necessary.	• Conduct public opinion poll research as required during the planning period. ▲
	Governance	
	• Continue to conduct annual assessments of CDIC's significant corporate risks, review and update CDIC's Board and management risk policies as necessary, and provide (through the MD&A section of CDIC's Annual Report) regular reports to stakeholders about the management of CDIC's significant corporate risks.	• Significant risks are assessed at least annually. Risk management initiatives are undertaken on a timely basis to ensure exposure is within acceptable levels. Annual ERM attestation included in the Annual Report. ▲
	• Negotiate new lease for the Toronto CDIC office (existing lease expires in 2011).	• New long term lease for Toronto office in place by 2011. Premises satisfy CDIC's human resource and operational requirements. ▲
	• Complete enhancements to the Ottawa office data centre.	• Ottawa office data centre enhancements addressing all space, power and climate control issues completed by the end of 2009. ▼
	• Manage transition to International Financial Reporting Standards (IFRS).	• Transition to IFRS completed and audited by the end of the planning period. ▲
	• Continue to implement Information Systems Strategic Plan (ISSP).	• Initiatives specified in the ISSP implemented in accordance with timelines set out in that Plan. ▲
	• Develop a new Human Resources Strategy and Plan (HRSP).	• A new HRSP is designed and implemented by the end of the planning period. ▲
	• Monitor employee satisfaction to ensure that there are no impediments to a productive and motivated work force.	• An employee survey to be undertaken and the survey results analyzed and addressed during the planning period. ▲

Legend: ▲ Planned progress on schedule and within budget
▼ Slippage in terms of time to completion, and/or budget variances
● Cancelled or deferred

CDIC Corporate Scorecard—2009/2010 to 2013/2014

CDIC Objects: Provide deposit insurance and contribute to the stability of the financial system, for the benefit of depositors, and while minimizing the Corporation's exposure to loss.

Corporate Strategies	Planned Key Initiatives	Key Performance Indicators
Sustaining Efficient Governance and Operational Capacity To maintain the public's confidence, CDIC must demonstrate that it is fulfilling its mandate in an efficient and effective manner. To achieve this objective, CDIC will take steps to manage its significant risks, maintain sound governance and continue to work actively with all its key stakeholders. Such stakeholders include member institutions, the depositing public, employees, Financial Institutions Supervisory Committee (FISC) members, regulators, parliamentarians, other deposit insurers in Canada and around the world, and relevant international organizations with an interest in deposit insurance issues.	**Governance**	
	• Maintain CDIC's Business Continuity Management Program in a fully current and ready state.	• All 2008/2009 Business Impact Analysis (BIA) issues addressed during the planning period. Successful all-employee secure remote access (SRA) testing completed by March 31, 2010. Pandemic Preparedness Plan (PPP) completed by March 31, 2010. ▲
	Regulatory, Legislative and Other Requirements	
	• Complete implementation of CDIC's Internal Control Review program, incorporating coordination with CDIC's ERM process and the work of CDIC's Audit and Consulting Services Department.	• Internal Control Review annual reporting regime in place consistent with Treasury Board Secretariat (TBS) guidelines. ▲
	Stakeholder Initiatives	
	• Annual reporting of CDIC plans and progress to parliamentarians and all interested stakeholders through publications such as the Annual Report and Summary of the Corporate Plan.	• CDIC Annual Report and Summary of the Corporate Plan tabled in both houses of Parliament and available on CDIC's website each year. ▲

Legend: ▲ Planned progress on schedule and within budget.
▼ Slippage in terms of time to completion, and/or budget variances.
● Cancelled or deferred.

Past Financial Performance—2008/2009 and 2009/2010

The Consolidated Balance Sheet and Consolidated Statement of Income and Retained Earnings providing the progression of the 2008/2009 and 2009/2010 Plans are presented as Figure 8 and Figure 9.

Effective April 1, 2005, CDIC adopted Accounting Guideline 15 (AcG-15), *Consolidation of Variable Interest Entities issued by the Canadian Institute of Chartered Accountants*, which required that Adelaide Capital Corporation (ACC) be consolidated with CDIC. The impact of the consolidation of ACC on CDIC's March 31, 2009, financial statements was an increase in assets of $1.3 million and no increase in liabilities, as well as an increase in total revenue of $48 thousand and an increase in total expenses of $265 thousand. As a result, the impact on the Corporation's retained earnings is $1.3 million.

Highlights of CDIC's financial performance for 2008/2009 and 2009/2010 against Plan are set out in the following figures and related descriptions.

Figure 8: Consolidated Balance Sheet
Progression of 2008/2009 and 2009/2010 Plans
as at March 31
($ millions)

	2009 Plan	2009 Actual	2010 Plan	2010 Forecast
ASSETS				
Cash	-	-	1	1
Investments	1,758	1,770	1,872	1,951
Accounts receivable	-	2	1	-
Income tax overpayment	-	5	4	6
	1,758	1,777	1,878	1,958
Capital assets	2	2	2	2
	2	2	2	2
Future income tax asset	1	-	1	1
	1,761	1,779	1,881	1,961
LIABILITIES				
Accounts payable and accrued liabilities	4	4	3	2
Income tax payable	1	-	-	-
Future income tax liability	-	4	-	-
Provision for insurance losses	600	800	650	800
	605	808	653	802
EQUITY				
Retained earnings	1,156	960	1,228	1,159
Accumulated other comprehensive income	-	11	-	-
	1,761	1,779	1,881	1,961

CDIC Corporate Scorecard—2009/2010 to 2013/2014

CDIC Objects: Provide deposit insurance and contribute to the stability of the financial system, for the benefit of depositors, and while minimizing the Corporation's exposure to loss.

Corporate Strategies	Planned Key Initiatives	Key Performance Indicators
	Governance	
	• Maintain CDIC's Business Continuity Management Program in a fully current and ready state.	• All 2008/2009 Business Impact Analysis (BIA) issues addressed during the planning period. Successful all-employee secure remote access (SRA) testing completed by March 31, 2010. Pandemic Preparedness Plan (PPP) completed by March 31, 2010. ▲
	Regulatory, Legislative and Other Requirements	
	• Complete implementation of CDIC's Internal Control Review program, incorporating coordination with CDIC's ERM process and the work of CDIC's Audit and Consulting Services Department.	• Internal Control Review annual reporting regime in place consistent with Treasury Board Secretariat (TBS) guidelines. ▲
	Stakeholder Initiatives	
	• Annual reporting of CDIC plans and progress to parliamentarians and all interested stakeholders through publications such as the Annual Report and Summary of the Corporate Plan.	• CDIC Annual Report and Summary of the Corporate Plan tabled in both houses of Parliament and available on CDIC's website each year. ▲

Legend: ▲ Planned progress on schedule and within budget.
■ Slippage in terms of time to completion, and/or budget variances.
● Cancelled or deferred.

Past Financial Performance—2008/2009 and 2009/2010

The Consolidated Balance Sheet and Consolidated Statement of Income and Retained Earnings providing the progression of the 2008/2009 and 2009/2010 Plans are presented as Figure 8 and Figure 9.

Effective April 1, 2005, CDIC adopted Accounting Guideline 15 (AcG-15), *Consolidation of Variable Interest Entities issued by the Canadian Institute of Chartered Accountants*, which required that Adelaide Capital Corporation (ACC) be consolidated with CDIC. The impact of the consolidation of ACC on CDIC's March 31, 2009, financial statements was an increase in assets of $1.3 million and no increase in liabilities, as well as an increase in total revenue of $48 thousand and an increase in total expenses of $265 thousand. As a result, the impact on the Corporation's retained earnings is $1.3 million.

Highlights of CDIC's financial performance for 2008/2009 and 2009/2010 against Plan are set out in the following figures and related descriptions.

Figure 8: Consolidated Balance Sheet
Progression of 2008/2009 and 2009/2010 Plans
as at March 31
($ millions)

	2009 Plan	2009 Actual	2010 Plan	**2010 Forecast**
ASSETS				
Cash			1	1
Investments	1,758	1,770	1,872	1,951
Accounts receivable		2	1	–
Income tax overpayment		5	4	6
	1,758	1,777	1,878	1,958
Capital assets	2	2	2	2
	2	2	2	2
Future income tax asset	1		1	1
	1,761	1,779	1,881	1,961
LIABILITIES				
Accounts payable and accrued liabilities	4	4	3	2
Income tax payable	1			–
Future income tax liability		4		–
Provision for insurance losses	600	800	650	800
	605	808	653	802
EQUITY				
Retained earnings	1,156	960	1,228	1,159
Accumulated other comprehensive income		11		–
	1,761	1,779	1,881	1,961

Figure 9: Consolidated Statement of Income and Retained Earnings
Progression of 2008/2009 and 2009/2010 Plans
for the Year Ending March 31
($ millions)

	2009 Plan	2009 Actual	2010 Plan	2010 Forecast
REVENUE				
Premiums	70	92	102	198
Interest on investments	65	54	36	32
Other revenue	-	-	-	-
	135	146	138	230
EXPENSES				
Net operating expenses	25	25	32	31
Adjustment to provision for insurance losses	-	150	-	-
	25	175	32	31
Net income (loss) before recoveries and income tax	110	(29)	106	199
Recovery of amounts previously written off	-	1	14	-
Income tax expense	(13)	(9)	(2)	-
Net income (loss)	97	(37)	118	199
Retained earnings, beginning of year	1,059	997	1,110	960
Retained earnings, end of year	1,156	960	1,228	1,159

Commentary

2008/2009 Actual to Plan

- The Corporation recorded a **net loss** of $37 million for the year ended March 31, 2009, compared to a planned net income of $97 million. This negative variance is due primarily to a combination of three factors: an adjustment to CDIC's provision for insurance losses of $150 million to reflect increasing risk in CDIC's members; lower-than-planned interest on investments reflective of the significant decline in market interest rates during the period; and higher-than-expected revenue.

- **Premium revenue** was $92 million, or $22 million higher than planned. This difference is the result of higher-than-expected insured deposits combined with the movement of certain members between differential premium categories.

- **Interest on investments** was $54 million, $11 million lower than planned due to a significantly lower interest rate environment.

- **Recoveries of amounts previously written off** were $1 million higher than planned due to unanticipated recoveries from certain estates.

- **Net operating expenses** were the same as those planned.

- The **provision for insurance losses** at the end of 2008/2009 was $800 million, $200 million higher than estimated in the Plan. The higher provision for insurance losses is the result of two adjustments: one increase of $50 million during the 2007/2008 fiscal year that occurred subsequent to the finalization of the 2008/2009 Corporate Plan (and therefore not reflected in the planned balance), and an additional increase of $150 million in the 2008/2009 fiscal year. Both increases reflected management's view of heightening insurance risks based on data suggesting that the risks in the Canadian financial environment were growing as a result of escalating strains in global credit markets.

- **Retained earnings** were $196 million lower than planned. This variance primarily reflects an increase in CDIC's provision for insurance losses.

2009/2010 Forecast to Plan

- **Net income** is forecast to be $199 million, or $81 million higher than planned, due to higher-than-planned premium revenue.

- **Premium revenue** is expected to exceed Plan by $96 million due to a higher-than-planned increase in insured deposits and the movement of members between differential premium categories.

- **Interest on investments** is forecast to be below Plan by $4 million. This is the result of lower-than-expected yields on higher-than-expected investments arising from higher premium revenue as described above.

- **Net operating expenses** are expected to be in line with planned expenses.

- **Recovery of amounts previously written off** is forecast to be $14 million less than Plan due to delays in recoveries that are subject to litigation.

- The **provision for insurance losses** is expected to remain at $800 million, $150 million higher than Plan as a result of elevated insurance risks.

SADC
Société d'assurance-dépôts du Canada

RÉSUMÉ DU PLAN D'ENTREPRISE
2010-2011 À 2014-2015

Une protection sur laquelle les Canadiens peuvent compter

**comprenant un résumé du budget d'exploitation,
du budget des investissements et du plan d'emprunt 2010-2011**

Avril 2010

Canada

2. **Sensibilisation des déposants** – Nos efforts de sensibilisation mettront à profit nos activités des dernières années. Nous voulons au moins maintenir les niveaux de l'année dernière en matière de sensibilisation à la SADC et au plafond d'assurance-dépôts de 100 000 dollars au sein du public en général et du groupe des 50 ans et plus en particulier. La nouvelle stratégie et le nouveau plan de sensibilisation du public de la SADC à long terme, mis en œuvre en 2009-2010, prévoient des annonces télévisées et une forte présence sur Internet.

3. **Maintien de pratiques de gouvernance et d'une capacité opérationnelle efficaces** – Nos activités continueront de refléter l'importance de nos employés et de reconnaître la nécessité de leur fournir l'information nécessaire à l'exercice de leurs fonctions ainsi que les outils technologiques requis pour traiter cette information avec efficacité. Nous remplacerons le vieux centre informatique de nos bureaux à Ottawa. La SADC se concentrera également sur le contrôle, l'évaluation et l'atténuation des risques, ainsi que sur le basculement aux nouvelles Normes internationales d'information financière (IFRS). Sur la scène internationale, notre travail de collaboration se poursuivra avec l'Association internationale des assureurs-dépôts et divers pays en vue d'améliorer les régimes d'assurance-dépôts de ces derniers.

Résultats financiers – Points saillants

Pour l'exercice 2010-2011, la SADC prévoit un bénéfice net après impôt de 193 millions de dollars, calculé à partir de revenus globaux de 211 millions de dollars – soit 180 millions de dollars en primes et 31 millions de dollars en intérêts –, de frais d'exploitation nets attendus de 33 millions de dollars, de recouvrements de sommes radiées de 14 millions de dollars et d'un remboursement d'impôt de un million de dollars. La totalité du revenu en primes de la SADC, ainsi que le montant des intérêts créditeurs qui excède les frais d'exploitation nets d'impôt, alimenteront à la hausse le financement *ex ante*. Les investissements devraient se chiffrer à 2,25 millions de dollars, dont la plus grande partie devrait être consacrée à des améliorations locatives indispensables. Le tableau qui suit résume les résultats financiers.

Principaux résultats financiers prévus
(en millions de dollars)

	2010 Prévu	**2011 Plan**	2012 Plan	2013 Plan	2014 Plan	2015 Plan
Bilan au 31 mars						
Placements	1 951	2 148	2 353	2 568	2 795	3 036
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts[a]	800	800	800	800	800	800
Bénéfices non répartis	1 159	1 352	1 555	1 770	1 997	2 238
Revenus et dépenses – Exercice se terminant le 31 mars						
Primes perçues	198	180	202	212	222	233
Intérêts sur placements	32	31	35	39	42	46
Frais d'exploitation nets	(31)	(33)	(33)	(34)	(34)	(34)
Bénéfice net avant recouvrements et charge d'impôts	199	178	204	217	230	245
Recouvrements de sommes radiées	–	14	–	–	–	–
Recouvrements (charge) d'impôts	–	1	(1)	(2)	(3)	(4)
Bénéfice net	199	193	203	215	227	241
Financement *ex ante*[b]						
Niveau – en millions de dollars	1 959	2 152	2 355	2 570	2 797	3 038
Niveau – en points de base des dépôts assurés	33	34	36	37	38	39

[a] Pour l'établissement de rapports, la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts est recalculée à chaque exercice.

[b] Le financement *ex ante* représente la somme des bénéfices non répartis et de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts de la SADC, tels qu'ils figurent dans les états financiers de la Société. Le niveau cible d'un tel financement est établi entre 40 et 50 points de base des dépôts assurés.

CDIC's Five-Year Plan at a Glance

Our Operating Environment

- Economic recovery in Canada is being supported by both monetary and fiscal policies, as well as by other factors, such as improving financial conditions, higher commodity prices, and rebounding business and consumer confidence. However, the high Canadian dollar, high unemployment rates and restructuring in key industrial sectors present barriers to growth.

- CDIC's membership demonstrated resilience during the economic downturn, with member profitability increasing slightly in 2009 due to a strong second half of the year. Consumer debt, however, continues to be a concern, and the possibility of a significant, prolonged decline in Canadian real estate prices is the greatest threat to members.

- Close to 80% of Canadians believe that Canada's banks are stable and secure compared to others around the world. This belief is reflected in the growth of CDIC insured deposits which were up 15% in 2009 over 2008 levels, and stood at $590 billion as at April 30, 2009.

- CDIC has new powers to contribute to the stability of Canada's financial system as the result of amendments to the *CDIC Act* which came into force on July 1, 2009. Among them is CDIC's ability to establish a "bridge bank" to preserve the critical infrastructure of a non-viable member. In addition, CDIC's borrowing limit was increased to $15 billion, with annual adjustments based on the growth in insured deposits.

Key Assumptions and Forecasts

- No failures of member institutions.
- No significant change in the number of CDIC member institutions.
- The target range for the amount of *ex ante* funding remains at between 40 and 50 basis points of insured deposits. This translates into funding of approximately $2.4 to $3.0 billion based on levels of insured deposits as at April 30, 2009.
- The premium revenue projection is based on an increase over 2008 differential premium year rates of one third for each of the first two years of the planning period. When combined with the increase in 2009, such an increase will result in a doubling of the differential premium rates (over those of 2008) for the 2011 premium assessment year, and for the balance of the planning period.

2010 Premium Rates

Category 1 (best rated)	2.3 basis points of insured deposits
Category 2	4.6 basis points of insured deposits
Category 3	9.3 basis points of insured deposits
Category 4 (worst rated)	18.5 basis points of insured deposits

Highlights of Plans to Support Our Three Corporate Strategies

1. **Strengthening Core Expertise and Readiness**—CDIC will focus significant effort on continuing to increase our expertise and capacity for both payout and non-payout resolutions. Our work will see us achieving and maintaining readiness for depositor payout in the event that a member institution fails, or that two or more members fail concurrently. A key focus will be on performing a payout simulation for up to one million depositors. We will continue updating our systems, we will operationalize our new powers and we will continue to work closely with our partners in the federal financial safety net.

CDIC
Canada Deposit Insurance Corporation

Our Mandate

CDIC's mandate is to provide insurance against the loss of all or part of deposits and to promote and otherwise contribute to the stability of the financial system in Canada, for the benefit of those with deposits in CDIC member institutions while minimizing the Corporation's exposure to loss.

Our Values

- Excellence and Professionalism
- Integrity and Trustworthiness
- Communication and Teamwork
- Respect and Fairness

CDIC's employees uphold these values and continually strive to meet the highest business and ethical standards in all aspects of their work.

For More Information About CDIC

You can reach CDIC by e-mail, phone, fax or letter. We are committed to promoting awareness of and providing information about deposit insurance and about our work.

Head Office
Canada Deposit Insurance Corporation
50 O'Connor Street, 17th Floor
P.O. Box 2340, Station D
Ottawa, Ontario
K1P 5W5

Toronto Office
Canada Deposit Insurance Corporation
1200-79 Wellington Street West
P.O. Box 156
Toronto, Ontario
M5K 1H1

Toll-free telephone service:
1-800-461-CDIC (2342)
Fax: (613) 996-6095
Website: www.cdic.ca
E-mail: info@cdic.ca

FSC
Mixed Sources
Product group from well-managed forests, controlled sources and recycled wood or fiber
Cert no. SW-COC-000890
www.fsc.org
© 1996 Forest Stewardship Council

Catalogue Number: CC392-1/2010
ISBN: 978-1-100-51167-2

Table des matières

1 Au sujet de la SADC 2

Qui nous sommes 3
Notre rôle 3
Nos institutions membres 4
Conseil d'administration et direction 4

2 Plan quinquennal de la SADC 6

Notre contexte d'exploitation 7
Risques importants et principales hypothèses de planification 10
Stratégies d'entreprise et fiche de rendement pour la période de planification 13

3 Plan financier et plan des ressources 22

Points saillants du plan financier quinquennal 24
Financement *ex ante* 27
Budget d'exploitation 2010-2011 29
Budget des investissements 2010-2011 29
Questions d'ordre comptable 30
Plan d'emprunt 30
Besoins en effectifs 31

4 Rendement par rapport aux objectifs antérieurs 32

Résultats financiers antérieurs – points saillants de 2009-2010 à 2013-2014 33
Fiche de rendement – 2009-2010 à 2013-2014 34
Résultats financiers antérieurs – points saillants de 2008-2009 et 2009-2010 36

Au sujet de la SADC

Une protection sur laquelle les Canadiens peuvent compter

Qui nous sommes

La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) a été créée en 1967 en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la Loi sur la SADC). La Société est, à toutes fins, mandataire de Sa Majesté du chef du Canada et figure au nombre des sociétés d'État énumérées à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Finances.

Notre rôle

La Société fournit une assurance contre la perte totale ou partielle des dépôts que les personnes confient aux institutions financières canadiennes membres de la SADC. Nous encourageons aussi la stabilité du système financier canadien et y contribuons à tous égards. Nous poursuivons ces activités en cherchant à minimiser les risques de perte pour la SADC.

Protection des dépôts

Aux termes de la Loi sur la SADC, la protection maximale de base qui s'applique aux dépôts assurables est de 100 000 dollars (somme du capital et des intérêts) par déposant, dans chaque institution membre. Conformément à cette loi, la Société fournit une assurance distincte à l'égard des dépôts assurables détenus en propriété conjointe, en fiducie, dans des comptes destinés aux impôts fonciers, dans des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et dans des fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR). En outre, le gouvernement a maintenant fait en sorte que les dépôts assurables dans des comptes d'épargne libre d'impôt (CELI) constituent une catégorie distincte de dépôts assurés par la SADC. En cas de faillite d'une institution membre, nous remboursons les personnes qui détiennent des dépôts assurés et cherchons à recouvrer les montants remboursés à même l'actif de l'institution faillie.

Historique des changements de taux de prime

(en points de base des dépôts assurés)

1967	3,3
1986	10,0
1993	12,5
1994	16,7
1999	**Barème de primes différentielles**
1999-2000 à 2000-2001	Catégorie 1 – 4,2 Catégorie 2 – 8,3 Catégorie 3 – 16,7 Catégorie 4 – 16,7
2001-2002	Catégorie 1 – 4,2 Catégorie 2 – 8,3 Catégorie 3 – 16,7 Catégorie 4 – 33,3
2002-2003 à 2004-2005	Catégorie 1 – 2,1 Catégorie 2 – 4,2 Catégorie 3 – 8,3 Catégorie 4 – 16,7
2005-2006 à 2008-2009	Catégorie 1 – 1,4 Catégorie 2 – 2,8 Catégorie 3 – 5,6 Catégorie 4 – 11,1
2009-2010	Catégorie 1 – 1,9 Catégorie 2 – 3,7 Catégorie 3 – 7,4 Catégorie 4 – 14,8

Gestion du risque d'assurance

La gestion du risque d'assurance est une fonction fondamentale et permanente qui sous-tend notre travail. Nous évaluons régulièrement les risques que représentent nos institutions membres et surveillons leur rendement et leurs résultats, grâce aux rapports et aux renseignements provenant de l'organisme de réglementation, à l'information financière fournie par les institutions membres, ainsi qu'aux données du marché et à des indicateurs, économiques et autres, plus vastes. Nous comptons sur le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et sur l'Autorité des marchés financiers (AMF), organisme de surveillance de notre seule institution membre constituée en vertu d'une loi provinciale, pour mener l'examen annuel des institutions membres au nom de la SADC. Dans certains cas, nous devons également effectuer l'examen spécial et/ou l'examen préparatoire d'institutions membres en difficulté et travaillons en étroite collaboration avec l'organisme de surveillance pour décider des mesures à prendre.

Établissement et perception des primes

La SADC finance ses activités à même les primes que lui versent, chaque année, ses institutions membres. Nous classons chaque institution dans l'une des quatre catégories de prime, selon notre barème de primes différentielles. En 2009-2010, le taux de prime de chaque catégorie était compris entre 1,9 et 14,8 points de base des dépôts assurés. Les taux de prime pour 2010-2011 s'échelonneront de 2,3 à 18,5 points de base.

Nos institutions membres

Seules sont membres de la SADC des banques, des sociétés de fiducie et des sociétés de prêt constituées en vertu d'une loi fédérale ou provinciale, et des associations régies par la *Loi sur les associations coopératives de crédit*. À la fin de 2009, la SADC comptait 83 institutions membres. La dernière faillite d'une institution membre de la SADC remonte à 1996. Au total, 43 institutions membres ont fait faillite depuis 1967.

Conseil d'administration et direction

Le conseil d'administration de la SADC est composé du président, de cinq membres issus du secteur privé et de cinq membres d'office, soit le gouverneur de la Banque du Canada, le sous-ministre des Finances, le commissaire de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, le surintendant des institutions financières et un surintendant auxiliaire des institutions financières ou un autre représentant officiel du BSIF.

Les dirigeants de la SADC exercent leurs fonctions en toute indépendance par rapport au conseil d'administration. Sous la direction du président et chef de la direction, ils concrétisent les instructions du conseil d'administration et veillent à la gestion quotidienne de la Société. En outre, ils aident le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance.

Conseil d'administration de la SADC

(au 31 décembre 2009)

Bryan P. Davies
Président du conseil d'administration
Société d'assurance-dépôts du Canada

Les Cannam
Comptable agréé
Saskatoon

Mark Carney
Gouverneur
Banque du Canada
(membre d'office)

Julie Dickson
Surintendante des institutions financières
(membre d'office)

Pierre Duguay
Sous-gouverneur
Banque du Canada
(substitut du gouverneur de la Banque du Canada)

Michael Horgan
Sous-ministre des Finances
(membre d'office)

Nancy Lockhart
Chef d'entreprise
Toronto

John McFarlane
Avocat
Halifax

Ursula Menke
Commissaire
Agence de la consommation en matière financière du Canada
(membre d'office)

Ted Price
Surintendant adjoint
Secteur de la réglementation
Bureau du surintendant des institutions financières
(membre d'office)

Éric Pronovost
Comptable agréé
Trois-Rivières

Jeremy Rudin
Sous-ministre adjoint
Direction de la politique du secteur financier
Ministère des Finances Canada
(substitut du sous-ministre des Finances)

Shelley M. Tratch
Avocate
Vancouver

Direction de la SADC

(au 31 décembre 2009)

Guy L. Saint-Pierre
Président et chef de la direction

Michèle Bourque
Première vice-présidente,
Assurance et Évaluation des risques

M. Claudia Morrow
Vice-présidente, Affaires générales, conseillère générale et secrétaire de la Société

Thomas J. Vice
Vice-président, Finances et Administration, et directeur financier

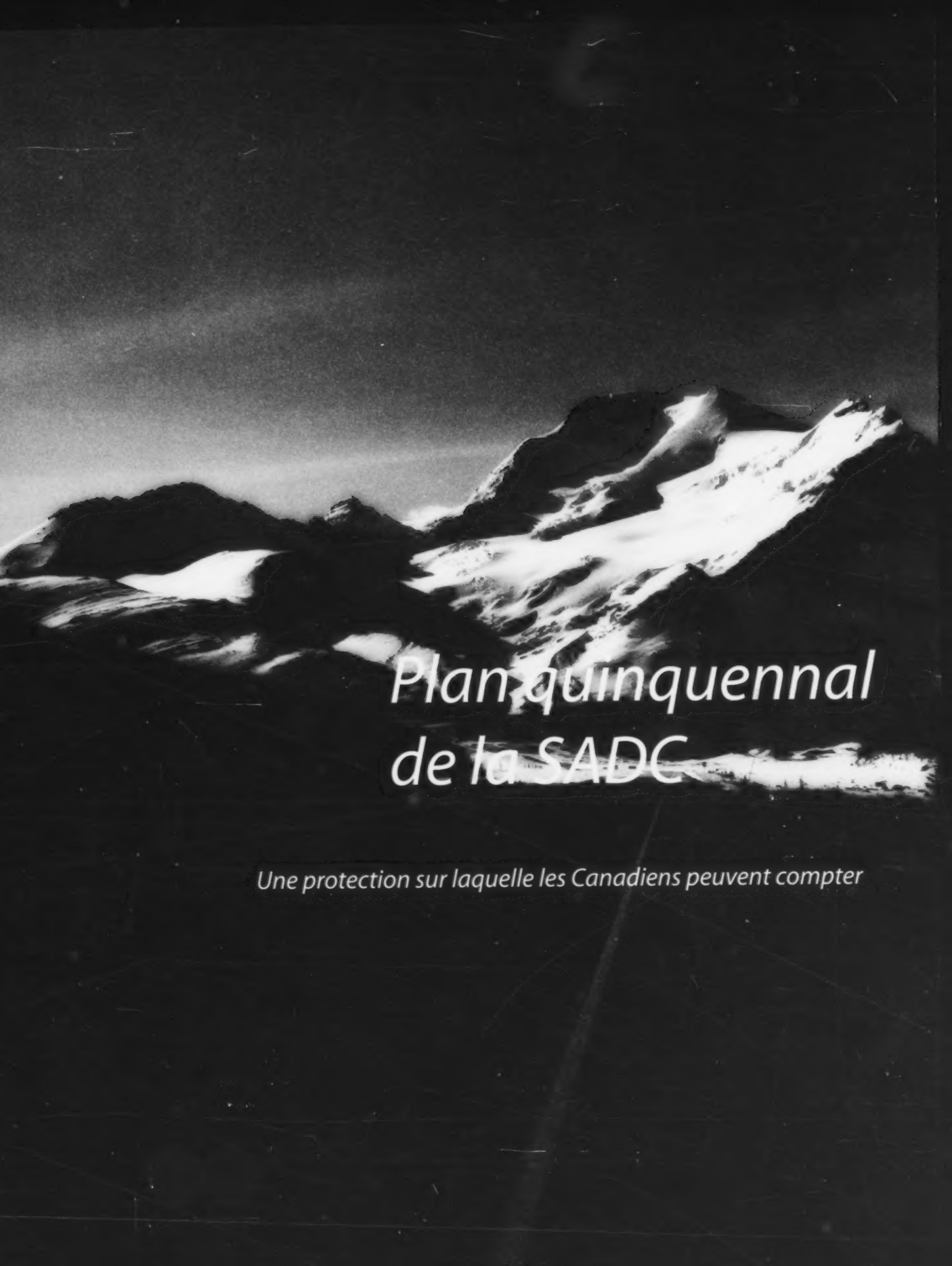

Plan quinquennal de la SADC

Une protection sur laquelle les Canadiens peuvent compter

La SADC élabore et tient à jour un plan d'action stratégique quinquennal qui énonce les activités et les stratégies de soutien qui nous permettront de remplir notre mandat. Chaque année, nous revoyons notre mandat légal et passons en revue les stratégies d'entreprise à l'appui. Pour cela, nous tenons compte du contexte d'exploitation de la SADC et de celui de nos institutions membres. Nous examinons les risques auxquels fait face la SADC et, s'il y a lieu, revoyons les prémisses de planification sur lesquelles repose notre plan.

Suivent les grandes lignes de nos stratégies d'entreprise et des activités et stratégies de soutien que nous mènerons durant la période de planification. Le plan financier qui appuie ces activités et stratégies de soutien est présenté à la partie 3.

Notre contexte d'exploitation

La SADC se tient au fait des enjeux et des risques qui peuvent avoir des répercussions sur les déposants : elle surveille de façon continue les enjeux d'ordre économique et liés au contexte d'exploitation de ses institutions membres, les principales questions touchant les consommateurs et les autorités de réglementation, ainsi que les enjeux à l'échelle internationale. Suivent les principaux enjeux retenus pour l'élaboration du présent plan.

Conjoncture économique

On aperçoit les signes de l'amorce d'une reprise dans de nombreux pays, tendance soutenue par les efforts déployés par les gouvernements pour stimuler et stabiliser les marchés financiers mondiaux. Ces efforts devraient se maintenir jusqu'à ce que la reprise soit bien assurée.

Au Canada, le début de la reprise est soutenu par les politiques monétaire et budgétaire. D'autres facteurs, dont l'amélioration de la conjoncture financière, la hausse des prix des produits de base et le regain de confiance des entreprises et des consommateurs, contribuent également au redémarrage de l'activité économique. Toutefois, des obstacles continuent de s'opposer à la croissance, à commencer par la vigueur du dollar canadien, des taux de chômage élevés et la restructuration qui se poursuit dans des secteurs industriels clés. L'inflation demeure extrêmement faible, mais la Banque du Canada s'attend à ce qu'elle remonte à 2 pour 100 durant la deuxième moitié de 2011. À l'extérieur du pays, plusieurs facteurs freinent la reprise au Canada, notamment la vulnérabilité des marchés financiers internationaux et la faiblesse de l'économie américaine. Au vu de ces facteurs qui s'opposent, la Banque du Canada anticipe une croissance de 3 pour 100 de l'économie canadienne en 2010 puis de 3,3 pour 100 en 2011 (après une contraction de 2,4 pour 100 en 2009).

Durant la récente tourmente économique, aucune banque n'a fait faillite au Canada ou n'a nécessité l'aide financière directe du gouvernement. La situation est tout autre aux États-Unis, où la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) applique diverses solutions coûteuses et inédites pour renflouer sa caisse d'assurance-dépôts, après être intervenue dans plus de 140 faillites en 2009. Dans l'ensemble, le système financier canadien demeure solide et l'économie canadienne semble se reprendre. Le principal risque qui menace l'économie durant la période de planification est lié à l'essoufflement possible de la reprise en cours, une éventualité envisageable si persistent ou s'aggravent les problèmes qui marquent les secteurs du logement et de la finance aux États-Unis.

Environnement des institutions membres

Les résultats d'exploitation de l'ensemble des institutions membres de la SADC démontrent que ces dernières ont su s'adapter au recul de l'économie. Cependant, comme la SADC a pu le constater lors de récessions antérieures, il se peut que leur situation se détériore avant de se redresser.

La rentabilité des institutions membres prises globalement s'est légèrement accrue en 2009, en raison de solides résultats obtenus au deuxième semestre et en dépit du fait que certaines institutions membres ont connu une détérioration de la qualité du crédit et un redressement de leurs provisions pour pertes sur prêts. On prévoit que les mesures liées aux bénéfices (comme le rendement de l'actif moyen) et la qualité de l'actif de certaines institutions membres continueront de fléchir jusqu'au milieu ou à la fin de 2010. L'endettement des consommateurs demeure préoccupant. Les institutions membres de toutes tailles font face à un risque croissant de défauts de paiement au Canada, car en général la baisse de valeur des actifs n'atteint son apogée qu'un an ou deux après le creux d'une récession. Les faillites de particuliers sont également en hausse. Bien que le marché immobilier canadien n'ait subi à ce jour qu'une correction de faible ampleur et de courte durée, comparativement au marché américain, la principale menace pour les institutions membres est celle d'une baisse importante et prolongée des prix de l'immobilier au pays.

L'adoption des Normes internationales d'information financière (IFRS) aura des conséquences pour certaines institutions membres, puisque bon nombre d'éléments d'actif titrisés hors bilan devront être réintégrés aux bilans des institutions financières. La capitalisation de ces dernières pourrait s'en trouver affectée.

Environnement du consommateur

Selon toute évidence, les Canadiens demeurent relativement confiants dans l'avenir et la plupart misent sur un redressement de l'économie en 2010. Pourtant, leurs habitudes d'épargne traduisent toujours la même prudence que durant l'exercice 2008-2009 : les banques à charte canadiennes constatent que l'épargne personnelle a augmenté de 14 pour 100 depuis un an. De même, les dépôts assurés par la SADC ont crû de 15 pour 100 par rapport à 2008 et s'élevaient à 590 milliards de dollars au 30 avril 2009. Il semble que les Canadiens vont continuer de placer leur argent dans des comptes d'épargne et d'autres instruments à faible risque, ce qui souligne le rôle important que joue l'assurance-dépôts de la SADC dans la planification financière des consommateurs.

Les déboires de l'économie ont poussé les consommateurs à étendre leurs connaissances financières et plus particulièrement à se renseigner sur les stratégies permettant de protéger leurs avoirs. Plus de la moitié des Canadiens choisissant Internet pour se renseigner sur les programmes du gouvernement (et leur nombre devrait continuer de croître), il va sans dire que la présence de la SADC sur le Web importe plus que jamais. Il se peut que les consommateurs tiennent à parler directement avec leurs conseillers financiers, ne serait-ce que pour préciser ou confirmer des renseignements trouvés dans Internet ; il demeure donc essentiel de miser sur la communication avec les conseillers et d'autres parties intéressées.

La SADC continuera d'adresser ses messages à l'ensemble de la population, mais en ciblant davantage les déposants âgés de 50 ans et plus, groupe qui serait sans doute le plus durement touché en cas de faillite d'une institution membre puisqu"il détient une grande partie des dépôts.

Les lois

Étant donné que la communauté internationale réalise de plus en plus que certains aspects de la dernière crise financière auraient pu être évités si les organismes de réglementation avaient eu une meilleure vue d'ensemble du système financier et une meilleure compréhension de certains types d'institutions financières non réglementées, les intervenants du filet de sécurité financier canadien, incluant la SADC, travaillent aux engagements pris à cet égard par le Canada dans le cadre du G20.

Le 1er juillet 2009, la Loi sur la SADC a subi des modifications prévues par le projet de loi C-10. Ces modifications confèrent à la SADC des pouvoirs supplémentaires visant à accroître la stabilité du système financier canadien. Il lui serait ainsi possible de créer une institution-relais pour régler le cas d'une institution membre qui n'est plus viable, afin de préserver l'infrastructure essentielle de cette dernière. En vertu de ces modifications, le ministre pourrait, s'il craint des effets systémiques, accorder au conseil d'administration de la Société une plus grande liberté d'action et lui permettre d'intervenir sans tenir compte de l'obligation pour la Société de réduire au minimum les possibilités de perte pour elle-même, comme l'exige son mandat. Le ministre peut aussi ordonner à la SADC de prendre des mesures précises pour prévenir la détérioration de la stabilité financière. La SADC est désormais autorisée à détenir des actions de ses institutions membres, sous réserve de l'approbation du ministre ; elle dispose également de plus de souplesse à l'égard du calendrier des examens préparatoires. Par ailleurs, la somme maximale que la SADC peut emprunter est portée à 15 milliards de dollars et sera indexée annuellement sur la croissance des dépôts assurés. Enfin, les comptes d'épargne libre d'impôt (CELI) sont reconnus comme une catégorie distincte de dépôts assurables par la SADC.

Diverses lois régissant les institutions financières fédérales, dont la *Loi sur les banques*, la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt* et la *Loi sur les sociétés d'assurances*, doivent être revues et réédictées d'ici à 2012. La SADC envisage diverses modifications de la Loi sur la SADC, dont une qui permettrait de simplifier la protection et d'autres de préciser certaines dispositions relatives aux dépôts en fiducie.

Environnement de la SADC

La SADC devra faire face à plusieurs enjeux concernant ses opérations internes au cours des prochaines années. Au premier plan figure le travail considérable qu'elle devra accomplir pour accroître et maintenir sa capacité d'intervention en cas de faillite d'une institution membre de grande taille ou de faillites simultanées.

Les changements suivants, qui marquent l'environnement externe de la Société, auront aussi d'importantes répercussions sur l'organisation :

- Le projet de loi C-10 confère à la Société des pouvoirs supplémentaires, mais il faudra investir des efforts considérables pour bien saisir toutes les conséquences de ces pouvoirs et pour les rendre fonctionnels.
- L'adoption des IFRS : nous sommes tenus d'établir des états financiers conformes aux IFRS pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012, et de produire des déclarations provisoires pour 2010 et 2011.

Le bureau de la SADC à Ottawa sera rénové avec, entre autres, le remplacement de son centre informatique, vieux de 20 ans.

Par ailleurs, un nouveau président et chef de la direction de la SADC sera nommé au début de la période de planification quinquennale.

Risques importants et principales hypothèses de planification

Aperçu des principaux risques de la SADC

La SADC exerce une saine gouvernance et une gestion prudente à l'égard de ses risques. Le conseil d'administration de la SADC a officialisé ses responsabilités en matière de gouvernance des risques dans la charte du conseil. Ces responsabilités sont les suivantes :

- comprendre les risques importants auxquels la SADC fait face
- élaborer des politiques judicieuses et prudentes de gestion de ces risques et les examiner régulièrement
- obtenir l'assurance raisonnable – chaque année ou plus fréquemment – que la SADC possède un processus de gestion des risques d'entreprise (GRE) efficace et que les politiques de gestion des risques sont respectées

Le processus de GRE de la direction et les résultats obtenus doivent être validés par la fonction de vérification et de consultation de la SADC.

La SADC s'expose à quatre catégories de risques qui découlent de son mandat légal et de la poursuite de ses activités : risque d'assurance, risque d'exploitation, risque financier et risque de réputation.

Risque d'assurance

En termes relatifs, le risque d'assurance est le risque le plus important auquel s'expose la SADC. La faillite d'une institution membre – le pire des scénarios du point de vue du risque d'assurance – peut avoir un impact considérable sur la Société, étant donné les coûts élevés liés au règlement d'une faillite et les ressources importantes requises alors. Des risques qui sous-tendent le risque d'assurance, le risque d'intervention est toujours jugé « préoccupant », pour deux principales raisons : i) vu la conjoncture difficile avec laquelle doivent composer les institutions membres, la SADC risque de plus en plus de devoir intervenir dans la faillite d'une ou de plusieurs institutions membres, à titre d'assureur-dépôts, alors qu'elle est en plein travail de renforcement de sa capacité de règlement des faillites, travail qui s'étale sur plusieurs années ; ii) bien que le gouvernement ait attribué à la SADC, en 2009, des pouvoirs supplémentaires pour régler des faillites, la Société aura besoin de plus de temps et de ressources supplémentaires pour que ces pouvoirs importants deviennent pleinement fonctionnels.

Risque d'exploitation

Le risque d'exploitation de la Société est jugé acceptable pour le moment, à l'exception du risque de personnes qui le sous-tend. Même si nous poursuivons le renforcement de notre capacité d'intervention, que nous mettons à l'épreuve en effectuant des simulations, nous visons à fonctionner avec seulement un noyau d'employés qualifiés, dont certains seraient appelés, en cas d'intervention, à cumuler plusieurs fonctions exigeant des connaissances spécialisées. Nous avons pris des mesures pour atténuer ce risque. Ainsi, nous avons engagé de nouveaux employés récemment. Ces nouvelles recrues suivent une formation et retirent une expérience pratique des simulations d'intervention. Nous avons mis en place des ententes de disponibilité avec des fournisseurs de services externes afin de disposer en tout temps des ressources requises pour remplir notre mandat.

Risque financier

Le risque financier de la Société (soit les risques de liquidité, de marché et de crédit) demeure acceptable et stable. La gestion de ces risques est régie par de prudentes politiques en matière de risque financier. Ces politiques, adoptées par le conseil d'administration de la SADC, font en sorte que des fonds soient disponibles rapidement, sans pour autant compromettre la valeur de ces derniers. La direction a veillé à mettre en place des mesures et des contrôles appropriés pour assurer le respect de ces politiques. Après avoir établi une séparation judicieuse des fonctions, la direction a confié à une unité de gestion des risques et à un Comité de gestion de l'actif et du passif (où sont représentées toutes les fonctions de la SADC) la tâche de superviser la stratégie de gestion de trésorerie de la Société. Tous les placements de la Société atteignent ou dépassent les critères de qualité du crédit définis dans les *Lignes directrices concernant la gestion des risques financiers des sociétés d'État* émises par le ministre des Finances.

Le climat d'incertitude qui a régné sur les marchés financiers en 2008-2009 et en 2009-2010 a incité les investisseurs à se réfugier dans des titres jugés plus sûrs. La demande d'actifs du type de ceux qui composent le portefeuille de la SADC s'en est trouvée accrue, ce qui a pour effet d'augmenter quelque peu la valeur marchande de ce dernier ainsi que sa valeur comptable dans les états financiers. En même temps, cette recherche de placements moins risqués contribue à la diminution du rendement des nouveaux placements. Les titres en portefeuille sont de première qualité et leur durée à l'échéance est relativement courte, ce qui en protège la valeur.

Risque de réputation

Actuellement, le risque de réputation est jugé acceptable. Ces dernières années, l'attention que le public a portée à la SADC a généralement été positive, mais la Société sait qu'elle risque de plus en plus de devoir intervenir auprès d'une ou de plusieurs institutions membres en même temps, et que les consommateurs s'attendent à recevoir leurs dépôts assurés plus rapidement. La SADC n'a pas d'expérience récente en matière d'intervention auprès d'une institution faillie, mais elle continue de mener des simulations, de veiller au perfectionnement de son personnel et d'accroître sa capacité à rembourser les dépôts assurés, en cas de faillite d'une institution membre.

Évaluation et contrôle des risques

La direction de la Société achève actuellement l'évaluation de ces risques, comme elle le fait chaque année, après quoi elle remettra au conseil d'administration, au début de 2010, un rapport complet et à jour sur la gestion des risques importants de la SADC. De plus, dans le but de mieux confirmer l'intégrité de ses systèmes et contrôles, la SADC a mis en œuvre un programme d'examens périodiques de ses contrôles internes visant l'information financière, qui s'appuie sur des tests cycliques axés sur les risques et sur des rapports annuels. L'examen des contrôles internes visant l'information financière se fait en coordination avec le travail des Services de vérification et de consultation de la Société et, s'il y a lieu, avec le processus de GRE de la SADC.

Principales prémisses de planification

Les stratégies, les plans et les budgets des ressources exposés dans le présent Résumé du plan d'entreprise reposent sur les prémisses de planification qui suivent.

1. Aucun changement important ne devrait être apporté au mandat de la SADC, tel qu'il lui est conféré par la loi, ou aux éléments de l'assurance-dépôts, au cours de la période de planification.

2. Bien que le système financier canadien ait été exposé à des risques croissants durant les derniers exercices, le plan d'entreprise de la SADC suppose qu'aucune faillite d'institutions membres ne se produira durant la période de planification. Si le système financier canadien demeure généralement solide, nous savons par expérience que, de temps à autre, et plus particulièrement en période de contraction économique, la viabilité ou la solvabilité de certaines institutions membres peut poser problème et nécessiter l'intervention de la SADC. Le moment et les circonstances de telles situations sont difficiles à prévoir, tout comme l'ampleur des ressources internes qui seront sollicitées, car chaque cas est unique. La SADC pourrait s'acquitter d'un remboursement de dépôts assurés allant jusqu'à 1,9 milliard de dollars sans avoir à recourir à du financement supplémentaire. Si le remboursement des dépôts assurés ou le coût des interventions dépassait ce montant, la SADC devrait emprunter en faisant appel à sa capacité d'emprunt autorisée.

3. Le nombre d'institutions membres de la SADC ne fluctuera pas beaucoup au cours de la période de planification.

4. Le taux de croissance annuelle des dépôts assurés devrait passer des 15 pour 100 enregistrés l'an dernier à 7 pour 100 l'an prochain, puis à 5 pour 100 durant le reste de la période de planification.

5. On prévoit que le niveau cible du financement *ex ante* demeurera entre 40 et 50 points de base des dépôts assurés. Cette estimation correspond à une fourchette de 2,4 à 3,0 milliards de dollars d'après le volume des dépôts assurés au 30 avril 2009. Vu l'incidence des fluctuations du taux annuel de croissance des dépôts assurés sur le financement *ex ante* et sur le délai prévu pour atteindre le premier niveau de la fourchette cible, la Société surveillera périodiquement à quel rythme elle se rapproche du niveau cible du financement *ex ante* au cours de la période de planification.

   Selon les prémisses de planification énoncées dans le présent document, la SADC compte atteindre la limite inférieure de sa fourchette cible de financement *ex ante* durant l'exercice financier 2015-2016, soit un an plus tard que prévu dans son *Plan d'entreprise 2009-2010 à 2013-2014*. Ce résultat est le fruit de l'interaction entre les trois variables suivantes : l'évolution prévue de la croissance annuelle des dépôts assurés décrite au point 4 ci-dessus ; un taux de rendement des placements de 1,57 pour 100 durant la période de planification (voir la prémisse 7, ci-après) ; l'augmentation des taux de prime décrite au point 6 suivant.

6. Le revenu en primes projeté suppose que les taux de prime différentiels en vigueur à l'exercice comptable des primes 2008 augmentent de un tiers à chacun des deux premiers exercices de la période de planification, comme l'indique le tableau ci-dessous. Jumelée à la hausse de 2009, une telle augmentation aura pour effet de doubler les taux de prime différentiels (par rapport à 2008) à compter de l'exercice comptable des primes de 2011 et pour le reste de la période de planification. Ces taux demeurent toutefois à des creux historiques.

Hausse hypothétique des taux de prime différentiels durant la période de planification par exercice financier (et exercice comptable des primes)[a] (arrondis à une décimale)

	Taux de prime (points de base des dépôts assurés)					
	2009-2010 (2009)[b]	2010-2011 (2010)[c]	2011-2012 (2011)[d]	2012-2013 (2012)	2013-2014 (2013)	2014-2015 (2014)
Catégorie 1	1,9	2,3	2,8	2,8	2,8	2,8
Catégorie 2	3,7	4,6	5,6	5,6	5,6	5,6
Catégorie 3	7,4	9,3	11,1	11,1	11,1	11,1
Catégorie 4	14,8	18,5	22,2	22,2	22,2	22,2

[a] L'exercice comptable des primes va du 1er mai au 30 avril.
[b] Les taux de toutes les catégories ont augmenté de 33 1/3 pour 100 par rapport à 2008.
[c] Les taux de toutes les catégories augmentent de 66 2/3 pour 100 par rapport à 2008.
[d] Les taux de toutes les catégories doublent par rapport aux taux de 2008 et demeurent les mêmes pour le reste de la période de planification.

7. La SADC suppose un taux de rendement moyen de son encaisse et de ses placements de 1,57 pour 100. Cette hypothèse repose sur la courbe de rendement à la fin de 2009 et sur une pondération de ces taux à l'égard du portefeuille de placements actuel de la SADC et de la structure de ses échéances.

8. La SADC ne recevra pas de crédits du gouvernement au cours de la période de planification.

Stratégies d'entreprise et fiche de rendement pour la période de planification

Après un examen attentif du contexte d'exploitation actuel et des risques importants de la Société, celle-ci a décidé de continuer à axer ses efforts sur ses trois stratégies d'entreprise actuelles durant la période de planification allant du 1er avril 2010 au 31 mars 2015.

- Renforcement des compétences fondamentales et de la capacité d'intervention
- Sensibilisation des déposants
- Maintien de pratiques de gouvernance et d'une capacité opérationnelle efficaces

Les grandes lignes des activités et stratégies de soutien à l'appui de chaque stratégie d'entreprise sont présentées ci-après, suivies de la Fiche de rendement de la SADC qui établit les indicateurs de rendement des principales stratégies de soutien. Les budgets financier et des ressources, qui appuient nos activités et stratégies, sont présentés à la partie 3 du présent document.

Renforcement des compétences fondamentales et de la capacité d'intervention

Durant la période de planification, les efforts de la SADC continueront de porter sur les principaux aspects de sa capacité d'intervention, notamment la surveillance des risques que représentent les institutions membres, le renforcement de sa capacité d'intervention par le biais d'un remboursement des dépôts assurés et l'élaboration d'autres solutions que le remboursement.

Surveillance des risques que représentent les institutions membres

La SADC se doit de reconnaître rapidement les risques que peuvent représenter ses institutions membres et d'y apporter des solutions. Elle surveille de près la conjoncture économique et financière et se tient au fait des nouveaux enjeux et autres risques pouvant influer sur les institutions membres. La Société suit également de près le profil de risque et les résultats financiers de ses institutions membres, prises individuellement et collectivement. Pour ce faire, elle s'appuie en premier lieu sur les renseignements obtenus du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et sur les déclarations réglementaires des institutions membres.

La SADC participera à la refonte et au remplacement de la Base de données tripartite (BDT) conçue et financée conjointement par la Banque du Canada, le BSIF et la SADC en 1999, dans le but de recueillir des données financières auprès des institutions financières et de les partager. Le plan financier et le plan des ressources qui font l'objet de la partie 3 du présent Résumé du plan d'entreprise ne tiennent pas compte de la fraction des coûts de ce projet que devra prendre en charge la Société, car le coût total du projet n'a pas encore été entièrement évalué.

La mise à jour de l'*Entente d'alliance stratégique* conclue entre la SADC et le BSIF dans le but de faciliter la coordination des efforts des deux organismes et l'échange de renseignements entre eux sera terminée en 2012. Se grefferont à cette entente des mécanismes de coordination relatifs aux nouveaux pouvoirs qui permettent à la Société d'établir une institution-relais.

Intervention et règlement des faillites

La SADC doit toujours être prête à intervenir rapidement si une institution membre éprouve des difficultés ; elle doit disposer des outils adéquats pour remplir son mandat et doit bien coordonner ses interventions avec ses partenaires du filet de sécurité financier. Les méthodes et systèmes de la SADC doivent lui permettre de composer avec la faillite d'institutions membres de tous types et de toutes tailles et rendent possibles diverses formes de règlements.

En ce qui concerne ses processus d'intervention, la SADC veille à la mise à niveau de ses ressources technologiques et à la formation continue de son personnel. Nous continuerons de mettre à jour notre modèle d'évaluation, outil essentiel à l'examen des diverses méthodes d'intervention à envisager. En 2010-2011, nous dresserons un plan de refonte de cet outil, afin d'accroître son utilité dans le cas de bilans plus complexes propres aux plus grandes institutions membres et de faciliter son intégration dans le processus d'évaluation des risques posés par les institutions membres de la SADC.

Capacité de remboursement des dépôts assurés : Le renforcement de la capacité de remboursement des dépôts assurés en cas de faillite d'une institution membre de grande taille constitue un projet hautement prioritaire qui s'étend sur plusieurs années et met en jeu plusieurs secteurs de la Société. Jusqu'à présent, nous avons mené avec succès des simulations de remboursements de plus en plus importants (jusqu'à 500 000 déposants détenant 1 200 000 comptes), et nous comptons poursuivre sur notre lancée au cours de la période de planification. Ainsi, nous pousserons l'exercice jusqu'à simuler le remboursement d'un million de déposants. Nous continuerons par ailleurs d'investir dans l'ajout à notre système de remboursement de fonctions d'accès à distance protégé et perfectionnerons notre portail d'information pour optimiser les communications et la collaboration au sein de grandes équipes, de même que le traitement et l'entreposage des documents. Nous travaillons aussi à accélérer le chargement et l'utilisation des données sur les dépôts en cas de faillite d'une institution membre ; de tels renseignements sont essentiels au remboursement rapide des déposants.

Capacité d'apporter des solutions autres qu'un remboursement : La SADC peut faciliter l'acquisition d'une institution faillie par une autre institution en bonne santé, en procurant par exemple à cette dernière un soutien financier sous forme de prêt ou de garantie. Les solutions autres que le remboursement des dépôts assurés jouent un rôle déterminant dans notre capacité de protéger les déposants et d'encourager la stabilité du système financier canadien. En 2010-2011, la SADC renforcera sa capacité d'appliquer des solutions autres qu'un remboursement en améliorant et en testant ses méthodes d'examen spécial, et en recueillant, pour les analyser, davantage de données auprès des institutions membres à plus haut risque.

La SADC a obtenu de nouveaux pouvoirs en 2009-2010, dont celui d'établir une institution-relais pour préserver la stabilité du système financier et la valeur de marque d'une institution qui n'est plus viable. Une telle solution, qui compte parmi les pratiques exemplaires reconnues sur la scène internationale, a le mérite de réduire les interruptions de services pour les clients de l'institution et de maintenir la valeur de marque de l'entreprise afin de réduire au minimum le coût de la faillite. La SADC travaille à la mise en œuvre de ses nouveaux pouvoirs d'institution-relais, notamment en élaborant avec d'autres organismes fédéraux le cadre de réglementation et la structure opérationnelle nécessaires.

Communications en cas de crise

La SADC doit être en mesure de communiquer efficacement avec les déposants et les autres parties intéressées lors d'une faillite. Nous continuerons de tenir à jour un site Web qui serait activé en cas de faillite d'une institution membre et à améliorer et mettre à l'essai notre système et matériel de communication en temps de crise.

Financement adéquat en tout temps

Comme le financement de ses activités est fondamental lorsqu'elle doit intervenir auprès d'une institution membre en difficulté, la SADC s'assurera régulièrement que ses sources de financement sont adéquates. Entre autres, elle analysera avec rigueur ses méthodes de calcul concernant son financement *ex ante* et leurs conséquences sur ses décisions relatives aux taux de prime. Elle collaborera étroitement avec le ministère des Finances pour coordonner l'accès à sa capacité d'emprunt nouvellement augmentée.

Autres projets

La SADC se préparera à la révision de la législation touchant les institutions fédérales prévue en 2012 en formulant des propositions stratégiques, entre autres sur la protection d'assurance-dépôts et sur des questions liées aux dépôts en fiducie. D'autres recherches se poursuivent à l'appui de notre capacité d'intervention. Par exemple, nous nous renseignons sur les diverses options de gestion de la caisse d'assurance-dépôts.

En 2010-2011, dans le cadre de l'examen périodique de ses règlements administratifs, la SADC achèvera l'examen exhaustif de son *Règlement administratif concernant les renseignements sur les comptes en copropriété et en fiducie* dans le but d'accroître son efficacité ; elle poursuivra l'examen du *Règlement administratif sur les primes différentielles* (qui classe les institutions membres dans l'une des quatre catégories de tarification prévues par le barème), en tenant compte des mesures de fonds propres découlant de Bâle II ainsi que des conséquences éventuelles de l'adoption des IFRS. Nous examinerons et modifierons d'autres règlements administratifs périodiquement, en fonction de tout changement apporté au mandat de la Société.

Les indicateurs de rendement clés ci-après aideront la SADC à suivre les progrès qu'elle enregistrera à l'égard des principales activités et stratégies de soutien exposées plus haut.

Stratégie d'entreprise : Renforcement des compétences fondamentales et de la capacité d'intervention

STRATÉGIES PRÉVUES POUR LA PÉRIODE 2010-2011 À 2014-2015	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS
Révision de l'*Entente d'alliance stratégique* avec le BSIF	Adoption d'une version mise à jour de l'*Entente d'alliance stratégique SADC-BSIF* (comprenant des dispositions relatives aux institutions-relais) avant le 31 mars 2012
Évaluation du risque que représentent les institutions membres au moins une fois l'an	Examen annuel de chaque institution membre, documenté de manière adéquate
Poursuite du renforcement de la capacité de remboursement de la SADC pour faire face à la faillite d'une institution membre de grande taille et comptant un nombre important de déposants	Simulation du remboursement de 750 000 déposants réalisée d'ici le 31 mars 2011 et même exercice effectué d'ici le 31 mars 2012 à l'égard d'un million de déposants
Mise en œuvre par la SADC de ses nouveaux pouvoirs d'institution-relais.	Nouveaux pouvoirs d'institution-relais fonctionnels d'ici le 31 mars 2011
	Analyse du financement terminée avant le 31 mars 2011
Examen de la situation financière de la SADC, de la suffisance des fonds dont elle dispose et des formules de financement disponibles dans le cadre d'une intervention, y compris en vertu de la nouvelle solution d'institution-relais	Examen de la méthode d'établissement des provisions terminé au plus tard le 31 mars 2011
	Établissement du niveau de financement adéquat et documentation de toutes les options de financement d'ici le 31 mars 2011

Sensibilisation des déposants

L'exécution de cette stratégie repose sur des activités ciblées qui s'échelonnent sur plusieurs années et qui visent à mieux faire connaître et comprendre la protection offerte par la SADC, y compris le plafond d'assurance-dépôts de 100 000 dollars et les types de produits financiers assurés ou non par la SADC.

Stratégie et plan à long terme de sensibilisation du public

Étant donné la conjoncture, la sensibilisation accrue à la SADC et à l'assurance-dépôts demeure un objectif prioritaire. Nous travaillons à la mise en œuvre du premier volet annuel de la stratégie et du plan à long terme de sensibilisation du public que nous avons élaborés en 2009-2010. La campagne de publicité télévisée demeure un élément clé de notre plan, à laquelle s'ajoutent des publicités imprimées et sur Internet, entre autres dans les moteurs de recherche.

Notre campagne ciblera le grand public et plus particulièrement le groupe des 50 ans et plus, jugés plus vulnérables (parce qu'ils se rapprochent de l'âge de la retraite, que le nombre et le genre de produits qu'ils détiennent les exposent peut-être à des risques de pertes plus grands en cas de faillite de leur institution et

qu'ils disposeraient de moins de temps pour s'en remettre). Nous nous emploierons à informer le public au sujet de la SADC, de l'assurance-dépôts et du plafond de protection, et à l'encourager à faire confiance à la SADC et au système financier canadien. Notre campagne continuera par ailleurs d'inciter fortement les membres du public à se renseigner davantage en s'adressant à leur institution financière, en consultant le site Web de la SADC ou en téléphonant à notre centre d'appels.

Encouragés par les résultats de l'an dernier (selon un sondage mené en mars 2009), où le niveau de sensibilisation à la SADC de l'ensemble de la population atteignait 54 pour 100 et où 26 pour 100 des répondants pouvaient mentionner sans aide le plafond de 100 000 dollars, en 2010-2011, nous voulons dépasser ces résultats.

Dans le groupe des 50 ans et plus (selon le sondage mené en mars 2009), le niveau de sensibilisation à la SADC atteignait 62 pour 100 et 31 pour 100 des répondants pouvaient mentionner sans aide le plafond de 100 000 dollars ; pour l'exercice 2010-2011, nous espérons porter à 65 pour 100 le niveau de sensibilisation à la SADC et au moins maintenir au même niveau qu'en 2009-2010 la proportion de ceux qui peuvent mentionner sans aide le plafond de 100 000 dollars.

Relations externes

La collaboration avec nos partenaires demeure un élément essentiel de nos activités de communication et de relations externes. Font partie de nos partenaires l'Autorité des marchés financiers (AMF), l'Association des courtiers en dépôts inscrits et des associations du milieu financier et de consommateurs.

Autres projets

La Société continuera également de produire des textes standards destinés aux journaux, aux publications en ligne et aux stations radiophoniques canadiennes, et participera à des salons professionnels s'adressant à des personnes de 50 ans et plus.

La progression de cette stratégie d'entreprise est mesurée selon les indicateurs de rendement clés suivants :

Stratégie d'entreprise : Sensibilisation des déposants

STRATÉGIES PRÉVUES POUR LA PÉRIODE 2010-2011 À 2014-2015	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS
Mise en œuvre de la stratégie et du plan à long terme de sensibilisation du public élaborés en 2009-2010	Ensemble de la population : obtenir un niveau de sensibilisation à la SADC de plus de 54 pour 100 et porter à plus de 26 pour 100 la proportion de ceux qui peuvent mentionner sans aide le plafond de 100 000 dollars Groupe de 50 ans et plus : obtenir un niveau de sensibilisation à la SADC de 65 pour 100 et maintenir à 31 pour 100 la proportion de ceux qui peuvent mentionner sans aide le plafond de 100 000 dollars Sondages d'opinion publique tous les trimestres durant la période de planification, pour vérifier les résultats de la campagne

Maintien de pratiques de gouvernance et d'une capacité opérationnelle efficaces

La SADC assure une saine gouvernance et maintient une solide capacité opérationnelle afin de mener à bien tous les projets qu'elle entreprend. Elle se tient au fait des pratiques exemplaires et adopte celles qu'elle juge le mieux lui convenir.

Soutien du personnel

Au cours de 2010-2011, la SADC mettra en place son nouveau plan et sa nouvelle stratégie en matière de ressources humaines (RH) en se concentrant sur son engagement à atteindre l'excellence chez ses employés comme dans son rôle d'employeur. Le nouveau plan aidera la SADC à relever plusieurs défis, entre autres au chapitre du recrutement et de la fidélisation (compte tenu des départs à la retraite prévus et du roulement de personnel), de la formation et du perfectionnement nécessaires au maintien de compétences fondamentales, et des pratiques en matière de rémunération et d'avantages sociaux, qui évoluent et doivent demeurer concurrentielles. Ce plan donne également suite à de nombreux projets entrepris dans le cadre de la stratégie et du plan actuels des RH.

Les employés de la SADC sont une ressource indispensable et nous reconnaissons que leur satisfaction et leur motivation sont essentielles à l'atteinte de nos objectifs. La SADC mesurera régulièrement la satisfaction et la motivation de son personnel au moyen de sondages et elle prendra les mesures nécessaires à l'élimination des obstacles à sa productivité.

Amélioration de l'infrastructure et du fonctionnement

En 2010-2011, la SADC effectuera des rénovations dans ses bureaux d'Ottawa et y construira un nouveau centre informatique. Ces rénovations privilégieront l'efficacité énergétique, l'économie d'énergie et l'emploi de matériaux renouvelables et réutilisables dans la mesure du possible. Comme le bail de notre bureau de Toronto arrivera à échéance à l'automne 2011, nous négocierons un nouveau bail au début de la période de planification.

Notre programme de gestion de la continuité des opérations veillera à ce que chaque secteur de la Société dispose d'un plan de continuité des opérations pleinement fonctionnel ; il sera aussi axé sur la tenue à jour de nos plans de préparation à une pandémie. Ces plans continuent de s'articuler autour d'une solution d'accès à distance protégé, qui permet à tous les employés de la SADC de travailler de la maison ou d'un autre endroit au moyen d'un ordinateur relié à Internet. La Société terminera également la virtualisation de son site de données principal et de son site de secours, ce qui lui permettra de reprendre ses activités beaucoup plus rapidement à partir d'un site ou de l'autre en cas d'interruption. En outre, tout au long de la période de planification, la Société échangera régulièrement de l'information clé sur ses plans de continuité des opérations et de préparation à une pandémie avec la Banque du Canada, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) et le BSIF.

Renforcement des systèmes informatiques

Le plan stratégique des systèmes informatiques (SI) de la SADC traduit l'importance d'une technologie d'avant-garde, d'un personnel qualifié et de saines pratiques techniques dans l'utilisation des données recueillies et utilisées par la SADC. Ce plan quinquennal des SI soutient nos investissements dans la technologie, les ressources humaines et les méthodes pour accroître la valeur à long terme de la SADC. Révisé chaque année, le plan stratégique des SI s'harmonise avec le plan d'entreprise de la SADC et nous permet de nous adapter à l'évolution rapide de l'environnement technologique. Il contribue à la capacité d'intervention de la Société en cas de faillite d'une institution membre. Le plan des SI nous incite à continuer d'investir dans des applications qui soutiennent notre mandat et notre statut de chef de file dans le domaine de l'assurance-dépôts, a réduire le recours aux documents papier et à renforcer la sécurité de l'information.

La SADC investit régulièrement dans son infrastructure technique et son cadre de soutien des SI pour s'aligner sur les meilleures pratiques du secteur et conserver la souplesse dont elle a besoin pour respecter les normes de sécurité les plus strictes et bien protéger ses documents.

Information financière

La SADC continuera de substituer aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada les nouvelles Normes internationales d'information financière (IFRS). Il s'agit d'un projet de grande ampleur. Elle dressera son état de la situation financière au 1er avril 2010 conformément aux IFRS pour la première fois. Dans le cadre de cette transition également, la SADC préparera ses états financiers en date du 31 mars 2011 conformément aux PCGR et aux IFRS ; cette démarche l'obligera à faire le suivi de ses opérations tout au long de l'exercice pour s'assurer que toutes les données comptabilisées sont conformes aux nouvelles normes. Elle devra produire des états financiers conformes aux IFRS à l'égard de l'exercice se terminant le 31 mars 2012.

La SADC devra se pencher sur la méthode qu'elle utilise pour estimer sa provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts. Cet examen lui permettra de s'assurer que sa méthode est conforme aux IFRS et qu'elle tient compte des enjeux soulevés récemment lorsque la Société a consulté ses partenaires. L'adoption des IFRS nécessitera également diverses autres activités, notamment la révision de nos politiques comptables et la mise à niveau de nos systèmes de comptabilité et de trésorerie.

Selon les récentes dispositions législatives, la SADC sera tenue de produire et de rendre public des rapports financiers trimestriels (accompagnés d'un rapport de gestion) à compter de 2011. La direction de la SADC, en consultation avec le Bureau du vérificateur général du Canada, étudie diverses possibilités en vue de l'examen de ses rapports avant leur divulgation.

Évaluation des risques et des contrôles d'entreprise

La SADC poursuivra ses évaluations annuelles dans le cadre de la gestion des risques d'entreprise (GRE) pour réunir les renseignements dont elle a besoin pour examiner et mettre à jour ses politiques en matière de risques, et pour mieux cibler ses plans et ressources. Au cours de la période de planification, nous poursuivrons également nos examens cycliques des risques liés aux contrôles internes de la SADC visant l'information financière. Nous rendrons compte de la gestion des risques d'entreprise importants de la Société et de nos examens des contrôles internes visant l'information financière dans la section « Rapports de gestion » du Rapport annuel de la SADC.

Collaboration avec nos partenaires et activités à l'étranger

La SADC s'est engagée à mettre à jour les directives générales concernant les régimes de primes différentielles de l'Association internationale des assureurs-dépôts (AIAD) et présidera le sous-comité de l'AIAD responsable de ce projet. Notre chef de la direction continuera de siéger au conseil exécutif de l'AIAD. Durant l'exercice 2010-2011, la SADC mettra en application les principes fondamentaux définis par l'AIAD pour assurer l'efficacité des régimes d'assurance-dépôts et collaborera étroitement avec le groupe sur les ententes de règlements transfrontaliers (Cross-Border Bank Resolution Group) du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. La SADC continuera de prêter assistance à des pays qui se dotent d'un régime d'assurance-dépôts ou qui améliorent leur régime existant, sous réserve des disponibilités de son personnel.

La progression de cette stratégie d'entreprise est mesurée selon les indicateurs de rendement clés suivants :

Stratégie d'entreprise : Maintien de pratiques de gouvernance et d'une capacité opérationnelle efficaces

STRATÉGIES PRÉVUES POUR LA PÉRIODE 2010-2011 À 2014-2015	INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS
Évaluer annuellement les risques d'entreprise importants ; passer en revue et mettre à jour selon les besoins les politiques en matière de risques de la direction et du conseil d'administration de la Société ; produire à l'intention des principaux intéressés des rapports périodiques sur la gestion des risques d'entreprise importants	Les risques importants font l'objet d'une évaluation annuelle ou plus fréquente. Des activités de gestion des risques sont mises en œuvre en temps opportun de sorte que les risques demeurent dans des limites acceptables. Déclaration annuelle sur la gestion des risques d'entreprise dans le Rapport annuel
Piloter la transition aux Normes internationales d'information financière (IFRS)	Transition terminée et états financiers vérifiés pour l'exercice qui prend fin le 31 mars 2012
Mesurer la satisfaction des employés pour nous assurer qu'aucun obstacle ne s'oppose à leur productivité et à leur motivation	Durant la période de planification, atteindre un taux de satisfaction des employés de plus de 75 pour 100 – satisfaction mesurée tous les deux ans à l'aide de sondages auprès des employés
S'assurer que le programme de gestion de la continuité des opérations demeure actuel et fonctionnel	Mises à l'essai du programme de gestion de la continuité des opérations et du plan de préparation à une pandémie au moins une fois l'an, et communication annuelle des résultats et du suivi, s'il y a lieu, au Comité de vérification La SADC doit avoir accès en tout temps à un site réservé à la reprise des activités adéquat et pleinement fonctionnel.
Procéder à des évaluations annuelles dans le cadre du programme d'examen des contrôles internes visant l'information financière, en coordination avec le processus de GRE et les activités des Services de vérification et de consultation de la Société. Rendre compte régulièrement aux principaux intéressés de l'état des contrôles internes de la SADC visant l'information financière (dans la section « Rapports de gestion » du Rapport annuel)	Évaluation périodique des contrôles internes conformément au programme d'examen des contrôles internes de la SADC visant l'information financière (et aux lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor) et communication des résultats de ces évaluations dans le Rapport annuel de la Société Aucune lacune importante n'est relevée sur le plan des contrôles internes.
Mettre en place les procédures qui s'imposent pour faciliter la production de rapports trimestriels (sous réserve de l'approbation gouvernementale)	Production de tous les rapports trimestriels exigés pour l'exercice 2011-2012 de la SADC, conformément aux lignes directrices du Conseil du Trésor

Plan financier et plan des ressources

Une protection sur laquelle les Canadiens peuvent compter

Le plan financier quinquennal de la SADC de 2010-2011 à 2014-2015 repose sur les prémisses de planification présentées à la partie 2 du présent Résumé du plan d'entreprise et précise les ressources qui seront nécessaires à la réalisation des stratégies et des activités connexes prévues pour la période (et décrites à la partie 2).

La situation financière de la SADC demeurera stable tout au long de la période de planification. Cependant, notre contexte d'exploitation évolue rapidement et la Société fait face à un risque d'intervention qui demeure préoccupant. En outre, la SADC devra satisfaire à de nouvelles exigences de déclaration (comme les IFRS et la production de rapports financiers trimestriels) au cours de la période de planification. Elle est toutefois consciente de la nécessité de restreindre ses dépenses autant que possible, et même dans un contexte d'exploitation difficile. Le plan financier et le plan des ressources de la Société témoignent de la prudence financière qui s'impose, mais aussi de la nécessité de faire face aux demandes croissantes prévues sur l'ensemble de la période de planification.

La Société gérera ses activités et ses coûts avec efficience en revoyant régulièrement ses activités et stratégies de soutien à la lumière de l'évolution constante de la conjoncture globale. Elle gérera également ses plans d'exploitation de manière à concentrer ses ressources sur les projets les plus importants.

Le budget d'exploitation de la Société ne prévoit pas d'imprévus majeurs. Dans la mesure du possible, le budget d'exploitation courant absorbe le coût des activités non prévues. Si la SADC doit intervenir dans les activités d'une institution membre ou entreprendre de nouveaux projets au cours de la période de planification, et que les coûts de ces derniers ne peuvent être absorbés en revoyant les priorités des budgets en place, elle devra demander au conseil d'administration d'approuver des ressources ou budgets supplémentaires.

Le bilan, l'état des résultats et des bénéfices non répartis et l'état des flux de trésorerie, consolidés et *pro forma*, sont présentés aux tableaux 1, 2 et 3 respectivement.

Le ministre des Finances fixe chaque année les taux de prime en s'appuyant sur les recommandations faites par le conseil d'administration de la SADC à la lumière de la situation financière de la SADC, de la conjoncture économique et financière, du profil de risque des institutions membres et du niveau réel et projeté du financement *ex ante* par rapport à la fourchette cible. Ainsi, les montants réels des bénéfices non répartis et du revenu en primes au cours de la période de planification pourraient s'écarter des chiffres du présent plan.

Points saillants du plan financier quinquennal

Le **revenu en primes** pour les exercices 2010-2011 à 2014-2015 suppose que les taux de prime augmenteront de un tiers chaque année par rapport à 2008, en 2010 et 2011.

Au cours de la période de planification quinquennale :

- Le **revenu en primes** devrait atteindre 1 049 millions de dollars (voir le tableau 2). Les **intérêts sur placements** devraient s'élever à 193 millions de dollars et les **frais d'exploitation nets** sont prévus à 168 millions de dollars pour la même période.

- Les provisions pour pertes sont évaluées annuellement et font l'objet de rajustements s'il y a lieu. Pour les besoins du présent plan, il est prévu que la **provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts** se maintiendra à 800 millions de dollars pendant toute la période de planification (voir le tableau 1).

- L'**encaisse et les placements** devraient être de 2,149 milliards de dollars au 31 mars 2011 et atteindre 3,037 milliards de dollars d'ici au 31 mars 2015, soit à la fin de la période de planification (voir le tableau 1).

- Les **bénéfices non répartis**, qui devraient se chiffrer à 1,352 milliard de dollars au 31 mars 2011, devraient atteindre 2,238 milliards de dollars d'ici à la fin de la période de planification, le 31 mars 2015 (voir le tableau 1).

La SADC est assujettie à l'impôt fédéral sur les bénéfices et doit payer de l'impôt sur ses revenus imposables[1]. La charge fiscale de la SADC pour l'ensemble de la période de planification devrait totaliser 9 millions de dollars (voir le tableau 2).

[1] Aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, le revenu en primes de la SADC n'est pas imposable. En fait, ce sont les intérêts sur encaisse et placements qui constituent la source de revenu imposable de la SADC. Les dépenses déductibles sont soustraites de ce montant pour obtenir le revenu net aux fins du calcul de l'impôt.

Tableau 1 : Bilan consolidé *pro forma*
au 31 mars
(en millions de dollars)

	2009	2010	Prévisions					
	Réel	Plan	**2010**	2011	2012	2013	2014	2015
ACTIF								
Encaisse	–	1	1	1	1	1	1	1
Placements	1 770	1 872	1 951	2 148	2 353	2 568	2 795	3 036
Débiteurs	2	1	–	–	–	–	–	–
Trop-payés d'impôt	5	4	6	–	–	–	–	–
Immobilisations	2	2	2	5	5	5	5	5
	1 779	1 880	1 960	2 154	2 359	2 574	2 801	3 042
Actif d'impôts futurs	–	1	1	–	–	–	–	–
	1 779	1 881	1 961	2 154	2 359	2 574	2 801	3 042
PASSIF								
Créditeurs	4	3	2	2	2	2	2	2
Impôt sur le bénéfice à payer	–	–	–	–	2	2	2	2
Passif d'impôts futurs	4	–	–	–	–	–	–	–
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	800	650	800	800	800	800	800	800
	808	653	802	802	804	804	804	804
CAPITAUX PROPRES								
Bénéfices non répartis	960	1 228	1 159	1 352	1 555	1 770	1 997	2 238
Cumul des autres éléments du résultat étendu	11	–	–	–	–	–	–	–
	971	1 228	1 159	1 352	1 555	1 770	1 997	2 238
	1 779	1 881	1 961	2 154	2 359	2 574	2 801	3 042

Tableau 2 : État consolidé *pro forma* des résultats et des bénéfices non répartis pour les exercices se terminant le 31 mars
(en millions de dollars)

	2009 Réel	2010 Plan	Prévisions 2010	2011	2012	2013	2014	2015
REVENUS								
Primes	92	102	198	180	202	212	222	233
Intérêts sur placements	54	36	32	31	35	39	42	46
Autres	–	–	–	–	–	–	–	–
	146	138	230	211	237	251	264	279
DÉPENSES								
Frais d'exploitation								
Salaires et autres frais de personnel	12	15	14	15	15	16	16	16
Honoraires professionnels	3	6	6	6	6	5	5	5
Frais généraux	2	3	4	4	4	4	4	4
Sensibilisation du public	3	4	4	4	4	4	4	4
Locaux	4	4	3	3	3	4	4	4
Traitement des données	2	1	1	2	2	2	2	2
Total des frais d'exploitation	26	33	32	34	34	35	35	35
Moins recouvrement des coûts (ACFC et BSIF)[a]	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)
Frais d'exploitation nets[b]	25	32	31	33	33	34	34	34
Redressement de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	150	–	–	–	–	–	–	–
	175	32	31	33	33	34	34	34
Bénéfice net (perte nette) avant recouvrements et charge d'impôts	(29)	106	199	178	204	217	230	245
Recouvrements de sommes radiées	1	14	–	14	–	–	–	–
Recouvrements (charge) d'impôts	(9)	(2)	–	1	(1)	(2)	(3)	(4)
Bénéfice net (perte nette)	(37)	118	199	193	203	215	227	241
Bénéfices non répartis, au début de l'année	997	1 110	960	1 159	1 352	1 555	1 770	1 997
Bénéfices non répartis, à la fin de l'année	960	1 228	1 159	1 352	1 555	1 770	1 997	2 238

[a] La SADC fournit des services de centre d'appels à l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) et au Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), selon le principe du recouvrement des coûts. Ces coûts sont inclus dans les catégories de frais d'exploitation pertinentes.

[b] Les dépenses estimatives pour les exercices 2011-2012 à 2014-2015 pourront être modifiées au moment d'élaborer les plans particuliers à chacun de ces exercices.

Il faut noter que l'état consolidé *pro forma* du revenu étendu présente l'incidence possible sur le bénéfice net de l'évolution de la valeur au marché du portefeuille de placements de la Société. De tels changements dépendent de l'évolution des taux d'intérêt et des activités des marchés. La SADC ne fait aucune projection quant à l'évolution des taux d'intérêt et, par conséquent, le présent plan financier ne comporte pas d'état consolidé *pro forma* du revenu étendu car un tel état ne communiquerait aucune information importante au lecteur.

Tableau 3 : Etat consolidé *pro forma* des flux de trésorerie pour les exercices se terminant le 31 mars (en millions de dollars)

	2009	2010	Prévisions					
	Réel	Plan	**2010**	2011	2012	2013	2014	2015
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION								
Primes perçues	92	102	198	180	202	212	222	233
Réclamations recouvrées	–	–	–	–	–	–	–	–
Intérêts perçus	56	36	32	31	35	39	42	46
Recouvrements de sommes radiées	–	14	–	14	–	–	–	–
Autres sommes reçues	1	–	–	–	–	–	–	–
Versement d'impôt sur le revenu	(15)	(4)	(3)	6	1	(1)	(3)	(3)
Paiements à des fournisseurs et à des employés	(25)	(31)	(33)	(32)	(33)	(33)	(32)	(33)
Acquisition d'immobilisations	–	(1)	(1)	(4)	(1)	(1)	(1)	(1)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	109	116	193	195	204	216	228	242
ACTIVITÉS DE PLACEMENT								
Flux de trésorerie nets liés aux activités de placement	(109)	(116)	(192)	(195)	(204)	(216)	(228)	(242)
ENCAISSE								
Augmentation au cours de l'exercice	–	–	1	–	–	–	–	–
Solde au début de l'exercice	–	–	–	1	1	1	1	1
Solde à la fin de l'exercice	–	–	1	1	1	1	1	1

Financement *ex ante*

La SADC reconnaît que le bon fonctionnement d'un régime d'assurance-dépôts sain requiert des ressources financières adéquates. Il ne doit pas y avoir le moindre doute quant à la suffisance des ressources dont dispose la Société pour se protéger des risques auxquels elle s'expose.

Durant l'exercice 2003-2004, le conseil d'administration de la SADC a résolu que, par mesure de prudence, la Société devait disposer de provisions constituées d'avance (financement *ex ante*) en cas d'éventuelles pertes liées à l'assurance-dépôts.

Le montant du financement *ex ante* jugé prudent a été établi après évaluation des résultats produits par des simulations de faillites hypothétiques d'institutions membres, selon la méthode Monte-Carlo. Cette méthode tient rigoureusement compte du volume des dépôts assurés que détient chaque institution membre, des données des agences de notation concernant les probabilités de faillite de chaque institution membre, des pertes subies par

la SADC dans le passé en raison de la faillite d'institutions membres, et de la corrélation qui existe peut-être entre des faillites. En utilisant un grand nombre d'itérations, la méthode de Monte-Carlo permet d'obtenir une approximation de l'ampleur des pertes que pourrait subir la SADC selon divers scénarios. Les résultats de la simulation ont été évalués pour en vérifier la vraisemblance par rapport au volume des dépôts assurés détenus par les institutions membres de la SADC.

Après mûre réflexion, le conseil d'administration de la SADC a déterminé que la fourchette du financement *ex ante* de la Société s'établirait entre 40 et 50 points de base des dépôts assurés, et que cette fourchette devrait suffire pour que la SADC s'acquitte efficacement et rapidement de son mandat. En outre, il a été déterminé que la somme des bénéfices non répartis et de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts, tels qu'ils figurent dans les états financiers de la SADC, servirait à représenter le montant du financement *ex ante*. La SADC compte revoir à nouveau ses méthodes de calcul concernant son financement à la lumière des récentes décisions prises par les pays du G-20.

La fourchette cible du financement *ex ante* se traduit par un montant d'environ 2,4 à 3,0 milliards de dollars si l'on se fonde sur le volume des dépôts assurés au 30 avril 2009. Au 30 septembre 2009, le financement *ex ante* atteignait 1,9 milliard de dollars, soit 33 points de base des dépôts assurés.

Si les taux de prime augmentent effectivement de un tiers par rapport à 2008 en 2010 et en 2011 (exercices comptables des primes), de sorte qu'ils auront doublé par rapport aux taux de 2008 à compter de l'exercice comptable des primes de 2011, le niveau inférieur de la fourchette cible devrait être atteint durant l'exercice financier 2015-2016 (voir le graphique 4). Nous atteindrons notre cible un an plus tard que prévu dans le *Plan d'entreprise 2009-2010 à 2013-2014* de la SADC du fait de la croissance considérable des dépôts assurés et de taux de rendement des placements plus faibles que prévu.

Graphique 4 : Progression du financement *ex ante* – Délai prévu pour atteindre la cible

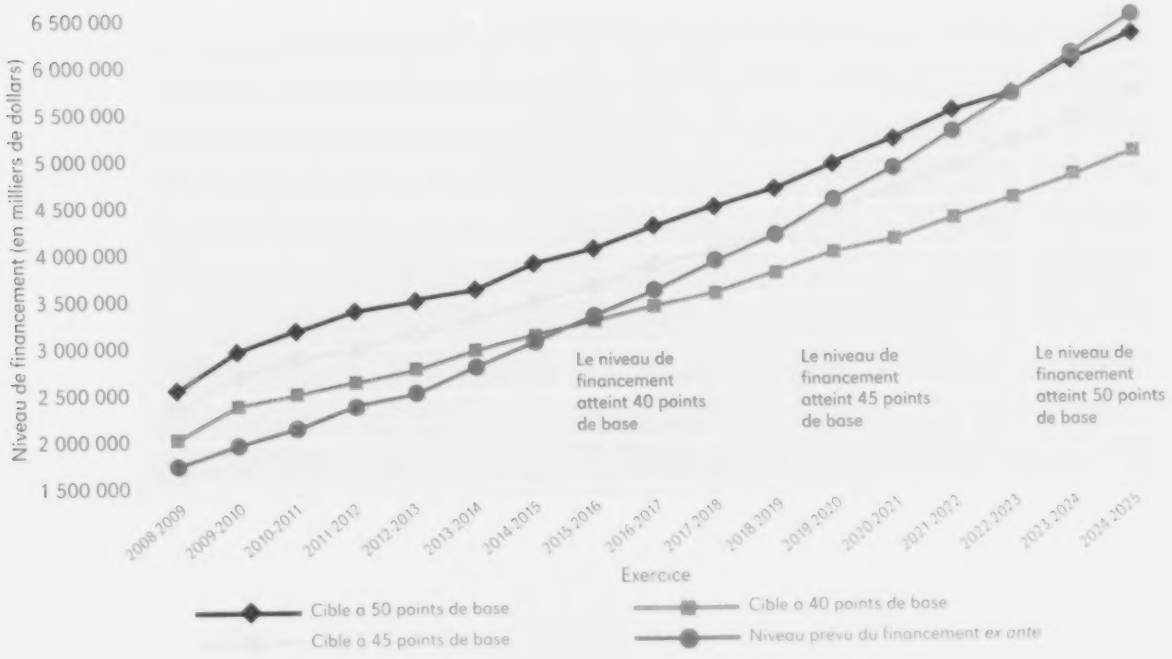

Budget d'exploitation – 2010-2011

Le tableau 5 donne les points saillants du budget d'exploitation.

Tableau 5 : Budget d'exploitation
(en millions de dollars)

	2009 Réel	2010 Plan	2010 Budget révisé	2010 Prévisions	**2011 Budget**
REVENUS					
Primes	92,3	101,8	101,8	197,8	180,5
Intérêts	53,9	36,1	36,1	31,8	30,6
Autres	0,1	–	–	–	–
	146,3	137,9	137,9	229,6	211,1
FRAIS D'EXPLOITATION					
Salaires et autres frais de personnel	12,6	15,0	15,0	13,8	14,7
Honoraires professionnels	3,1	5,9	6,7	6,3	6,6
Locaux	2,5	3,0	3,0	2,9	3,2
Sensibilisation du public	3,6	4,0	4,0	4,0	4,0
Frais généraux	2,8	3,7	3,7	3,8	3,7
Traitement des données	1,7	1,5	1,5	1,5	1,7
Total des frais d'exploitation	26,3	33,1	33,9	32,3	33,9
Moins recouvrement des coûts (ACFC, BSIF, AMF)	(0,9)	(1,0)	(1,0)	(1,0)	(1,0)
Frais d'exploitation nets	25,4	32,1	32,9	31,3	32,9
Redressement des provisions	150,0	–	–	–	–
	175,4	32,1	32,9	31,3	32,9
Bénéfice net (perte nette) avant recouvrements et charge d'impôts	(29,1)	105,8	105,0	198,3	178,2
Recouvrements de sommes radiées	0,5	13,8	13,8	–	13,8
Recouvrements (charge) d'impôts	(8,5)	(1,6)	(1,6)	0,5	0,5
Bénéfice net (perte nette)	(37,1)	118,0	117,2	198,8	192,5

Budget des investissements – 2010-2011

Le budget des investissements pour 2010-2011 est de 2,25 millions de dollars, comme l'indique le tableau 6.

Tableau 6 : Budget des investissements
(en milliers de dollars)

	2009 Chiffres réels	2010 Plan	2010 Prévisions	**2011 Plan**
Mobilier et équipement	143	100	100	100
Matériel informatique	671	650	650	650
Centre informatique		1 500	1 500	–
Améliorations locatives			–	1 500
Total	**814**	**2 250**	**2 250**	**2 250**

Les principaux postes du budget des investissements correspondent à la mise à niveau du centre informatique ainsi qu'à des améliorations locatives.

Questions d'ordre comptable

Les états financiers de la SADC ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR).

Le passage des PCGR aux Normes internationales d'information financière (IFRS) comprend cinq étapes : le diagnostic, l'établissement de la portée des incidences, la rédaction des politiques et procédures, la mise en place et l'examen, l'entrée en vigueur des IFRS. Nous avons terminé l'étape du diagnostic et nous nous affairons à établir la portée des incidences et à rédiger des politiques et procédures. Fait à noter, bon nombre des normes qui auront une incidence sur la SADC pourraient être modifiées avant la date de leur entrée en vigueur. La SADC termine la rédaction d'exposés de position à l'égard des normes IFRS pertinentes. Elle devra produire son information financière concernant l'exercice se terminant le 31 mars 2012 selon les IFRS et fournir des chiffres relatifs à l'exercice précédent conformes aux IFRS, à des fins de comparaison. Elle devra aussi produire un état de sa situation financière d'ouverture au 1er avril 2010.

Le 30 décembre 2009, le projet de loi C-51 a reçu la sanction royale, ce qui oblige entre autres les sociétés d'État à produire des rapports financiers trimestriels à compter du 1er avril 2011. Les premiers rapports financiers trimestriels porteront sur la période se terminant le 30 juin 2011 et seront produits selon les modalités définies par le Conseil du Trésor.

Plan d'emprunt

Au 31 décembre 2009, la SADC n'avait aucune dette.

Le paragraphe 10.1(1) de la Loi sur la SADC permet au ministre des Finances de consentir des prêts à la SADC à même le Trésor, à la demande de celle-ci, et d'en fixer les conditions. La Loi sur la SADC permet également à la Société d'emprunter à d'autres sources qu'au Trésor. Le total des capitaux empruntés, toutes sources confondues, ne doit pas dépasser 15 milliards de dollars (ce plafond devant être rajusté annuellement en fonction de la croissance des dépôts assurés – il passera à 17 milliards de dollars au 1er janvier 2010) ou tout montant supérieur autorisé par le Parlement en vertu d'une loi de crédits. La Loi sur la SADC permet aussi au ministre d'imposer à la SADC des droits pour le renforcement de son crédit lorsque cette dernière contracte des emprunts.

Le présent Résumé du plan d'entreprise suppose que la SADC n'aura pas besoin d'effectuer d'emprunt. Cependant, en cas d'intervention (ou si une institution membre venait à faire faillite), la SADC disposerait de plusieurs options de financement, soit épuiser son portefeuille de placements, emprunter au Trésor ou emprunter sur les marchés financiers.

Le financement de toute intervention serait précédé d'une analyse au cas par cas servant à définir la stratégie de financement optimale. Selon les circonstances, il se pourrait que la Société puise en premier lieu dans son portefeuille de placements pour réunir les liquidités nécessaires. L'élaboration d'une stratégie de financement tiendrait compte, entre autres, des besoins de liquidités futurs et de l'appariement des éléments d'actif et de passif. Quoi qu'il en soit, le fait de devoir préserver le capital et maintenir une bonne liquidité signifie que la structure du portefeuille de placements doit privilégier les instruments à faible risque et très liquides.

La SADC a établi une entente avec son banquier sur l'établissement d'une marge de crédit de 10 millions de dollars. La SADC ne prévoit pas faire appel à cette marge de crédit au cours de la période de planification.

Les principaux risques financiers qui découlent de la détention d'instruments financiers et des transactions s'y rapportant comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Des politiques officielles sont en place à l'égard de chacun des principaux risques financiers auxquels la Société est exposée. Ces politiques sont examinées au moins une fois chaque année pour s'assurer qu'elles demeurent appropriées et prudentes.

Besoins en effectifs

La Société croit que le nombre d'années-personnes demeurera relativement constant durant la période de planification. Les prévisions pour la période de planification figurent au tableau 7.

Tableau 7 : Besoins en effectifs
(années-personnes)

	Plan approuvé 2009-2010	2010-2011 à 2014-2015 (proposé)
Effectif total de la Société	101	101
Moins : affectations à l'ACFC et au BSIF	(5)	(5)
Total	**96**	**96**

La SADC réalise ses activités avec le concours d'un noyau d'employés spécialisés qu'elle augmente au besoin lorsqu'elle doit relever des défis particuliers, en mobilisant des effectifs supplémentaires. Ces effectifs peuvent être engagés directement par la SADC ou indirectement par les liquidateurs ou les syndics, ou encore dans le cadre d'ententes de sauvegarde ou de réduction progressive des opérations d'une institution membre. Ces ententes peuvent prévoir l'embauche de personnel à contrat, de consultants, de spécialistes en insolvabilité, d'experts juridiques et d'autres fournisseurs de services, le cas échéant.

Rendement par rapport aux objectifs antérieurs

Une protection sur laquelle les Canadiens peuvent compter

Résultats financiers antérieurs – points saillants de 2009-2010 à 2013-2014

Le *Plan d'entreprise 2009-2010 à 2013-2014* de la Société faisait état de trois stratégies d'entreprise fondées sur l'évaluation du contexte et des risques d'exploitation de l'organisation, et visant à soutenir la réalisation des objectifs de la SADC :

- Renforcement des compétences fondamentales et de la capacité d'intervention
- Sensibilisation des déposants
- Maintien de pratiques de gouvernance et d'une capacité opérationnelle efficaces

Le rendement courant de la Société par rapport à ces stratégies est résumé dans la Fiche de rendement qui suit. Cette fiche indique que les résultats s'alignent sur tous les indicateurs de rendement clés, à l'exception des deux indicateurs suivants :

- Mise en œuvre d'un plan visant à obtenir de toutes les institutions membres, d'ici le 31 mars 2010, des renseignements sur leurs données et systèmes relatifs aux dépôts : cette importante stratégie de soutien se veut un plan aux multiples étapes qui continuera d'évoluer tout au long de la période de planification. Elle a été exclue des stratégies et indicateurs prévus pour la période couverte par le présent plan d'entreprise jusqu'à ce que les changements qui seraient exigés des institutions membres soient approuvés par le conseil d'administration de la SADC.

- Nous avons réglé temporairement les problèmes d'alimentation électrique et de température du centre informatique de nos bureaux à Ottawa, mais la construction du nouveau centre informatique est reportée de la fin 2009 au printemps 2010.

La SADC s'attend toutefois à atteindre la majorité de ses grandes cibles pour 2009-2010.

Fiche de rendement – 2009-2010 à 2013-2014

Mandat de la SADC : fournir de l'assurance-dépôts et encourager la stabilité du système financier, à l'avantage des déposants, tout en minimisant les risques de perte pour la Société.

Stratégies d'entreprise	Principales stratégies de soutien prévues	Indicateurs de rendement clés
Renforcement des compétences fondamentales et de la capacité d'intervention La SADC doit demeurer au fait des facteurs qui l'affectent et influent sur ses institutions membres. Elle doit aussi s'assurer d'être en mesure de prévoir l'évolution des dossiers, d'y réagir et de gérer le risque lié à l'assurance-dépôts. La Société consolidera son savoir-faire pour mener à bien ses activités fondamentales d'assurance, de surveillance des risques, d'intervention et de règlement des faillites.	**Surveillance des risques que représentent les institutions membres**	
	• Révision de *l'Entente d'alliance stratégique* avec le BSIF	• Adoption d'une version mise à jour de l'*Entente d'alliance stratégique SADC-BSIF* avant la fin de la période de planification ▲
	• Formation des employés relativement aux changements déclarés par les institutions membres concernant Bâle II et les Normes internationales d'information financière (IFRS)	• La formation s'échelonnera sur toute la période de planification. ▲
	Capacité de remboursement	
	• Poursuite du renforcement de la capacité de remboursement de la SADC pour faire face à la faillite d'une institution membre de grande taille et comptant un nombre important de déposants	• Atteinte des cibles annuelles établies jusqu'en mars 2012 – la SADC aura alors montré qu'elle est en mesure de procéder à un remboursement d'envergure ▲
	• Démarches en vue de faciliter la collecte, l'examen et la validation des données sur les dépôts et les systèmes des institutions membres, dans le but de recenser plus rapidement les dépôts assurés en cas de faillite d'une institution membre	• Mise en œuvre d'ici mars 2010 d'un plan permettant d'obtenir de l'information sur les systèmes et les données propres aux dépôts des institutions membres ▼
	Capacité d'apporter des solutions autres qu'un remboursement	
	• Examen et mise à jour du modèle d'évaluation	• Examen et mise à jour s'il y a lieu du modèle d'évaluation au cours de la période de planification ▲
	• Formation de tous les employés aux solutions autres que le remboursement des dépôts assurés et aux principaux outils d'intervention	• Les gestionnaires des risques s'occupant d'intervention se tiennent au fait des plus récentes solutions autres que le remboursement des dépôts assurés et méthodes d'examen spécial, ainsi que du modèle d'évaluation, en suivant un programme de formation continue. ▲
	Communications	
	• Mise à niveau et maintien d'un site Web masqué destiné aux déposants et activé à la faillite d'une institution membre	• Mise à jour du site Web masqué avant la fin de la période de planification ▲
	Régime d'assurance et compétences	
	• Modifications, s'il y a lieu, du régime de primes différentielles de la SADC, pour tenir compte de Bâle II et du passage aux IFRS	• Les consultations auprès des institutions membres devront être terminées et les modifications pertinentes apportées au régime de primes différentielles à temps pour l'exercice comptable des primes 2012. ▲

Légende : ▲ Progression selon les plans, dans le respect des échéances et du budget
▼ Retard ou écart par rapport au budget
● Annulation ou report à un exercice ultérieur

Fiche de rendement – 2009-2010 à 2013-2014

Mandat de la SADC : fournir de l'assurance-dépôts et encourager la stabilité du système financier, à l'avantage des déposants, tout en minimisant les risques de perte pour la Société.

Stratégies d'entreprise	Principales stratégies de soutien prévues	Indicateurs de rendement clés
[illegible]	• Mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan à long terme de sensibilisation du public	• Niveaux de sensibilisation du grand public à la SADC et au plafond d'assurance-dépôts de 100 000 dollars : 55 pour 100 et 30 pour 100 respectivement ▲
[illegible]	• Faire davantage appel à nos partenaires des secteurs public et privé, selon les besoins, pour mieux sensibiliser le public à la SADC et à l'assurance-dépôts	• Intensification des activités de relations externes avec nos partenaires ▲
[illegible]	• Mesurer l'efficacité de la stratégie et du plan de sensibilisation du public et les redresser s'il y a lieu	• Tenue de sondages d'opinion publique, selon les besoins, durant la période de planification ▲
Maintien de pratiques de gouvernance et d'une capacité opérationnelle efficaces Pour conserver la confiance du public, la SADC doit faire la preuve qu'elle s'acquitte de son mandat avec efficacité et efficience. À cette fin, elle doit prendre des mesures pour gérer ses risques importants, assurer une gouvernance exemplaire et collaborer activement avec tous ses partenaires clés, soit les institutions membres, les déposants, son personnel, les membres du Comité de surveillance des institutions financières (CSIF), les organismes de réglementation, les membres du Parlement, les autres assureurs-dépôts au Canada et partout dans le monde, ainsi que tout organisme international s'intéressant en toute légitimité aux questions d'assurance-dépôts.	**Gouvernance**	
	• Continuer d'évaluer annuellement les risques d'entreprise importants, passer en revue et mettre à jour au besoin les politiques du conseil et de la direction en matière de risques et rendre compte régulièrement aux principaux intéressés de la gestion des risques d'entreprise importants (dans la section « Rapports de gestion » du Rapport annuel)	• Les risques importants font l'objet d'une évaluation annuelle ou plus fréquente. Les activités de gestion des risques sont mises en œuvre en temps opportun de sorte que les risques demeurent dans des limites acceptables. Déclaration annuelle sur la gestion des risques d'entreprise dans le Rapport annuel ▲
	• Négocier un nouveau bail pour notre bureau de Toronto (dont le bail existant arrive à échéance en 2011)	• Signature d'un nouveau bail de longue durée pour notre bureau de Toronto, d'ici à 2011. Choix de locaux adaptés aux besoins opérationnels et en ressources humaines de la SADC ▲
	• Achever la mise à niveau du centre informatique du bureau d'Ottawa	• Mise à niveau du centre informatique du bureau d'Ottawa qui réglera tous les problèmes d'espace, d'alimentation en énergie et de climatisation d'ici à la fin de 2009 ▼
	• Piloter la transition aux Normes internationales d'information financière (IFRS)	• La transition aux IFRS devra être terminée et avoir fait l'objet d'une vérification avant la fin de la période de planification. ▲
	• Poursuivre la mise en œuvre du plan stratégique des Systèmes informatiques (SI)	• Mise en œuvre des stratégies de soutien comprises dans le plan stratégique des SI, selon les échéances prévues dans ce plan ▲
	• Élaborer un nouveau plan et une nouvelle stratégie en matière de ressources humaines (RH)	• Conception et mise en place d'un nouveau plan des RH avant la fin de la période de planification ▲
	• Mesurer la satisfaction des employés pour nous assurer qu'aucun obstacle ne s'oppose à leur productivité et à leur motivation	• Durant la période de planification, la Société aura mené un sondage sur la satisfaction du personnel ; elle en aura analysé les résultats et y aura donné suite. ▲

Légende : ▲ Progression selon les plans, dans le respect des échéances et du budget
▼ Retard ou écart par rapport au budget
● Annulation ou report à un exercice ultérieur

Fiche de rendement – 2009-2010 à 2013-2014

Mandat de la SADC : fournir de l'assurance-dépôts et encourager la stabilité du système financier, à l'avantage des déposants, tout en minimisant les risques de perte pour la Société.

Stratégies d'entreprise	Principales stratégies de soutien prévues	Indicateurs de rendement clés
Renforcement des compétences fondamentales et de la capacité d'intervention La SADC doit demeurer au fait des facteurs qui l'affectent et influent sur ses institutions membres. Elle doit aussi s'assurer d'être en mesure de prévoir l'évolution des dossiers, d'y réagir et de gérer le risque lié à l'assurance-dépôts. La Société consolidera son savoir-faire pour mener à bien ses activités fondamentales d'assurance, de surveillance des risques, d'intervention et de règlement des faillites.	**Surveillance des risques que représentent les institutions membres**	
	• Révision de l'*Entente d'alliance stratégique* avec le BSIF	• Adoption d'une version mise à jour de l'*Entente d'alliance stratégique SADC BSIF* avant la fin de la période de planification.
	• Formation des employés relativement aux changements déclarés par les institutions membres concernant Bâle II et les Normes internationales d'information financière (IFRS)	• La formation s'échelonnera sur toute la période de planification.
	Capacité de remboursement	
	• Poursuite du renforcement de la capacité de remboursement de la SADC pour faire face à la faillite d'une institution membre de grande taille et comptant un nombre important de déposants	• Atteinte des cibles annuelles établies jusqu'en mars 2012 – la SADC aura alors montré qu'elle est en mesure de procéder à un remboursement d'envergure.
	• Démarches en vue de faciliter la collecte, l'examen et la validation des données sur les dépôts et les systèmes des institutions membres, dans le but de recenser plus rapidement les dépôts assurés en cas de faillite d'une institution membre	• Mise en œuvre d'ici mars 2010 d'un plan permettant d'obtenir de l'information sur les systèmes et les données propres aux dépôts des institutions membres.
	Capacité d'apporter des solutions autres qu'un remboursement	
	• Examen et mise à jour du modèle d'évaluation	• Examen et mise à jour s'il y a lieu du modèle d'évaluation au cours de la période de planification.
	• Formation de tous les employés aux solutions autres que le remboursement des dépôts assurés et aux principaux outils d'intervention	• Les gestionnaires des risques s'occupant d'intervention se tiennent au fait des plus récentes solutions autres que le remboursement des dépôts assurés et méthodes d'examen spécial, ainsi que du modèle d'évaluation, en suivant un programme de formation continue.
	Communications	
	• Mise à niveau et maintien d'un site Web masqué destiné aux déposants et activé à la faillite d'une institution membre	• Mise à jour du site Web masqué avant la fin de la période de planification.
	Régime d'assurance et compétences	
	• Modifications, s'il y a lieu, du régime de primes différentielles de la SADC, pour tenir compte de Bâle II et du passage aux IFRS	• Les consultations auprès des institutions membres devront être terminées et les modifications pertinentes apportées au régime de primes différentielles à temps pour l'exercice comptable des primes 2012.

Légende : Progression selon les plans, dans le respect des échéances et du budget
Retard ou écart par rapport au budget
Annulation ou report à un exercice ultérieur

Fiche de rendement – 2009-2010 à 2013-2014

Mandat de la SADC : fournir de l'assurance-dépôts et encourager la stabilité du système financier, à l'avantage des déposants, tout en minimisant les risques de perte pour la Société.

Stratégies d'entreprise	Principales stratégies de soutien prévues	Indicateurs de rendement clés
	• Mise en œuvre d'une stratégie et d'un plan à long terme de sensibilisation du public	• Niveaux de sensibilisation du grand public à la SADC et au plafond d'assurance-dépôts de 100 000 dollars : 55 pour 100 et 30 pour 100 respectivement →
	• Faire davantage appel à nos partenaires des secteurs public et privé, selon les besoins, pour mieux sensibiliser le public à la SADC et à l'assurance-dépôts	• Intensification des activités de relations externes avec nos partenaires →
	• Mesurer l'efficacité de la stratégie et du plan de sensibilisation du public et les redresser s'il y a lieu	• Tenue de sondages d'opinion publique, selon les besoins, durant la période de planification →
	Gouvernance	
	• Continuer d'évaluer annuellement les risques d'entreprise importants, passer en revue et mettre à jour au besoin les politiques du conseil et de la direction en matière de risques et rendre compte régulièrement aux principaux intéressés de la gestion des risques d'entreprise importants (dans la section « Rapports de gestion » du Rapport annuel)	• Les risques importants font l'objet d'une évaluation annuelle ou plus fréquente. Les activités de gestion des risques sont mises en œuvre en temps opportun de sorte que les risques demeurent dans des limites acceptables. Déclaration annuelle sur la gestion des risques d'entreprise dans le Rapport annuel →
	• Négocier un nouveau bail pour notre bureau de Toronto (dont le bail existant arrive à échéance en 2011)	• Signature d'un nouveau bail de longue durée pour notre bureau de Toronto, d'ici à 2011. Choix de locaux adaptés aux besoins opérationnels et en ressources humaines de la SADC →
	• Achever la mise à niveau du centre informatique du bureau d'Ottawa	• Mise à niveau du centre informatique du bureau d'Ottawa qui réglera tous les problèmes d'espace, d'alimentation en énergie et de climatisation d'ici à la fin de 2009 →
	• Piloter la transition aux Normes internationales d'information financière (IFRS)	• La transition aux IFRS devra être terminée et avoir fait l'objet d'une vérification avant la fin de la période de planification →
	• Poursuivre la mise en œuvre du plan stratégique des Systèmes informatiques (SI)	• Mise en œuvre des stratégies de soutien comprises dans le plan stratégique des SI, selon les échéances prévues dans ce plan →
	• Élaborer un nouveau plan et une nouvelle stratégie en matière de ressources humaines (RH)	• Conception et mise en place d'un nouveau plan des RH avant la fin de la période de planification →
	• Mesurer la satisfaction des employés pour nous assurer qu'aucun obstacle ne s'oppose à leur productivité et à leur motivation	• Durant la période de planification, la Société aura mené un sondage sur la satisfaction du personnel ; elle en aura analysé les résultats et y aura donné suite →

Légende : → Progression selon les plans, dans le respect des échéances et du budget
Retard ou écart par rapport au budget
⊗ Annulation ou report à un exercice ultérieur

Fiche de rendement – 2009-2010 à 2013-2014

Mandat de la SADC : fournir de l'assurance-dépôts et encourager la stabilité du système financier, à l'avantage des déposants, tout en minimisant les risques de perte pour la Société.

Stratégies d'entreprise	Principales stratégies de soutien prévues	Indicateurs de rendement clés
Maintien de pratiques de gouvernance et d'une capacité opérationnelle efficaces Pour conserver la confiance du public, la SADC doit faire la preuve qu'elle s'acquitte de son mandat avec efficacité et efficience. À cette fin, elle doit prendre des mesures pour gérer ses risques importants, assurer une gouvernance exemplaire et collaborer activement avec tous ses partenaires clés, soit les institutions membres, les déposants, son personnel, les membres du Comité de surveillance des institutions financières (CSIF), les organismes de réglementation, les membres du Parlement, les autres assureurs-dépôts au Canada et partout dans le monde, ainsi que tout organisme international s'intéressant en toute légitimité aux questions d'assurance-dépôts.	**Gouvernance**	
	• S'assurer que le programme de gestion de la continuité des opérations demeure actuel et fonctionnel	• Toutes les questions issues de l'Analyse des répercussions sur les opérations de 2008-2009 devront être réglées durant la période de planification. Essais concluants de l'accès à distance protégé pour tous les employés avant le 31 mars 2010 Ébauche complète du plan de préparation à une pandémie avant le 31 mars 2010 ▲
	Exigences de la réglementation, des lois et autres	
	• Terminer la mise en œuvre complète du projet d'examen des contrôles internes de la SADC qui doit être coordonné avec le processus de GRE et le travail des Services de vérification et de consultation de la SADC	• Le régime annuel d'examen des contrôles internes est en place, conformément aux lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor. ▲
	Projets visant nos partenaires	
	• Communication annuelle des plans et des résultats de la SADC aux membres du Parlement et à toutes les parties intéressées, dans diverses publications comme le Rapport annuel et le Résumé du plan d'entreprise	• Dépôt aux deux chambres du Parlement et diffusion sur le site Web de la SADC, chaque année, du Rapport annuel et du Résumé du plan d'entreprise de la Société ▲

Légende : ▲ Progression selon les plans, dans le respect des échéances et du budget
▼ Retard ou écart par rapport au budget
● Annulation ou report à un exercice ultérieur

Résultats financiers antérieurs – points saillants de 2008-2009 et 2009-2010

Le bilan consolidé et l'état consolidé des résultats et des bénéfices non répartis, qui donnent la progression des plans de 2008-2009 et de 2009-2010, sont présentés aux tableaux 8 et 9 ci-après.

En date du 1er avril 2005, la SADC a adopté la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15 – *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*, de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, qui exige que les résultats d'Adelaide Capital Corporation (ACC) soient consolidés dans les états financiers de la SADC. La consolidation d'ACC a entraîné, dans les états financiers de la SADC au 31 mars 2009, une augmentation de l'actif de 1,3 million de dollars et aucune augmentation du passif, ainsi qu'une hausse des revenus de 48 000 dollars et des dépenses de 265 000 dollars. De ce fait, les bénéfices non répartis de la Société ont augmenté de 1,3 million de dollars.

Les tableaux et descriptions qui suivent résument les principaux résultats financiers de la SADC pour 2008-2009 et 2009-2010 par rapport au plan.

Tableau 8 : Bilan consolidé
Progression des plans de 2008-2009 et 2009-2010
au 31 mars
(en millions de dollars)

	2009 Plan	2009 Réel	2010 Plan	2010 Prévu
ACTIF				
Encaisse	-	-	1	1
Placements	1 758	1 770	1 872	1 951
Débiteurs	-	2	1	-
Trop-payés d'impôt	-	5	4	6
	1 758	1 777	1 878	1 958
Immobilisations	2	2	2	2
	2	2	2	2
Actif d'impôts futurs	1	-	1	1
	1 761	1 779	1 881	1 961
PASSIF				
Créditeurs et charges à payer	4	4	3	2
Impôt sur le bénéfice à payer	1	-	-	-
Passif d'impôts futurs	-	4	-	-
Provisions pour pertes liées à l'assurance-depôts	600	800	650	800
	605	808	653	802
CAPITAUX PROPRES				
Bénéfices non répartis	1 156	960	1 228	1 159
Cumul des autres éléments du résultat étendu	-	11	-	-
	1 761	1 779	1 881	1 961

Fiche de rendement – 2009-2010 à 2013-2014

Mandat de la SADC : fournir de l'assurance-dépôts et encourager la stabilité du système financier, à l'avantage des déposants, tout en minimisant les risques de perte pour la Société.

Stratégies d'entreprise	Principales stratégies de soutien prévues	Indicateurs de rendement clés
	Gouvernance	
	• S'assurer que le programme de gestion de la continuité des opérations demeure actuel et fonctionnel	• Toutes les questions issues de l'Analyse des répercussions sur les opérations de 2008-2009 devront être réglées durant la période de planification. Essais concluants de l'accès à distance protégé pour tous les employés avant le 31 mars 2010 Ébauche complète du plan de préparation à une pandémie avant le 31 mars 2010 ▲
	Exigences de la réglementation, des lois et autres	
	• Terminer la mise en œuvre complète du projet d'examen des contrôles internes de la SADC qui doit être coordonné avec le processus de GRE et le travail des Services de vérification et de consultation de la SADC	• Le régime annuel d'examen des contrôles internes est en place, conformément aux lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor. ▲
	Projets visant nos partenaires	
	• Communication annuelle des plans et des résultats de la SADC aux membres du Parlement et à toutes les parties intéressées, dans diverses publications comme le Rapport annuel et le Résumé du plan d'entreprise	• Dépôt aux deux chambres du Parlement et diffusion sur le site Web de la SADC, chaque année, du Rapport annuel et du Résumé du plan d'entreprise de la Société ▲

Légende : ▲ Progression selon les plans, dans le respect des échéances et du budget
Retard ou écart par rapport au budget
● Annulation ou report à un exercice ultérieur

Résultats financiers antérieurs – points saillants de 2008-2009 et 2009-2010

Le bilan consolidé et l'état consolidé des résultats et des bénéfices non répartis, qui donnent la progression des plans de 2008-2009 et de 2009-2010, sont présentés aux tableaux 8 et 9 ci-après.

En date du 1er avril 2005, la SADC a adopté la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15 *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*, de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, qui exige que les résultats d'Adelaide Capital Corporation (ACC) soient consolidés dans les états financiers de la SADC. La consolidation d'ACC a entraîné, dans les états financiers de la SADC au 31 mars 2009, une augmentation de l'actif de 1,3 million de dollars et aucune augmentation du passif, ainsi qu'une hausse des revenus de 48 000 dollars et des dépenses de 265 000 dollars. De ce fait, les bénéfices non répartis de la Société ont augmenté de 1,3 million de dollars.

Les tableaux et descriptions qui suivent resument les principaux resultats financiers de la SADC pour 2008-2009 et 2009-2010 par rapport au plan.

Tableau 8 : Bilan consolide
Progression des plans de 2008-2009 et 2009-2010
au 31 mars
(en millions de dollars)

	2009 Plan	2009 Reel	2010 Plan	**2010 Prévu**
ACTIF				
Encaisse			1	1
Placements	1 758	1 770	1 872	1 951
Débiteurs		2	1	-
Trop payés d'impot		5	4	6
	1 758	1 777	1 878	1 958
Immobilisations	2	2	2	2
	2	2	2	2
Actif d'impots futurs	1		1	1
	1 761	1 779	1 881	1 961
PASSIF				
Créditeurs et charges à payer	4	4	3	2
Impot sur le benefice à payer	1			
Passif d'impots futurs		4		
Provisions pour pertes liées à l'assurance dépots	600	800	650	800
	605	808	653	802
CAPITAUX PROPRES				
Benefices non répartis	1 156	960	1 228	1 159
Cumul des autres elements du résultat étendu		11		
	1 761	1 779	1 881	1 961

Tableau 9 : État consolidé des résultats et des bénéfices non répartis
Progression des plans de 2008-2009 et 2009-2010
pour les exercices se terminant le 31 mars
(en millions de dollars)

	2009 Plan	2009 Réel	2010 Plan	2010 Prévu
REVENUS				
Primes	70	92	102	198
Intérêts sur placements	65	54	36	32
Autres	–	–	–	–
	135	146	138	230
DÉPENSES				
Frais d'exploitation nets	25	25	32	31
Redressement de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	–	150	–	–
	25	175	32	31
Bénéfice net (perte nette) avant recouvrements et charge d'impôts	110	(29)	106	199
Recouvrement de sommes radiées	–	1	14	–
Charge d'impôts	(13)	(9)	(2)	–
Bénéfice net (perte nette)	97	(37)	118	199
Bénéfices non répartis, au début de l'exercice	1 059	997	1 110	960
Bénéfices non répartis, à la fin de l'exercice	1 156	960	1 228	1 159

Commentaires

Résultats de 2008-2009 par rapport au plan

- La Société a enregistré une **perte nette** de 37 millions de dollars à l'exercice terminé le 31 mars 2009, alors qu'elle prévoyait un bénéfice net de 97 millions de dollars. Cet écart négatif s'explique essentiellement par une combinaison de trois facteurs : le redressement de 150 millions de dollars de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts visant à tenir compte de l'augmentation du risque que représentent les institutions membres, des intérêts sur placement moins élevés que prévu en raison de la baisse des taux d'intérêt du marché durant la période de planification, des revenus supérieurs aux prévisions.

- Le **revenu en primes**, de 92 millions de dollars, a été de 22 millions de dollars supérieur aux prévisions. Cet écart provient du volume plus élevé que prévu des dépôts assurés combiné au changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres.

- Les **intérêts sur placements**, de 54 millions de dollars, ont été de 11 millions de dollars inférieurs aux prévisions, en raison de taux d'intérêt très inférieurs aux prévisions.

- Les **recouvrements de sommes radiées** ont été de 1 million de dollars supérieurs aux prévisions en raison de recouvrements inattendus dans certains dossiers de liquidation.

- Les **frais d'exploitation nets** ont correspondu aux prévisions.

- À la fin de l'exercice 2008-2009, la **provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts** était de 800 millions de dollars, soit 200 millions de dollars de plus que prévu dans le plan. Cet écart positif est le fait de deux redressements, soit une augmentation de 50 millions de dollars effectuée durant l'exercice 2007-2008 et après l'arrêt des chiffres du plan 2008-2009 (elle ne se reflète donc pas dans le solde prévu), ainsi qu'une augmentation supplémentaire de 150 millions de dollars au cours de l'exercice 2008-2009. À la lumière des problèmes de plus en plus marqués qui secouent les marchés du crédit partout dans le monde, et qui provoquent un accroissement des risques liés au secteur financier canadien, la direction de la SADC considère que le risque d'assurance est en hausse, d'où les deux redressements de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts.

- Les **bénéfices non répartis** ont été de 196 millions de dollars inférieurs aux prévisions. Cet écart résulte principalement de l'augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts.

Prévisions pour 2009-2010 par rapport au plan

- Le **bénéfice net** devrait atteindre 199 millions de dollars, soit 81 millions de dollars de plus que prévu, en raison d'un revenu en primes supérieur aux prévisions.

- Le **revenu en primes** devrait dépasser de 96 millions de dollars le montant indiqué dans le plan, en raison d'un accroissement plus marqué que prévu des dépôts assurés et du changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres.

- Les **intérêts sur placements** devraient accuser un retard de 4 millions de dollars par rapport aux chiffres du plan. Cette différence s'explique par un rendement inférieur aux attentes et des placements qui dépassent les prévisions du fait d'un revenu en primes supérieur aux chiffres du plan, comme nous l'avons indiqué.

- On s'attend à ce que les **frais d'exploitation nets** soient conformes aux prévisions.

- Les **recouvrements de sommes radiées** devraient être de 14 millions de dollars inférieurs au plan en raison de retards dans les recouvrements attendus de certains dossiers de liquidation.

- La **provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts** devrait demeurer à 800 millions de dollars, ce qui représente 150 millions de dollars de plus que les prévisions, en raison de la hausse du risque d'assurance.